



I.E.D.E.S./ I.N.A.-P.G.



Institut national
agronomique
Paris-Grignon



CIRAD-TERA



Fort Hare Uty

ANALYSE DES SYSTEMES D'ELEVAGE ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

**Région de Kambashe, Ex- CISKEI
REPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD**

Mehdi SAQALLI

en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Spécialisées Supérieures (D. E. S. S.)
Développement Agricole

sous la direction de M. BAZIN, M. MAZOYER et P. BONNAL

Septembre 1999.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier en premier lieu M. Gilles Bazin qui m'a donné les délais me permettant de rédiger ce rapport. Son écoute compréhensive des conditions de rédaction dans lesquelles je me trouvais doit être soulignée.

Je tiens à remercier Philippe Bonnal, qui m'a fait confiance en me confiant ce travail. Ses connaissances m'ont été précieuses pour appréhender ce projet. Sa présence sur le lieu du stage et son suivi durant celui-ci m'ont été précieux pour la mise en forme de ce projet. Je remercie également Willie Burger, ancien directeur de l'ex-Farming Systems Department, pour nous avoir accueillis au sein du projet Umthiza et pour sa gentillesse et son enthousiasme.

Une pensée très importante s'adresse à ma collègue et amie, Nobuntu Mapeyi, dont l'intelligence, les principes de vie et la complicité ont rendu ce travail commun très positif.

Je remercie également Patrick Caron pour ses visites et les nombreux conseils prodigués. De même, j'adresse à Philippe Lhoste mon profond respect pour sa disponibilité et son ouverture d'esprit. Je remercie aussi Hubert Cochet dont la présence fut courte mais enrichissante. Wim Van Averbecke doit être aussi remercié pour ses conseils et ses remarques très pertinentes, et dont la capacité d'écoute illustre l'intérêt d'une structure comme l'ARDRI.

Je tiens à remercier profondément M. Marcel Mazoyer qui, en tant que professeur et être humain, m'a été d'un grand secours dans un moment difficile.

On ne peut oublier aussi les habitants de Twecu, d'Altile et de la zone des freeholders dont l'hospitalité, la sympathie et leur envie de partager leur culture et leurs modes de vie et de pensée doit être saluée.

Enfin, je remercie les personnes qui ont aussi vécu avec moi ces quelques mois et m'ont enrichi de leurs connaissances, de leurs parcours et de leurs présences c'est-à-dire Patricia Fedrico, Kuthala Tolbat, Florence Lasbennes mais aussi Laurent et Emilie Lhopitalier, et leur petite Victoire, née en septembre 1998.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.

SOMMAIRE.

LISTE DES ABREVIATIONS.

LEXIQUE ET UNITES DE MESURE.

PREMIERE PARTIE : LE CADRE DE L'ETUDE.

- 1.1. LES INSTITUTIONS PRESENTES
- 1.2. LES OBJECTIFS DE CETTE ETUDE

DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE.

- 2.1. L'APPROCHE SYSTEMIQUE ET LES CONCEPTS UTILISES
 - 2.1.1. LES SYSTEMES D'ELEVAGE.
 - 2.1.2. CONTRAINTES ET PAS DE TEMPS.
- 2.2. OBJECTIFS, INTERETS DE L'ETUDE DES SYSTEMES D'ELEVAGE
- 2.3. CALENDRIER DU TRAVAIL
 - 2.3.1. ANALYSE AGRO-ECOLOGIQUE
 - 2.3.2. LA MISE EN PLACE DES ENQUETES.
- 2.4. BIAIS ET LIMITATIONS RENCONTRES.
- 2.5. METHODE D'ANALYSE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION.

TROISIEME PARTIE : DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE.

- 3.1. L'AFRIQUE DU SUD : UNE NATION EN RECOMPOSITION.
 - 3.1.1. DESCRIPTION PHYSIQUE.
 - 3.1.2. CLIMATS, MILIEUX : DU TROPICAL AU MEDITERRANEEN.
 - 3.1.3. UNE HISTOIRE BASEE SUR UN ANTAGONISME.
 - 3.1.3.1. Avant l'arrivée des européens.
 - 3.1.3.2. 1800-1910 : les étapes de la colonisation européenne.
 - 3.1.3.3. 1910-1947 : discrimination et "développement séparé".
 - 3.1.3.4. 1948-1990 : l'Apartheid des homelands.
 - 3.1.3.5. 1990-1998 : la "nouvelle Afrique du Sud" :
- 3.2. L'EASTERN CAPE : UNE PROVINCE, DEUX MONDES.
 - 3.2.1. MILIEU ET POPULATION.
 - 3.2.2. UNE ECONOMIE DUALE BASEE SUR L'ELEVAGE.
- 3.3. LE CISKI.
 - 3.3.1. ORGANISATION PHYSIQUE.
 - 3.3.2. LE BETTERMENT PLANNING.
 - 3.3.3. LA SITUATION ACTUELLE.
 - 3.3.4. LES MODES DE TENURE FONCIERE.
- 3.4. L'AMATOLA DISTRICT.

- 3.5. LES AUTORITES TRIBALES DE KAMBASHE ET D'IMI QHAYI.
 - 3.5.1. LA TRIBAL AUTHORITY DE IMI QHAYI.
 - 3.5.2. LA TRIBAL AUTHORITY DE KAMBASHE.
 - 3.5.3. DESCRIPTION GENERALE.
 - 3.5.3.1. Un milieu physique au faible potentiel.
 - 3.5.3.2. Les bushvelds.
 - 3.5.3.3. Les choix des finages étudiés.
 - 3.5.4. LES VILLAGES, ORIENTEE VERS EAST LONDON.
 - 3.5.5. LES FREEHOLDERS, DE L'AXE URBAIN DE LA BUFFALO.

QUATRIEME PARTIE : DETERMINANTS DES SYSTEMES DE PRODUCTON.

- 4.1. EVOLUTION DU SYSTEME AGRAIRE.
 - 4.1.1. LE SYSTEME AGRAIRE INITIAL.
 - 4.1.1.1. Organisation des exploitations.
 - 4.1.1.2. Les systèmes de culture.
 - 4.1.1.3. Les systèmes d'élevage.
 - 4.1.1.4. Le renouvellement de la fertilité.
 - 4.1.2. LES EFFETS DU BETTERMENT PLANNING DANS LA ZONE.
- 4.2. LES ZONES D'ETUDE, ORGANISATION ACTUELLE.
 - 4.2.1. LES ECHANGES DE PRODUITS AGRICOLES.
 - 4.2.2. LES CULTURES
 - 4.2.2.1. Le Maïs.
 - 4.2.2.2. Les légumineuses
 - 4.2.2.3. Les légumes du jardin
 - 4.2.3. LES CONDITIONS ECOLOGIQUES INFLUANT SUR L'ELEVAGE.
 - 4.2.3.1. Les maladies, les vols et les chacals.
 - 4.2.3.2. Les ressources fourragères.
 - 4.2.4. UNE ORIENTATION DES PRODUCTIONS EN FONCTION DE LA LOCALISATION DU HOMESTEAD.
 - 4.2.4.1. Twecu : Agro-écologie et zones d'élevage.
 - 4.2.4.2. Altile : Histoire et zones d'élevage.
 - 4.2.4.3. La zone freehold
 - 4.2.5. LES PARCOURS DES TROUPEAUX
 - 4.2.6. LES ORGANISATIONS ENTRE EXPLOITANTS
 - 4.2.6.1. Les associations de lutte contre les tiques.
 - 4.2.6.2. Les farmer's associations.
 - 4.2.6.3. La gestion des clôtures.

CINQUIEME PARTIE : TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE.

- 5.1. LES CONTRAINTES SUBIES
 - 5.1.1. LA MAIN D'OEUVRE DISPONIBLE
 - 5.1.2. LE REVENU EXTERIEUR.
- 5.2. CARACTERISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION
 - 5.2.1. LA LOGIQUE COMMUNAUTAIRE PAR "EXCLUSION" A.
 - 5.2.2. LA LOGIQUE DE SURVIE B.

- 5.2.3. LA LOGIQUE DE RENTE C.
- 5.2.4. LA LOGIQUE DE PRODUCTION D.
 - 5.2.3.1. Le type D1 : les agriculteurs-éleveurs.
 - 5.2.3.2. Le type D2 : les éleveurs multi-ateliers.
- 5.3. LES PRATIQUES TECHNIQUES.
 - 5.3.1. LES PRATIQUES D'AGREGATION
 - 5.3.1.1. La logique communautaire A.
 - 5.3.1.2. Les autres logiques.
 - 5.3.2. LES PRATIQUES DE CONDUITE ALIMENTAIRE.
 - 5.3.2.1. La logique communautaire A
 - 5.3.2.2. Les autres logiques.
 - 5.3.3. LES PRATIQUES DE CONDUITE SANITAIRE.
 - 5.3.3.1. La logique communautaire A
 - 5.3.3.2. Les autres logiques.
 - 5.3.4. LES PRATIQUES DE CONDUITE DE RENOUVELLEMENT.
 - 5.3.4.1. La logique communautaire A.
 - 5.3.4.2. Les autres logiques.
 - 5.3.5. LES PRATIQUES D'EXPLOITATION.

SIXIEME PARTIE:ANALYSE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION.

- 6.1. LES PRODUCTIONS.
 - 6.1.1. LES PRODUCTIONS VEGETALES.
 - 6.1.1.1. Le Maïs.
 - 6.1.1.2. Le Haricot
 - 6.1.1.3. Le Pois.
 - 6.1.1.4. La pomme de terre et le potiron.
 - 6.1.2. LES SYSTEMES DE PRODUCTION VEGETALE.
 - 6.1.3. LES PRODUCTIONS ANIMALES.
- 6.2. LES SYSTEMES DE PRODUCTION
- 6.3. LES COURBES DE COMPARAI SON ENTRE SYSTEMES.

CONCLUSION.

LISTE DES TABLEAUX, CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES.

LISTE DES ANNEXES.

ANNEXES.

BIBLIOGRAPHIE.

INTRODUCTION

Ce travail émane d'un projet du CIRAD-TERA, qui souhaitait approfondir ses liens de coopération en recherche-développement avec l'ARC, principal organisme de recherche agronomique en Afrique du Sud .

L'objectif de cette étude est d'analyser les systèmes techniques de production utilisés dans la gestion du cheptel bovin, caprin et ovin, en tenant compte du milieu économique et physique environnant. Il fut l'objet de quatre mois et demi de terrain de collectes d'information, dans une zone proche de la ville d'East London, dans un ancien bantustan, le Ciskei. Ce recueil de connaissances est destiné à formuler des propositions pour l'action dans le but de mettre en place des projets de développement adaptés au monde rural de la petite agriculture noire de l'Afrique du sud.

1. Nous nous proposons de présenter en premier lieu le cadre institutionnel de cette étude et le programme de recherche dans laquelle il s'intègre.
2. Du fait de la nécessité d'expliquer la situation présente, nous caractérisons le milieu biophysique, historique et économique et ce, à différentes échelles pour situer le cadre de la zone d'étude.
3. La méthodologie suivie est ensuite proposée, ainsi que la démarche d'analyse.
4. Une description générale des modes de conduite des exploitations est élaborée pour rendre compte des déterminants de la situation des systèmes de production et d'élevage. Un modèle des pratiques d'élevage est proposé. La validation des résultats de cette étude est à envisager.
5. Cela nous permet de caractériser les systèmes de production de l'élevage et une présentation des systèmes agricoles qui leur sont liés,
6. nous permettant de proposer une modélisation économique de leurs rationalités.

Nous nous devons de signaler la difficulté à concilier la demande provenant de l'institut de recherche qu'est le CIRAD et l'institut de formation qu'est l'IEDES. L'opposition entre les deux objectifs a créé des divergences dont la qualité du travail fourni a pâti.

Le principe de base de la méthodologie est de considérer que toute pratique a une base rationnelle. Le travail fut réalisé dans un village récent, Altile (1960, 110 foyers), une zone de 47 propriétaires privées portant près de 200 "locataires" et un ancien village, Twecu (1825, 165 foyers), tous dans le district de Zwelitsha, dans l'ancien bantustan du Ciskei, Afrique du Sud. L'étude des pratiques utilisées par les éleveurs peut s'établir par l'analyse des effets des contraintes que chaque éleveur doit affronter.

Vu l'importance des effets juridiques, politiques et économiques pour analyser les systèmes de pratiques d'élevage, il nous semble ainsi nécessaire dans ce cas particulier qu'est l'Afrique du Sud de présenter amplement le contexte historique du pays.

LISTE DES ABREVIATIONS

ANC	:	African National Congress.
ARC	:	Agricultural Research Council.
ARDRI	:	Agricultural and Rural Development Research Institute (Fort Hare University).
CIRAD	:	Centre de Coopération Internationale de Recherche Agronomique pour le Développement.
CIRAD-TERA	:	CIRAD - Territoires, Environnement Ruralité et Acteurs.
EDAFU	:	Eastern Cape Disadvantaged Farming Union.
ECDALA	:	Eastern Cape Department of Agriculture and Land Affairs.
GGP	:	Gross Geographical Product, défini comme l'ensemble des biens et services produits annuellement dans une aire géographique démarquée (DBSA, 1991).
IEDES	:	Institut d'Etude du Développement Economique et Social.
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale.
LSU	:	Large Stock Unit.
SUS	:	Small Stock Unit.
STA	:	Système technique d'Elevage.

LEXIQUE ET UNITES DE MESURE

Unité de surface : 1 morgen = 0.857 hectares 1 acre = ½ morgen.

Unité monétaire : avril 1998 1 Rand = 1,20 franc français.
août 1998 1 Rand = 1.00 franc français.

Animaux "secs" Traduction de dry animals : ce groupe représente tous les animaux d'un troupeau bovin hors vaches allaitantes et par extension leurs veaux non encore sevrés ; soit les génisses, les vaches non allaitantes, les bœufs et les éventuels taureaux.

SSU(small stock unit), Le système sud-africain regroupe caprins et ovins en Large Stock unit, UGB et UBT : SSU, et les bovins en LSU. 1 LSU est équivalent à 6 SSU. Vu la taille des animaux, on pourrait rapprocher la LSU à l'UBT, Unité de Bétail Tropical du manuel de l'Agronome, soit 0,7 UGB.

kraal: Mot afrikaans, désignant l'enclos aux animaux (équivalent au corral anglo-saxon)

Apartheid, (mot tabou) : discrimination : mot afrikaans signifiant "développement séparé de chaque "race" dans "sa" zone géographique établie suivant ses "capacités" (M. Cornevin, 1982)

Classification sud-africaine des espèces herbacées :

Issue des travaux de Acock (1953, 1989), elle est fonction de la qualité des pâtures que les communautés d'espèces génèrent (capacité de résistance des sols, etc.) et leur réaction à un gradient de pression de pâturage. Les espèces sont classées en groupes :

Les décroissantes (decreasing) :

leur nombre décroît fortement dès que la pression de pâturage augmente. Ce sont donc les premières consommées en pâturage sélectif. La qualité fourragère est la meilleure et elles sont attractives pour les ruminants.

Les accroissantes I (increasing I) :

leur nombre augmente dès que se met en place un début de pâturage non sélectif. Elles sont consommées, et nutritives, mais leur appétence est plus faible que les décroissantes.

Les accroissantes II (increasing II) :

leur nombre augmente lorsqu'il y a pâturage non sélectif voire surpâturage local. Ce sont les plantes qui ne sont pas appétentes et ne sont pas consommées ou consommées en dernier ressort, car non appétentes et peu nutritives.

Veld, bush, bushveld et karoo :

termes afrikaans désignant des formations végétales de climat aride ou semi-aride, et par extension, les territoires sur lesquels celles-ci se développent.

Veld: végétation herbacée, en savane arbustive.

Bush: végétation d'arbustes épineux associée à un couvert herbacé, en savane arbustive plus dense.

Bushveld: territoire alternant bush et veld, mais uni par des caractères climatiques et écologiques (faune, flore herbacée et pérennes, etc.).

Karoo: territoire semi-désertique de l'ouest de l'Afrique du Sud, à épineux et arbustes clairsemés, avec une faible population herbacée, souvent pérenne.

Betterment Planning :	
Residential Site :	Unité de la zone du village réservée aux habitations, délimitée et allouée à une famille.
Arable Land :	Terre autorisée à être cultivée, délimitée et allouée à une famille. Ensemble de ces terres dans un village.
Grazing Area :	Ensemble des terres ne faisant pas partie des deux précédentes zones considérées comme zone de pâturage.
Farmer's association :	association de petits agriculteurs, sous l'égide d'un syndicat, aux statuts et à la représentativité villageoise mal définie
Chairman :	représentant et responsable d'une farmer's association ou d'un village, élu respectivement pour un ou deux ans par les membres de ces communautés.
Black spots :	Taches noires", correspondant aux terres en propriété noire avant le Land Act de 1913.
Bantustans, Homelands, Locations :	Termes synonymes désignant les 10 états créés par l'Afrique du Sud, pour cantonner les populations africaines. Quatre furent déclarés unilatéralement indépendants (Ciskei, Transkei, Bophutatswana, Venda).
Townships (mot tabou), locations :	Termes synonymes désignant les ghettos noirs.
Auction sales :	Marchés gouvernementaux annuels ou bisannuels (mi-août et avril-mai) d'animaux, dans lesquels les vendeurs vendent leurs produits à l'Etat, à un prix réel inférieur au marché non déclaré (de plus de 30%) et l'Etat vend aux acheteurs. C'est un marché en déclin continu, mais son seul avantage est la vente au comptant, intéressant pour les besoins urgents de liquidités (rentrées scolaires).
Homestead:	Unité d'habitation correspondant à un foyer familial comprenant les bâtiments d'habitation, les enclos aux bêtes ou kraals, le jardin familial attenant et le yard, espace engazonné clos ou non, qui entoure le tout. Par extension, ce terme désigne les habitants de cette unité d'habitation. Il constitue l'unité d'exploitation des entretiens



LE CADRE DE L'ETUDE

1.1. LES INSTITUTIONS PRESENTES.

Le CIRAD :

Dans le cadre de la diversification des appuis du CIRAD vers l'Afrique Australe, le CIRAD-TERA (ex-CIRAD-SAR) a commencé à collaborer avec les instituts sud-africains. Ses objectifs sont de tester ses outils conceptuels sur ce terrain particulier, et de fournir un appui méthodologique et financier. L'appui s'élabore par l'organisation de missions de membres du CIRAD (P. Bonnal, P. Caron, E. Chaims ou P. Lhoste) ou d'organismes associés au projet (J.P. Raison : Université Paris X, C. Laurent, H. Cochet ou M. Dufumier pour l'INA-PG), mais aussi par des travaux réalisés par des stagiaires. L'appui financier consiste en la participation aux frais d'Umthiza et le financement des stages. Ses objectifs sont d'amener un organisme sud-africain richement doté qu'est l'ARC, à se réformer pour pouvoir s'orienter vers la petite agriculture noire avec des outils conceptuels adaptés. Cette coopération semble être un essai pour une future collaboration entre ces deux pays, qui jouent tous deux un grand rôle en Afrique.

L'ARDRI :

Créée en 1979, cette ONG est associée à l'université de Fort Hare, la seule université pour les africains en Afrique du sud pendant le régime de l'Apartheid. Elle réalise des études de développement dans tout l'ex-Ciskei, mais n'a pas assez de financement pour se lancer dans une perspective d'action. Le projet Umthiza lui permet d'avoir accès à de nouveaux outils méthodologiques et d'un appui financier. Sa participation est nécessaire, car elle est la meilleure source d'information sur le Ciskei.

L'ARC :

Principal institut de recherche agronomique du pays, elle est le regroupement récent (1994) de nombreux instituts correspondant à des filières (fruits, viande, etc.). Elle a longtemps été orientée uniquement vers l'appui technologique aux 67 000 fermes commerciales blanches du pays (J. Faye et al, 1992). Sa reconversion, souhaitée depuis 1994, vers l'appui aux trois millions de petits exploitants noirs es trop lente aux yeux du gouvernement de Nelson Mandela. Un nouveau département, le Farming Systems

Research and Development, dirigé par Willie Burger, a été voulu interdisciplinaire, avec pour objectif de créer les outils méthodologiques d'étude, de collecter des informations et de formuler des projets. Malheureusement, ce département, non soutenu financièrement par le reste de l'ARC dont le personnel (majoritairement blanc) reste encore très rétif, fermera en 1999 malgré les besoins et la volonté du gouvernement de montrer sa sollicitude vis-à-vis de la petite agriculture noire.

L'EDAFU :

C'est un syndicat d'agriculteurs, très lié à l'ANC. En conflit avec d'autres syndicats paysans représentant d'autres types d'agriculteurs, et surtout d'autres partis politiques, l'EDAFU a vu dans le projet Umthiza la possibilité de plus s'impliquer dans les transferts de technologie et d'apports matériels dans les villages. Par là même, il souhaite ainsi accentuer son influence électorale et celle de l'ANC auprès des villages étudiés.

L'ECDALA :

Le département de l'agriculture de la province est un participant potentiellement actif, dans une phase du projet Umthiza plus orientée vers l'action. Son réseau actif de vulgarisateurs pourrait être utilisé, passée cette phase d'observation.

Ces institutions, ainsi que 11 autres partenaires (industriels, universités,...) participent ainsi au projet Umthiza, du nom d'une ancienne station expérimentale d'ananas abandonnée par l'ARC en 1995, puis pillée, qui sert de base au projet, l'Umthiza Development Centre. Mise en œuvre en 1996, il s'agissait de créer un centre de vulgarisation et de formation des petits agriculteurs, les installations se prêtant idéalement à cet objectif. Mais la fin des financements (ARC, CIRAD, etc.) semble sonner le glas de ce projet.

1.2. LES OBJECTIFS DE CETTE ETUDE.

L'objectif était, après le travail d'analyse des ménages réalisée en 1997 par N. Zaroh et M. Laurent, de réaliser une étude sur différents thèmes permettant de présenter différents points de vue sur une même unité économique, le village.

Ce travail est donc réalisé en parallèle avec :

P. Fedrigo :

Son travail consistait à analyser les modes de consommation alimentaire au sein des villages mais aussi chez les membres des mêmes familles en zone urbaine : il s'agissait de caractériser les modes sociaux de commensalité de manière à donner des pistes d'action pour un éventuel travail technique de soutien alimentaire. C'était ainsi montrer la cohérence des stratégies alimentaires et du mode de consommation en lien avec les structures sociales et familiales et les niveaux de revenus. L'échelle est ici le ménage.

F. Lasbennes :

Son projet était d'analyser les modes de gestion des ressources renouvelables au sein d'un village et d'en montrer la cohérence et la rationalité en lien avec le milieu économique, agro-écologique et social dans lequel vivent les villageois. Il s'agissait ainsi de rester à une petite échelle et de montrer qu'il existe une gestion collective des ressources naturelles (eau, bois, parcours, terre arable, terre résidentielle), certes plus ou moins efficace, mais qui s'oppose avec "la tragédie des communs" vue par les chercheurs sud-africains pour qui la seule solution est une privatisation des finages. L'échelle est ici le village.

M. Saqalli

Le travail demandé consistait ainsi initialement à réaliser une analyse des pratiques techniques des activités agricoles. Mais vu l'hétérogénéité des exploitants et la taille de la zone, il avait été décidé de restreindre aux systèmes techniques d'élevage et d'en réaliser une typologie. Il était par conséquent prévu qu'une autre équipe nous rejoigne pour réaliser le pendant, c'est-à-dire les systèmes techniques des productions végétales. Or, vu la réduction des budgets et les difficultés économiques rencontrées, cette équipe n'est jamais arrivée mais sa disparition dans les programmes ne fut officielle qu'à la mi-juillet. Il s'agissait dès lors de compenser en réalisant les enquêtes en un court laps de temps. Ce problème d'organisation est préjudiciable aux travaux réalisés. L'échelle de travail est ici les tribal authorities de Kambashe et Imiqhayi, regroupant plusieurs villages.

L. Lhopitallier :

Ce projet est en cours de réalisation et consiste à poursuivre le zonage à dire d'acteurs réalisé en mai par l'équipe Tolbat-Mapeyi-Lasbennes-Lhopitallier-Sqalli-Madikizela sous la direction de P. Caron. Six districts avaient alors été étudiés, et il s'agit d'étendre cette démarche à l'ensemble de l'Amatola district et ses 19 autres districts. L'échelle est ainsi la région ou magisterial district de l'Amatola.

Cette coopération devait ainsi proposer aux instituts de l'ARC des moyens de méthodologie divers sur des thèmes différents et à différentes échelles mais sur une même zone. L'idée était de soutenir la réorientation de l'ARC vers cette petite agriculture noire, tant souhaitée par le gouvernement de Thabo Mbeki. Malgré le dynamisme du directeur du Farming Systems Department qui, partant en retraite, souhaitait une poursuite de ces développements, ce département très récent ferme ses portes. Il n'y aura donc pas de poursuite à cette étude.

METHODOLOGIE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL.

L'étude réalisée en 1997 par M. Laurent et N. Zaroh était statistique et portait sur les modes d'exploitation en fonction de l'âge et du niveau de revenus du chef de famille, qui constituent effectivement les critères essentiels. L'étude réalisée ici devait se dérouler en parallèle d'une étude à réaliser par des étudiants de Fort Hare : ceux-ci devaient réaliser une analyse des systèmes de production de végétaux, assurant ainsi le pendant de notre analyse des systèmes d'élevage. La fermeture programmée du département Farming Systems début septembre a bloqué cette deuxième étude qui n'a pas eu lieu et avec qui nous devons travailler de concert.

2.1. L'APPROCHE SYSTEMIQUE ET LES CONCEPTS UTILISES.

2.1.1. LES SYSTEMES D'ELEVAGE.

De Rosnay, cité par Marshall, définit un système comme "un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but". L'approche systémique consiste alors à observer les actions et les effets du monde extérieur sur ce système et les relations qui sous-tendent les différentes unités entre elles qui peuvent alors révéler les finalités et objectifs plus ou moins conscients que poursuit l'exploitant pour gérer son système.

L'exploitant est au cœur du système, puisqu'il le pilote en prenant des décisions qui sont ses réponses à son environnement. Ces décisions sont relatives d'une part au système de gestion et concerne la mobilisation des moyens de production, et d'autre part au système technique de production. Celui-ci correspond à l'ensemble des différents processus techniques (choix du cheptel vivant, mode de conduite des animaux, etc.). L'exploitant fait des choix pour ajuster ses moyens de production à ses objectifs. Ses moyens sont limités par des contraintes physiques ou économiques qui vont le limiter dans ses choix de gestion. Il va donc tenter d'optimiser la capacité de son système de production avec ces contraintes pour approcher le plus possible les objectifs fixés.

Cette rationalité peut être mise à jour par l'étude des pratiques paysannes : Elles sont définies comme "les façons de faire des agriculteurs" (Jouve, cité par Laurent-Zaroh),

c'est-à-dire l'ensemble des activités matérielles intentionnelles et régulières que les agriculteurs développent dans le cadre de la conduite des processus de production agricole. Ces pratiques s'organisent en un mode de conduite des différentes étapes de la gestion du système d'élevage.

Landais et al. (1987) ont réalisé une typologie des systèmes d'élevage en distinguant les pratiques des éleveurs en:

- Ø Les pratiques fourragères, qui regroupent toutes les opérations culturales sur les surfaces fourragères ;
- Ø Les pratiques de gestion du pâturage (et des stocks fourragers le cas échéant), qui mettent en relation (directe ou non) les troupeaux et les sous-unités de surface.
- Ø Les pratiques d'élevage stricto sensu, à travers lesquelles ils interviennent directement sur les animaux. Elles se classent en :

1. les pratiques d'agrégation

Ce sont les opérations de constitution des différents troupeaux ou allotements. "Ces pratiques mises en place chez les éleveurs permettent un ajustement et une régulation du système d'élevage". Elles déterminent en partie la nature des autres pratiques. Dans notre situation, c'est la séparation des animaux autres que les petits en deux groupes (animaux "secs" et vaches allaitantes) ou pas qui déterminera la différence entre les conduites des systèmes. L'agrégation de groupes conduits de la même manière permet de définir les objectifs de conduite et d'intensification de l'exploitant.

2. les pratiques de conduite

Elles regroupent l'ensemble des opérations effectuées sur les animaux en vue d'assurer leur entretien et de les mettre en condition de réaliser les performances souhaitées (reproduction, alimentation, production de lait,...). Elles "regroupent l'ensemble des opérations effectuées par l'homme sur les animaux en vue d'assurer leur entretien et les mettre en condition de réaliser les performances de croissance, de reproduction, de, etc." Dans notre zone d'étude, il s'agira :

- Ø Conduite alimentaire : résolution des calendriers de pâturage, des suppléments, la répartition en camps.
- Ø Conduite sanitaire : limiter les pertes de performance par des pratiques sanitaires qui peuvent être collectives (dipping association) ou individuelles (fourniture de traitements préventifs, curatifs).
- Ø conduite de renouvellement
Elles sont liées aux précédentes, puisque cela désigne toutes les opérations qui permettent de renouveler la composition de son troupeau et les choix sous-tendus.
reproduction: mise au taureau, au bélier ou au bouc, gestion des troupeaux
achat: choix d'amélioration du troupeau par nouveaux achats projets d'amélioration, sélection

3. les pratiques d'exploitation

Cela regroupe les opérations par lesquelles l'homme exerce un prélèvement (la traite, la tonte, l'attelage, l'abattage, etc.) sur les animaux qu'il entretient à cette fin. Ce sont les produits de ces prélèvements qui constituent les productions animales.

4. Les pratiques de valorisation

Elles précèdent l'autoconsommation ou la vente, pour améliorer la plus-value engendrée ou à des fins de conservation. Elles ont une part plus importante dans les systèmes où les productions subissent une transformation (fromage, salaison, etc.) ou lorsque, comme cela est le cas dans beaucoup de pays en voie de développement, elles représentent une part importante des ressources alimentaires familiales.

SCHEMA 1 CLASSIFICATION DES PRATIQUES D'ELEVAGE

2.1.2. CONTRAINTES ET PAS DE TEMPS.

Dans notre zone, nous faisons l'hypothèse que les origines et l'importance des revenus et la quantité de main d'œuvre jouent un rôle particulièrement important vis-à-vis du fonctionnement technique des systèmes de production. En effet, les dynamiques d'intensification sont complètement fonction du jeu comparatif entre potentiels de revenus à l'extérieur et les revenus de l'agriculture et de l'élevage croisés avec les risques inhérents à cette production.

Landais et al. (1987), cité par P. Caron, distingue le temps rond et le temps long.

- ∅ Le premier permet de décrire un "enchaînement continu de cycles supposés identiques", en ayant par exemple recours à des calendriers. Il a plusieurs pas de temps :
 - Le mois et l'année pour les pratiques portant sur les animaux et celles de modification du substrat végétal et d'affectation de cette ressource au troupeau ;
 - les cycles pluriannuels pour les années de sécheresse, et dont la durée est variable, pour la mise en œuvre de pratiques sécuritaires
- ∅ Le deuxième permet d'envisager les évolutions des systèmes entre eux et avec les autres types de système. Il correspond à des évolutions, sans lesquelles il serait impossible de percevoir ou d'interpréter les systèmes d'élevage

Des pratiques territoriales d'aménagement et d'appropriation peuvent être envisagées, mais à l'opposé d'autres situations, les pratiques territoriales sont limitées : Dans les villages où la tenure foncière est communale, il n'y a pas vraiment possibilité d'agrégation de parcelles ; le PTO est attribué une fois, et, à moins d'un remaniement juridique, il n'y a donc pas accumulation.

Les quelques personnes qui ont procédé à une appropriation foncière personnelle l'ont fait en simplement clôturant leurs parcelles cultivées, construisant ainsi un stock fourrager de résidus de cultures pour leurs bêtes propres, auquel les autres bêtes n'ont pas droit. Elles n'ont pas procédé à une accumulation de terres venant d'autres personnes.

Quant aux freeholders, aucune vente ne s'est déroulée à son terme depuis 1960, vu les incertitudes juridiques qui entourent ces procédures. Par contre, des locations se sont mises en place avec aménagements définitifs des parcelles vers une appropriation territoriale du loueur. Ceci ne concerne que quelques personnes.

2.2. OBJECTIFS ET INTERETS DE L'ETUDE DES SYSTEMES D'ELEVAGE.

Ce diagnostic régional n'aurait aucune valeur en matière d'orientation ou définition de projets, s'il se limitait à une caractérisation agro-écologique mettant en évidence les contraintes du milieu, sans prendre en compte la diversité des pratiques paysannes, leur évolution au cours de l'histoire et leur rationalité économique.

Dans cette optique, il nous a paru indispensable d'identifier les principaux systèmes de production pratiqués dans cette région. Un système de production peut se définir comme une "combinaison, dans l'espace et dans le temps, de facteurs de production (force de travail, terre, équipement, capital) en vue d'obtenir différentes productions agricoles, végétales ou animales" (M. Dufumier, 1985).

L'étude de ces systèmes permet :

- Ø de rendre compte des savoir-faire paysans
- Ø de mettre en évidence les liaisons entre les différents systèmes d'élevage entre eux et leurs milieux.
- Ø de comprendre les logiques socio-économiques auxquelles ils répondent
- Ø de repérer les points de blocage et les goulets d'étranglement de chacune de ces logiques
- Ø d'identifier les stratégies mises en œuvre par les producteurs pour y faire face.

De cette manière, ce diagnostic pourrait apporter des éléments de décision ou de réflexion sur les actions de développement agricole existantes ou en projet, adaptés à chaque type de producteurs concerné. Mais le contexte politique et législatif est actuellement si flou que toute incitation, par exemple via des micro-crédits, ne serait efficace que dès lors qu'un cadre légal sur la sécurité foncière aura été au préalable établi. De plus, des décennies d'assistanat complet ont fortement diminué, avec l'âge des personnes effectivement sur l'exploitation, le dynamisme des paysans. Une politique de développement agricole ne pourrait être effective ici que s'il s'agit d'incitations, de prêts et non pas de dons comme l'ARC et d'autres organismes, ainsi que les paysans, l'envisagent.

2.3. CALENDRIER DU TRAVAIL.

2.3.1. ANALYSE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Celle-ci passe par des transects réalisés dans les zones, de manière à observer à noter la disposition des champs cultivés et donc les zones de pâture, la couleur des sols. En 8 sites choisis, une analyse floristique fut réalisée en utilisant les ouvrages :

- Ø N.M. Tainton, D.I. Bransby, P. De V. Booyen, Common veld and pasture grasses of Natal, Department of pasture science, University of Natal, 1976.
- Ø A key to the shrub and tree groups. University of Fort Hare, 1989.

Ces deux ouvrages sont les livres de référence d'analyse floristique à l'Université de Fort Hare. Ces informations sont précisées en posant des questions aux personnes rencontrées sur différents sites sur la qualité des sols, les ressources pour les animaux en herbe et en eau, etc.

L'objectif est de réaliser une carte de visualisation des ressources. Celle-ci n'a pas pour objectif d'être précise et objective, mais de montrer la représentation des paysans qu'ils ont de leur milieu, informations à relier aux observations sur le terrain et les informations recueillies auprès d'acteurs de développement.

A partir de cette carte, on réalise une carte puis une schématisation des mouvements des animaux au cours de la journée et au cours de l'année (temps long), voire les modifications des trajets quotidiens au cours des années (temps long) et ce, pour les différentes unités : les deux villages et la zone des freeholders. Pour cela, on suit les animaux au cours de leurs pérégrinations quotidiennes et on les observe lors des jours de bains détiquants réalisés hebdomadairement ou bi-mensuellement suivant les sites.

A ce point est apparue la nécessité de restreindre l'étude à une seule zone chez les freeholders, vu la taille de celle-ci. En effet, l'idée initiale était d'étudier les systèmes de production de ces propriétaires fonciers, mais la présence de nombreux tenants limite la surface de l'étude pour avoir la plus grande diversité des systèmes.

De plus, ces transects et questions ont permis de faire apparaître une dichotomie des parcours en fonction des productions qui est à lier avec l'existence de sphères de relations privées séparant les deux villages en unités relativement homogènes (cf. F. Lasbennes et P. Fedrico, 1998) dont nous tiendrons compte dans l'échantillonnage.

2.3.2. LA MISE EN PLACE DES ENQUÊTES.

1. Des entretiens étaient réalisés avec des personnes âgées dans les différentes zones, de manière à reconstituer les systèmes de production des différentes époques. Ce travail a été réalisé en profondeur par F. Lasbennes.

2. Les entretiens étaient de type semi-directif, pour tendre vers un questionnaire lorsqu'il s'agissait d'obtenir des données chiffrées. Un premier guide d'entretiens avait

été réalisé et essayé au cours de 4 premiers entretiens semi-directifs dans le village de Twecu. Retouché pour que les questions se suivent dans un ordre logique, il a ensuite été utilisé au cours de 38 autres interviews du même type.

Les enquêtes d'exploitation visaient à caractériser les modes de production disponibles et les contraintes et goulets d'étranglement (main d'œuvre, intrants et équipement), et les systèmes d'élevages pratiqués, ainsi que de mettre en évidence les performances techniques et économiques de chaque exploitation. De plus, une reconstitution des systèmes d'élevage antérieurs était réalisée au sein de chaque ferme, dans le but de compléter nos données sur les origines des modifications observées et de voir les processus permettant de passer d'un système à l'autre.

Les entretiens furent centrés essentiellement sur les systèmes de production de l'année moyenne et sur ceux envisagés pour l'année en cours, en essayant d'éliminer les événements exceptionnels qui auraient pu survenir (grande sécheresse, épizootie, effet El Niño par exemple), et en demandant des rendements moyens.

ANNEXE 1 LE GUIDE D'ENTRETIENS

3. La base de données des questionnaires directifs de l'année précédente a été utilisée, pour interroger uniquement des personnes déjà interrogées l'année précédente. Celles-ci avaient été choisies au hasard au sein des villages, le caractère aléatoire de leur échantillon assure ainsi une certaine fiabilité statistique que l'on souhaite utiliser.

4. Une dichotomie des productions Parmi ces personnes, l'échantillonnage a été réalisé de la manière suivante, en se basant sur le nombre d'animaux qu'ils possédaient, et sur l'existence de zones relativement homogènes au sein des deux villages. La zone freehold constitue une seule unité où la dichotomie apparaît entre tenants et propriétaires:

TABLEAU 1 MODE D'ECHANTILLONNAGE DANS LES VILLAGES

A ces personnes s'ajoutent certaines qui paraissent particulières, comme les rares éleveurs de mouton (3 pour environ 420 foyers, tous à Twecu), les propriétaires de taureaux, etc. 41 interviews ont finalement été réalisées.

2.4. BIAIS ET LIMITATIONS RENCONTRES.

1. Le sujet de travail établi avant le départ en stage concernait l'étude des systèmes de production des petites exploitations. Or, il fut modifié pour être limité aux systèmes techniques d'élevage à la mi-mai. Cette limitation devait se réaliser en travaillant en équipe avec d'autres étudiants qui devaient travailler sur les systèmes de production végétaux. Cette équipe n'a pas été mise en place et cela ne fut annoncé qu'à la mi-juillet. Nous avons dû réorienter nos enquêtes pour obtenir nos données et ce, en ré-interrogeant deux exploitants de chaque type des systèmes d'élevage. Il y a donc forçage de la typologie sur l'élevage, à l'opposé des forçages habituels centrés sur la production végétale. Comme les paysans ne sont pas dépendants économiquement des productions, centrer sur l'élevage peut être un parti pris dirigé

vers l'action, puisque l'élevage est un secteur commercialement actif entre paysans et avec le monde extérieur.

2. Les informations étaient collectées avec une double traduction : Xhosa-Anglais puis Anglais-français, ce qui induit des simplifications et des erreurs auxquelles on peut difficilement échapper.
3. Nombre de termes peuvent induire des confusions, entre leurs sens littéraux (terres de culture) et leur sens dans le contexte (terres autorisées à être cultivées selon le Betterment Planning).
4. L'étude avait été volontairement limitée par les commanditaires à l'étude des pratiques des ruminants, la seconde équipe devant alors en être chargée. Il n'a pas été possible de corriger cette erreur dans le temps imparti en étudiant les productions animales porcines et de volaille (canards, oies, poules, etc.). Ce biais est important puisque le poulet constitue la principale source de protéines consommée, mais est compensée par la très grande difficulté de réaliser un état des lieux de ces productions. En effet, les productions porcines sont incluses dans un système de tontines alternant entre différents groupes de femmes dans les communautés. Au sein d'un même foyer, on peut donc avoir un mois deux truies et leurs porcelets et revenir le mois suivant avec aucun cochon !
De plus, les poulets subissent des épizooties de la maladie de Newcastle qui rendent difficile la moindre estimation.
5. La même difficulté apparaît dans la description des systèmes d'élevage : ceux-ci sortent récemment d'une épizootie d'anaplasmose qui a décimé les troupeaux bovins du Ciskei en 1993 (50% du cheptel bovin mort, estimation ARDRI, 1994). Les pratiques sont influencées par cet événement par une politique d'accumulation avec une moindre vente. Les troupeaux se reconstituent. On peut par contre systématiser cela en supposant qu'une épizootie ou une sécheresse frappe les troupeaux bovins ou caprins tous les 8 à 10 ans (données enquêtes personnelles). L'importance des pratiques anti-aléatoires est une conséquence de ce risque permanent, en plus des pertes endémiques occasionnées par les diverses maladies transmises par les tiques.
6. L'élevage de moutons constitue un élevage à part. Il n'est présent que dans un seul terroir, le village de Twecu. Les trois exploitants concernés (sur 41 enquêtés) sont apparentés. Cet élevage était interdit avant 1994, et l'état actuel ne reflète pas forcément les choix définitifs des éleveurs. Le mouton n'a en effet aucune valeur spirituelle et sacrificielle, au contraire de la chèvre et du bœuf. Mais il constitue de la viande bon marché par rapport à la chèvre et d'un élevage facile (pas de nécessité de protection des cultures). Il est donc difficile de réaliser une prospective sur cet élevage.

2.5. METHODE D'ANALYSE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION.

Le traitement des enquêtes a consisté à réorganiser nos données et à calculer les performances économiques de chaque système de production. Ce travail a aussi "dégrossi" la reconstruction des systèmes de production. Afin de pouvoir comparer ces systèmes, il s'agissait aussi de calculer les résultats économiques propres à chacun d'entre eux. Tous ces calculs ont été réalisés suivant une méthode d'analyse et de comparaison des systèmes de production détaillée encart 1 et 2. L'ensemble des résultats présentés est donné par actif, afin de faciliter la comparaison. Ils permettent de rendre compte des choix des agriculteurs et d'approcher leurs perspectives futures.

Le Rand (R), monnaie nationale, connaît une inflation constante de 12% par an. En juin 1998, un rand valait 1.20 Franc et en août 1998, il en valait 1.00 Francs.

Pour la réalisation des calculs économiques, nous nous sommes basés sur les prix annoncés par les producteurs, que nous avons ensuite vérifiés auprès des vulgarisateurs de l'ECDALA ou la revue Land.

Les prix des produits d'élevage varient de 20 à 30% entre la fin de l'hiver, où ils sont alors au plus bas du fait de la faiblesse de la demande à ce moment (faiblesse des liquidités, pas de nécessité d'acheter de la viande pour des fêtes, maigreur du cheptel au sortir de la saison sèche) et la fin de l'été (mars-avril) où ils sont au maximum (période des initiations, bonne santé du cheptel). Nous tiendrons compte de cette différence dans les systèmes d'élevage, où une différenciation apparaît entre ceux qui vendent leurs bœufs au moment choisi et ceux qui vendent pour répondre à un besoin urgent de liquidités.

Le premier objectif de toute exploitation dans cette région étant de se fournir en produits alimentaires, la valeur monétaire de l'autoconsommation est importante. Par conséquent, nous avons compté les quantités autoconsommées qui auraient du de toute manière être achetées dans le calcul du produit brut, en prenant un prix moyen de la production sur l'année (Cf. Annexe n°3), qui correspond au prix que le producteur aurait à payer s'il devait acheter cet aliment. La référence reste les prix sur les villages pour la vente de produits animaux, mais les marchés en ville constituent une concurrence rude pour les produits végétaux car l'approvisionnement y est garanti et les prix moins chers, mais où le prix de transport pondère l'intérêt.

Le calcul de l'amortissement du matériel est basé sur les durées d'utilisation réelles (20 ans pour un pulvérisateur, 30 ans pour un tracteur...), qui peuvent apparaître longues en comparaison avec les durées théoriques. Ce choix se justifie par le fait que la majorité des producteurs enquêtés amènent leur équipement sur de longues durées de vie, en les poussant au maximum.

LES SEUILS DE SURVIE

Il correspond au niveau de revenu nécessaire pour atteindre la sécurité alimentaire de la famille. L'unité retenue comme base d'enquêtes correspond au homestead ou groupe familial qui vit sur la même unité de résidence (Residential site). Elles sont élargies à plusieurs générations, avec beaucoup de retraités (80% des chefs de famille ont plus de 50 ans, Laurent-Zaroh, 1997). Le seuil de survie dépend alors du nombre de membres dans la famille.

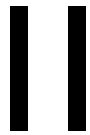
On peut dès lors définir quatre types de familles d'après nos observations, et nous faisons l'hypothèse que chacune correspond à un ou plusieurs systèmes de productions.

ANNEXE 2 : ESTIMATION DES BESOINS ANNUELS D'UNE FAMILLE.

LES SEUILS DE REPRODUCTION

Il représente le revenu nécessaire pour pouvoir reproduire le système de production à l'identique. A savoir, entretenir les besoins familiaux (seuil de survie et frais sociaux comme les frais scolaires) et reproduire l'appareil productif de trésorerie (agriculture seulement : il est impossible de collecter des informations sur les affaires plus ou moins déclarées qui amènent des revenus extra-agricoles autres que les salaires et les pensions). Nous avons donc calculé ainsi un revenu minimum à atteindre par actif, que nous avons pris au long de toute notre analyse comme seuil de reproductibilité des systèmes de production.

ANNEXE 3 PRIX DES PRODUITS DE L'ELEVAGE ET DES PRODUITS VETERINAIRES.



DESCRIPTION GENERALE DE LA ZONE D'ETUDE.

3.1. L'AFRIQUE DU SUD, UNE NATION EN RECOMPOSITION.

3.1.1. DESCRIPTION PHYSIQUE.

CARTE 1 L'AFRIQUE DU SUD PHYSIQUE ET ECOLOGIQUE

L'Afrique du Sud est située à l'extrême pointe du continent africain, entre le 22ème et le 39ème de latitude sud, s'étirant sur 1 500 km du Nord au Sud et sur 2 500 km d'Est en Ouest. Le pays peut être décrit en grandes unités, chacune à peu près homogènes sur le plan géologique, physique et climatique. Bordé d'ouest en est par l'Océan Atlantique, la Namibie, le Botswana, le Zimbabwe, le Swaziland, le Mozambique et l'océan Indien, il possède en son sein le Lesotho, enclave extra-territoriale. Il est traversé par une chaîne de montagnes ou plutôt une succession de massifs montagneux orientés d'est en ouest, au nom commun de Drakensberg (Drakensberg oriental, central et monts Amatola). Ces monts, d'une altitude maximale de 3500 m dans le Lesotho, constituent un escarpement séparant le plateau intérieur (altitude moyenne 600 m) et la plaine côtière. Le plateau, barré de nombreux escarpements globalement orientés est-ouest, est traversé par le grand fleuve du pays, l'Orange et son affluent le Vaal, coulant d'est en ouest vers l'océan Atlantique. Ce plateau continue au-delà des frontières Nord pour devenir le bassin du Kalahari, arrive jusqu'à l'Océan Atlantique sous le nom de Karoo et s'abaisse doucement vers l'est jusqu'au fleuve Limpopo, constituant la frontière du pays avec le Zimbabwe et le Mozambique. La plaine côtière s'étire donc également sur 2 000 km, encadrée entre l'Océan Indien et les montagnes. D'une largeur moyenne de 100 km, elle est barrée de successions de rivières orientées nord-ouest sud-est.

3.1.2. CLIMATS ET MILIEUX : DU TROPICAL AU MEDITERRANEEN.

Les grandes zones climatiques et écologiques du pays suivent cette organisation physique du pays. Vu la latitude moyenne du pays, les climats vont, du nord au sud, du tropical au méditerranéen. Trois influences se partagent l'Afrique du Sud, dont les points de rencontre se situent dans l'Eastern Cape :

- Ø Le courant des Agulhas dans l'Océan Indien, venant du Mozambique, apporte une influence tropicale humide, qui définit une zone de forêts tropicales sur la côte du Zululand.
- Ø Le courant atlantique de Benguela, très froid car provenant de l'Antarctique, assèche l'air sur toute la côte et transforme cette zone en désert jusqu'en Namibie (Skeleton Coast).
- Ø Enfin, la masse du continent africain induit des caractéristiques continentales dès le passage des escarpements du Drakensberg.

Toute la partie Est du pays est caractérisée par un climat tropical de savane, avec une période sèche en hiver, de mai à fin août, et une période humide concentrée majoritairement de septembre à février, avec des moyennes de température les plus fortes le long de la frontière du Mozambique, les températures variant de 15 à 20°C en hiver à 30 à 35°C en été. La végétation est une savane arborée. Le littoral près de cette frontière constitue un maximum de précipitations (plus de 1 600 mm de précipitations), à partir duquel elles vont diminuer au fur et à mesure que l'on va vers l'intérieur du pays. Cette côte est plutôt forestière, peuplée de palmeraies, et entrecoupée de grandes plantations et de pâtures.

La plaine côtière présente ainsi un gradient régulier des moyennes des températures mais aussi des précipitations (environ 1200 mm de pluies à Durban, puis 900 mm à East London, 600 mm à Port Elisabeth, etc.) au fur et à mesure que l'on va vers le sud (pour les températures) et surtout vers l'ouest (pour les précipitations). La bande côtière de forêt s'atténue de plus en plus pour laisser place à une savane arbustive ou bush. Au-delà des monts, le gradient est-ouest des précipitations apparaît également, avec simplement des valeurs moins élevées (de 600 mm de pluies dans le Transvaal à moins de 300 mm au bord de l'Océan atlantique).

En effet, un gradient de diminution des précipitations et des températures existe le long de cette côte au fur et à mesure que l'on va vers l'intérieur, les monts du Drakensberg et de l'Amatola jouant le rôle de barrière aux effets océaniques s'ajoutent aux effets d'un climat continental. Toute le Transvaal est un veld plat. L'effet d'aridité s'intensifie vers l'intérieur jusqu'à la frontière du Botswana où l'effet continental, la montée vers le nord et l'élévation conséquente des températures aboutissent au désert du bassin du Kalahari (200 mm de pluies et moins). Ce désert se prolonge vers l'ouest par la bande du fait du courant de Benguela. Ce désert entoure une région quasi-désertique s'étendant sur toute la partie ouest du plateau intérieur, le Karoo.

Ce régime tropical des pluies se modifie à partir de la ville de Port Elisabeth, dans l'Eastern Cape, où on observe un mode de distribution bi-modal des précipitations, pour s'inverser dans toute la pointe de la province du Western Cape, où existent un climat et un régime de précipitations de type franchement méditerranéen (pluies fin automne-hiver et saison sèche pendant l'été, d'octobre à février).

Enfin, l'année 1998 s'est caractérisée par l'effet El Niño : l'annonce hyper-médiatisée d'une future sécheresse catastrophique a fortement découragé nombre de petits agriculteurs qui n'ont pas semé, 6 personnes de l'échantillon sur 40 ont donné comme première raison de ne pas planter cette année (ils cultiveront l'année prochaine) la peur d'El Niño. L'année s'est caractérisée certes par un retard dans l'arrivée de la saison des pluies dans la zone d'étude (octobre au lieu de septembre), mais par de fortes précipitations au-delà.

3.1.3. UNE HISTOIRE BASEE SUR UN ANTAGONISME.

Avant l'arrivée des européens

Les premières populations ayant occupé le territoire de l'Afrique du sud étaient des chasseurs-cueilleurs au moins vers 8 000 av. J.C. Ce peuple, les San étaient organisés en petits groupes (10 à 50 personnes) nomades liés par les liens familiaux, où les tâches étaient réparties suivant le sexe. Il n'y avait donc pas de pratiques d'accumulation ni de différenciation sociale. Les colonisateurs hollandais donnèrent le nom de bushmen ou boshimans à ces populations qui occupaient alors toute l'Afrique australe.

Au nord du Kalahari, elles entrèrent en contact avec une population de pasteurs, les Khoikhoi à la même origine linguistique. Ceux-ci occupèrent toute l'Afrique australe entre 200 av. J.C. et 400 ap. J.C. Ces groupes, plus nombreux (environ 200 personnes), présentaient une ségrégation sur le sexe où les hommes, responsables du bétail, occupaient un rang supérieur aux femmes. De plus, chaque famille possède son bétail, et des stratégies d'accumulation définissent une différenciation sociale entre les familles au sein du groupe, en fonction de la diversité et de la taille du troupeau. Leur existence est plus sédentaire. Eleveurs, ils ne résidaient que dans les zones de bons pâturages de l'époque et pas dans les forêts et leurs troupeaux restaient sous la pression des grands prédateurs. Ils sont aussi connus sous le nom de hottentots. Plus organisés et plus nombreux, ils occupèrent les bonnes terres pour les pâturages. Une grande partie des San fut absorbée par les Khoikhoi et le terme de Khoisan désigne maintenant la population mélangée qui en est issue. San et Khoisan ont vu leurs cultures mises à mal par les immigrations bantoues de l'Est, mais surtout ont été quasi éradiquées par les Européens venus de l'Ouest. Ils n'existent plus en tant que groupe ethnique constitué, à part quelques survivants dans le Kalahari et se sont mélangés dans la population métisse du pays.

A partir de 200 ap. J.C., des agriculteurs-pasteurs bantous traversèrent le fleuve Limpopo par l'Est. Maîtrisant le travail du fer, ils peuvent coloniser les zones de forêt en les défrichant. Leur agriculture d'origine tropicale était à base de mil et de sorgho, qui nécessitent d'assez bonnes pluies en été. A raison d'environ 5 km par an ils colonisèrent toutes les zones aptes à la culture sur abattis-brûlis, et où les précipitations étaient supérieures à 500 à 600 mm par an. Ces limitations laissèrent ainsi le Karoo, le Kalahari et une bonne partie du plateau sec de l'Etat Libre d'Orange et du Transvaal aux Khoisan, zones trop sèches pour leurs agricultures. Les plaines côtières de l'Ouest étaient également impropres à leur agriculture, du fait de

l'inversion de la saison des pluies en cet endroit. La colonisation se ralentit ainsi pour quasiment s'arrêter autour de la limite de la rivière Great Kei (limite des 600 mm de pluies la plus à l'ouest, dans la plaine côtière) autour de l'an 1000. (P. Pas et H. Tersen, 1987). Ces paysans sont sédentaires et s'organisent en communautés patrilineaires et polygames dans l'organisation des pratiques agricoles et d'élevage.

L'âge du fer tardif modifie les sociétés bantoues à partir de l'an 1000 : La colonisation les transforme en éleveurs sur le plateau central de type savane qu'ils colonisent vers 700 ap. J.C., et ils finissent d'absorber tous les Khoisan du plateau au XVI^{ème} siècle. Cette différenciation entre éleveurs des zones hautes et sèches et agriculteurs des zones basses plus humides crée une différenciation des sociétés. Les échanges commerciaux s'accroissent entre les deux zones, car la relative spécialisation de ces sociétés (théorie des avantages comparatifs, Richard) permet l'apparition de surplus commercialisable et une plus grande accumulation de richesses de part et d'autre. Cette différenciation serait aussi celle des peuples et des langues, entre les Nguni au sud dans la plaine côtière, et les Suthu, au nord dans le plateau central.

Une concentration de l'accumulation entre quelques mains entraîne une montée en puissance de quelques lignages (clientélisme, parenté) basée dès lors sur la richesse accumulée c'est-à-dire la taille du cheptel et l'accumulation des objets en métal. Un grand cheptel permet d'avoir plus de femmes, augmentant ainsi la taille de la famille et accroissant ainsi sa force de travail pour l'agriculture. Entre 700 et 1200 ap. J.C., les lignages les plus puissants commencent à concentrer de grands territoires entre leurs mains. Le développement du commerce plus lointain, et l'apparition de produits issus du commerce avec les Portugais puis les Hollandais, orientent la définition des signes extérieurs de richesse vers des produits autres que le bétail. Un système de tributs apparaît, accentuant la concentration du pouvoir. Des royaumes et des cités-états apparaissent à partir du XVI^{ème} siècle et jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle dans la plaine côtière (royaumes du Monomotapa, royaume Zulu).

La séparation au sein de la plaine côtière entre les Zulus au nord et les Xhosas au sud s'établit après la migration du chef de certains clans Nguni vers le sud le long de la côte, au nom de Xhosa (vers 1600), mais dès sa mort s'est établie une scission entre différents clans. Le terme Xhosa regroupe en fait un ensemble de tribus, regroupés par la langue, le Xhosa. S'arrêtant au bord de la rivière Kei, les tribus Xhosas vont être les premiers bantous sud-africains, à la fin du XVIII^{ème} siècle, à affronter les colonisateurs européens, qui avaient déjà alors écrasé les populations Khoisan. Les Zulus, regroupés récemment en un royaume, sont transformés à partir de 1800 par le roi Shaka en un peuple militaire organisé en régiments, les impi, qui vont envahir l'ensemble de l'Est de l'Afrique australe et provoquer des déplacements de population gigantesques, la Mfecane (martèlement en Zulu). Les Xhosas subissent ainsi entre 1820 et 1830 les effets conjoints de la Mfecane de l'Est et la colonisation européenne, venant de l'Ouest.

Le bétail Xhosa, de type moyen Nguni était donc issu du groupe Sanga, adapté aux conditions de l'Eastern Cape. Le bétail Nguni aurait été présent dans la région vers ± 700 ans, ce qui signifierait une adaptation d'environ 1200 ans (Robey 1985, Opperman 1986) aux conditions du milieu.

1800-1910 : les étapes de la colonisation européenne

Les premiers européens à débarquer en Afrique du Sud le firent en tant que naufragés. En 1652, la VOC, la compagnie des Indes orientales hollandaises, comprit la nécessité d'un port de ravitaillement pour ses navires et installa une base au port de Cape Town (Kaapstad). Un faible commerce s'instaure avec les Khoisan environnants, et la population de la colonie s'accroît faiblement. A partir de 1700, certains Boers (paysans) se déclarent libres de la VOC et commencent à coloniser certaines terres dans les vallées du Western Cape. Du fait des guerres napoléoniennes, la Grande-Bretagne s'empare en 1795 de ce point stratégique. A partir de 1810 et jusqu'en 1825, les paysans Boers néerlandophones, se définissant comme afrikaners (africains) furent en masse la tutelle anglaise lors du Voertrek qui les entraînent jusqu'au Natal. Des colons anglophones commencent alors à s'installer sur ces nouvelles terres. La Grande-Bretagne annexe alors toute la zone à l'ouest de la Great Fish, sous le nom de Cape Province.

L'augmentation rapide de la population due à l'arrivée des réfugiés de la Mfecane (les Mfengus qui se mélangent plus ou moins avec les autochtones) crée une pression sur la terre exacerbée par l'arrivée des colons blancs. Afrikaners et Xhosas étant tous deux principalement éleveurs, les conflits apparaissent pour la possession des mêmes pâturages. Les Britanniques créèrent alors une zone maraîchère tampon entre les deux peuples éleveurs en 1820 faites de nombreux petits agriculteurs anglais et allemands sur les pourtours de la Great Fish. C'est la British Kaffraria, où sont placés également les Mfengus venant de l'Est. Cette situation plus ou moins établie va s'accompagner tout au long du XIX^{ème} siècle de tensions et de huit guerres, les guerres dites "cafres" entre les trois acteurs, toutes perdues ou quasi perdues par les Xhosas, ne possédant pas d'armes à feu. A noter qu'après une série de défaites sanglantes et de pertes de territoires en 1857, les croyances Xhosas firent que les rêves d'une prophétesse, Nongqawuse furent interprétés comme la seule solution pour se débarrasser des blancs : les esprits des ancêtres souhaitaient le sacrifice de tout le bétail, ce qui fut fait. 1/3 de la population mourut de faim ou émigra, l'économie fut ruinée et les tribus Xhosas n'opposèrent plus qu'une faible résistance aux colons. Cet épisode illustre le désarroi social de l'époque, mais aussi l'importance du bétail dans cette société. Entre 1870 et 1890, commençait la véritable annexion des terres Xhosas. Nombre de terres villageoises sont annexées, et les populations chassées sont prolétarisées au fur et à mesure que se sont développées de grandes exploitations commerciales blanches.

La race bovine locale Nguni fut ainsi fortement mélangée avec des races européennes ou Afrikaner au cours de cette période.

Après la conquête anglaise du Natal, les afrikaners envahirent et créèrent les deux républiques d'Orange et du Transvaal dans l'intérieur, à l'économie essentiellement agricole basée sur l'exploitation d'un prolétariat noir. La découverte en 1880 des mines d'or (Johannesburg) puis de diamant (Kimberley) transformèrent, par l'immigration massive d'anglophones, l'Afrique du Sud du stade pastoral à une société industrielle. La demande croissante de produits agricoles de ces villes-champignons, liée au stade technique de l'époque et la forte disponibilité en main d'œuvre ainsi que la meilleure connaissance du milieu favorisaient fortement l'agriculture familiale africaine, qui se trouve alors nettement compétitive par rapport aux exploitations commerciales blanches (chap. 3 de *Agricultural Land Reform in South Africa*, J. Van Zyl). Elles se trouvent à égalité quant à l'accès aux commerçants blancs ambulants, chargés de l'écoulement des productions, et aux nouvelles techniques (charrues et passage à la culture attelée lourde, blé, avoine, orge, moutons, etc.), par l'action des missions.

Cet âge d'or de l'agriculture africaine en Afrique du sud anglaise gêne les fermiers majoritairement afrikaners à la compétitivité inférieure et manquant de main d'œuvre à bas prix pour leurs cultures, mais gêne aussi les industriels anglais en plein boom économique, cherchant une main d'œuvre sous-payée. Différents actes de loi tentèrent de limiter la productivité et la croissance des fermes noires (taxes différentes sur le bétail, sur la terre...), limiter l'écoulement de leur production (péages, interdiction aux africains de transporter leurs troupeaux pour des raisons "sanitaires", etc.) et de les pousser à la disparition (lois anti-squat sur des terres villageoises aux droits de propriété non écrits, avantages aux propriétaires blancs face à leurs fermiers noirs, etc.) jusqu'au Glen Grey Act de 1894 (plafonnement de la taille des exploitations, interdiction du fermage, de la vente de terre "blanche" aux africains, restrictions sur les échanges fonciers). A force de pressurer cette agriculture, celle-ci perd de sa compétitivité. Une forte migration vers les villes les mines et les fermes blanches s'ensuit, s'accompagnant d'un fort déclin de la production agricole africaine.

La guerre anglo-boer de 1898-1902 permet le passage à une Afrique du sud unifiée et anglaise, dans laquelle le pouvoir colonial s'accorde à coopérer avec les Afrikaners et adoptent ces principes racistes de prédominance blanche, en accord avec ses propres intérêts économiques. L'Union sud-africaine est créée en 1910.

CARTE 2 LES ANNEXIONS SUCCESSIVES AU TEMPS DE LA BRITISH KAFFRARIA

1910-1947 : de la discrimination au "développement séparé".

Différents actes de loi apparaissent, chacun plus restrictifs à la paysannerie noire, comme le Native Tax Act (1908 : taxant les contrats de fermage) ou le South African Act (1910), qui supprime le droit de vote aux derniers africains qui l'avaient encore, pour ne plus être représentés au parlement qu'obligatoirement par un blanc ! Ces lois préparent le Native Land Act de 1913, qui institue la ségrégation foncière :

Elle attribue au million de blancs 92,5% des terres, n'en laissant que 7,5% aux noirs. Les africains restant sur des terres blanches car propriétaires, sont considérés comme Black spots, que le gouvernement s'acharnera à réduire. Les 7,5% restants sont émiettés sur le territoire en 286 morceaux ou réserves. Elles se répartissent en un premier type, des zones rurales, en général les plus impropres à l'agriculture, trop petites pour subvenir aux besoins des populations cantonnées dessus, ce qui pousse la population active à migrer vers les deuxièmes, les zones résidentielles-dortoirs pour la main-d'œuvre des grandes villes. C'est le but recherché.

Le Native administration Act (1927) place les chefs traditionnels, garants alors des concertations villageoises, en fonctionnaires ayant autorité absolue sur leurs communautés. De plus, les organismes de crédit et de vulgarisation, les coopératives agricoles leur sont interdites, alors que les exploitations blanches sont de plus en plus soutenues financièrement et techniquement, car l'agriculture, avec la Bible et le fusil, représente, dans le folklore afrikaner, la base de leur idéologie de "pionniers". Enfin, la Commission Beaumont (1936) agrandit les tailles des réserves, face à l'accroissement démographique, et accorde un total de 13,7% de terres aux africains, soient 600 000 ha supplémentaires.

1948-1990 : l'Apartheid des homelands

Le National Party gagne alors les élections de 1948 et applique son programme de "Développement Séparé" ou Apartheid. Au niveau foncier, différents actes, de 1959 à 1971 encadrent le regroupement des réserves en dix bantustans, ce qui signifie le déplacement de près de 3,5 millions de personnes, soit un million de squatters et de métayers provenant des fermes blanches ou noires entre 1960 et 1970, puis un demi-million provenant des "black spots" et un autre demi-million chassés par la mécanisation des fermes blanches, le reste provenant des villes. Leur installation se faisait sur d'anciennes fermes blanches expropriées, par création d'un nouveau village. Ces créations se poursuivent toujours. Ce mélange forcé a entraîné une forte déstructuration des tissus sociaux et une forte pression sur la terre des bantoustans. Sont créés alors le Transkei et le Ciskei réservé pour les Xhosas, le Kwazulu pour les Zulus, etc.

A partir de 1970, M. Verwoerd applique totalement son programme de "bantustanisation" : chaque bantustan est attribué à une "nation" africaine, elle-même définie arbitrairement, et chaque noir d'Afrique du sud est proclamé "citoyen" d'un bantustan, "selon ses antécédents culturels et ethniques". Seuls les indiens et les métis ne sont pas cantonnés à un bantustan, mais leurs déplacements sont également sous contrôle de leur pass, papier qui indique toutes les zones de déplacement autorisées !

La dernière étape est la déclaration unilatérale d'indépendance de certains de ces états contre un soutien financier à leurs dirigeants. Quatre états vont ainsi être déclarés indépendants par l'Afrique du Sud, mais ne vont jamais être reconnus par la communauté internationale : Le Transkei est le premier en 1976, puis le Bophutatswana

et le Venda, les six autres sont restés au stade autonome. Le Ciskei devient "indépendant" en 1981. Les 113 fragments qui composent ces homelands doivent être regroupés par réduction des "black spots" pour obtenir 36 fragments. L'intérêt de cette démarche pour l'Afrique du Sud est de garder politiquement à l'écart ces populations, tout en les gardant dans le jeu économique comme ressource de main d'œuvre, le homeland étant par essence incapable de subvenir aux besoins de sa population. La population des bantustans passe ainsi de 5,1 millions en 1951 à 14 millions en 1985.

Le rapport Tomlison (1954) affirmait que l'économie agricole des bantustans s'effondrait, du fait de la trop grande augmentation de la densité de population humaine et animale. Il préconise alors, non pas d'agrandir la surface de ces terres, mais de gérer celles-ci selon un schéma tripartite : Toutes les terres de tous les villages sont organisées en zone de résidence, terres arables, et pâtures collectives, de manière relativement concentrique. Ces mesures et d'autres furent appliquées "scientifiquement" et sans aucune concertation avec les populations concernées, selon le programme du "Betterment planning" :

La dépendance alimentaire de l'état du Ciskei s'accroît, et la part de l'agriculture dans les revenus des ménages passe de 50% à moins de 10% de 1950 à 1990.(A. Ainslie, ouvrage cité). Lorsque les bantustans furent déclarés indépendants, le soutien financier de l'Afrique du Sud les portait à bout de bras (60 à 85% de leurs budgets nationaux) et leur a permis d'investir dans de grandes infrastructures agricoles peu rentables et paternalistes, et qui ont favorisé l'état d'assisté des populations villageoises.

Conséquence de ces contraintes, la taille moyenne des lopins de terre familiaux dans les bantustans passe de 2 à 0,5 ha avant et après Betterment, tandis que les rendements moyens de maïs, principale céréale cultivée, passait de 550 à 350 kg/ha (C. De Wet, 1995). L'agriculture noire subit ainsi un très large déclin en absolu et en pourcentage du revenu familial, la population s'orientant vers des emplois en ville, malgré le taux de chômage qui dépasse les 40% dans la population africaine : La population Xhosa de l'Eastern Cape émigre en force. Ainsi, à l'opposé du mouvement forcé des zones blanches urbaines ou rurales vers les homelands, un fort déplacement des hommes puis des femmes vers les townships proches se met en place (East London/Mdantsane, Port Elizabeth/Njoli pour l'Eastern Cape) auquel s'ajoute celui orienté vers les grands bassins d'emploi comme le Gauteng (Johannesburg-Pretoria-Soweto) ou dans le Western Cape. 46% de la population africaine de cette province est née ainsi dans les bantustans du Ciskei et du Transkei.

A noter que c'est à cette époque, durant les années 60, que furent introduites les pensions de retraite pour tous les africains au-dessus de 60 ans. Le niveau de pension est juste égal au niveau de survie (5160 rands par an), selon A. Ainslie (1997) dans les zones marginales, mais agit comme désincitateur aux activités agricoles. Un grand nombre de personnes de plus de 60 ans sont retirées dans les villages, mais ne peuvent ou ne veulent pas investir financièrement ou en temps dans l'agriculture. De

nombreux villages, loin des centres, sont devenus ainsi plus des villages de retraités et des centres pour enfants, maintenus en survie grâce aux transferts gouvernementaux et aux transferts familiaux (De Lange, et al., 1994).

CARTE 3 L'AFRIQUE DU SUD DES BANTUSTANS

1990-1998 : La "nouvelle Afrique du Sud"

La contestation contre le régime commence véritablement à partir des émeutes de Soweto en 1976. L'élection de M. De Klerk et la libération de M. Mandela en 1990 annoncent l'abrogation de toutes les lois de l'Apartheid. Les premières élections obéissant au mot d'ordre de l'ANC "One man, one vote !" ont lieu le 27 avril 1994, et M. Mandela est élu premier président de la "rainbow nation", dans laquelle les homelands sont alors tous réintégrés.

En 1998, l'espoir est bien retombé, la désillusion est le pendant de l'illusion déraisonnable de 1994 : le gouvernement de Thabo Mbeki s'est refusé à organiser une réforme agraire qui remettrait en cause les droits de propriété des 67 000 exploitations blanches, soucieux qu'il était "de préserver la paix sociale" (J.B. Onana, 1994). Celles-ci sont pourtant en crise très grave, puisque l'ensemble des subventions gouvernementales qui les portaient a été coupé à partir de 1994. La réforme agraire se fera donc "par le marché". Chaque fermier blanc dispose environ de 1 000 ha de terres contre 2 pour un agriculteur noir

La population d'environ 40,5 millions de personnes se répartit en :

- Ø 3 millions de blancs anglophones, vivant surtout en ville.
- Ø 3,5 millions de blancs afrikaners. La fraction rurale est importante et possède la majeure partie des terres. Ces deux groupes ont un des niveaux de revenus les plus élevés au monde.
- Ø 1 million d'indiens, centrés surtout dans le Kwazulu-Natal, autour de Durban.
- Ø 1.5 millions de métis, vivant surtout dans le Western Cape, autour de Cape Town.
- Ø 31.5 millions de noirs, appartenant à diverses ethnies dont les différences ont été volontairement accentuées par le pouvoir blanc pour diviser son opposition.

Le Reconstruction and Development Programme s'est fixé actuellement l'objectif de redistribuer 18,5% des terres arables d'ici à 2007, au lieu de 30% d'ici à l'an 2000 comme promis en 1994. Le programme de réforme agraire comporte trois volets :

- Ø Un programme de restitution à leur terre des communautés déportées lors des expulsions engendrées par le Land Act de 1913 et ses dérivés. Mais la complexité et la nécessité d'agir en communauté, 80 ans après, réduit à néant l'efficacité de cette démarche.
- Ø Le deuxième volet est un système de crédit (max.15 000 rands) à l'achat de la terre.
- Ø Le troisième est une réforme de la législation sur la propriété, qui devrait autoriser près d'un million de personnes d'accéder à la propriété. Mais le budget consacré au RDP était en 1996 de 0,33%, soit 150 millions de dollars.

De 1995 à 1997, seuls 0,4% des terres furent redistribuées. La question agraire risque donc d'être longtemps la partie faible du programme électoral de l'ANC vis-à-vis de son électorat rural, en particulier pour les futures élections présidentielles de 1999. (P.Triay-Koné, 1997).

L'économie piétine autour de 2% depuis 1994, ce qui ne donne que très peu de chances au gouvernement de pallier aux gigantesques problèmes qu'il affronte. L'effondrement initial avait été suivi par une phase de consolidation durant l'année 1997, mais l'année 98 s'est caractérisée par une quasi-récession amenant le gouvernement à dévaluer de 20% le Rand, la monnaie nationale. L'inflation reste forte, autour de 12%, rendant difficiles les investissements à long terme. Les taux d'intérêts à long terme, après un plancher en 1995 à 15% ont flambé à 22% durant la période janvier-août 1998. Enfin, la population blanche, surtout anglophone, émigre en masse vers l'Australie ou le Royaume-Uni et ne part pas les mains vides, expliquant ainsi les taux d'intérêt pratiqués par la banque fédérale. (Données First National Bank, annual report 1998).

Vu les conditions de crédit, les petits agriculteurs, même en association, ne peuvent avoir que difficilement un crédit à 30%, voire 35% à l'année, uniquement dans les cash loans (petits établissements de crédit), car les grandes banques n'accordent des crédits qu'au compte-gouttes. Même ces cash loans ne financent pas les agriculteurs. Le Programme de Soutien aux Microprojets, le seul programme national de microcrédit préférentiel (autour de 23%) pose des conditions impossibles à remplir : il faut avoir un salaire régulier (impossible à trouver dans les villages), un compte en banque de plus d'un an et le fonds ne finance pas plus de 50% du salaire mensuel !

ANNEXE 4 L'ECONOMIE SUD-AFRICAINE ACTUELLE

3.2. L'EASTERN CAPE : UNE PROVINCE, DEUX MONDES.

3.2.1. MILIEU ET POPULATION.

D'une superficie de 170 616 km², la province forme la partie Est de l'ancienne province du Cap et comprend ainsi les deux anciens bantustans du Ciskei (ancienne capitale Bisho) et du Transkei (ancienne capitale Umtata), le Corridor blanc entre ces deux entités (capitale East London), à l'Est. L'Ouest de la province, entièrement en zone "blanche" sous l'apartheid, a pour capitale Port Elizabeth.

Les précipitations augmentent du nord-ouest, autour de 300-400 mm au sud-est où elles peuvent excéder 1000 mm (contreforts de l'Amatola, côtes du Transkei). Mais vue la forte évapotranspiration en été, les réserves d'eau des retenues collinaires, des barrages et des réservoirs sont souvent juste suffisantes pour passer la période sèche de l'hiver. Pour la région de l'ancien Ciskei, la température moyenne annuelle est comprise entre 18 et 20°C avec des extrêmes en été allant jusqu'à 40°C, en hiver de 7 à

9°C, avec de fortes possibilités de gel au fur et à mesure que l'on monte en altitude et que l'on s'éloigne de l'océan.

La topographie est organisée en trois étages : La plaine côtière, jusqu'à 500 m d'altitude, est séparée par les chaînes de montagnes (2000 m d'altitude) du plateau intérieur à 1500 m. Une seconde chaîne de montagnes sépare celui-ci du haut plateau, plus à l'intérieur, qui atteint 1600 m d'altitude.

La population totale est estimée à 6.7 millions de personnes (A. Ainslie, 1996), soit 16.5% de la population totale du pays. Elle se répartit en :

- Ø 5.8% de blancs, centrés sur les grandes villes (East London, Port Elizabeth) et les zones rurales blanches hors bantustans.
- Ø 6.8% de métis. 0.2% d'asiatiques (indiens, etc.). Ces deux populations sont urbaines en quasi-totalité.
- Ø 87.2% de noirs. (CSS, 1994), se concentrant, même 4 ans après la chute de l'apartheid juridique, dans les deux bantustans. La province est dominée ethniquement par le groupe des Xhosas et regroupe 77% de la population de cette ethnie.

CARTE 4 L'EASTERN CAPE ADMINISTRATIF, LE TERRITOIRE DU CISKEI ET DE L'AMATOLA DISTRICT.

3.2.2. UNE ECONOMIE DUALE BASEE SUR L'ELEVAGE.

Avec une contribution de seulement 7,5% au PNB national, c'est la deuxième province la plus pauvre d'Afrique du Sud. 64% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté selon l'I.D.H. des Nations Unies, soit 4.1 millions de personnes. C'est aussi la province où l'espérance de vie (59.6 ans) et le taux de mortalité infantile (58.2) sont les plus mauvais. Ces chiffres doivent ainsi être augmentés pour comprendre la situation des noirs de la province uniquement.

La population active de la province est en 1994 de 1,3 million de personnes, avec un taux de chômage officiel de 45,5%, pouvant fortement augmenter dans les zones rurales noires. Sans secteurs miniers, l'industrie est limitée à la construction automobile dans les deux grandes villes. Le tourisme est relativement faible dans la région, comparée aux grands centres d'attraction des autres provinces.

A ce tableau doit être rajouté l'ensemble des flux de migrants : La fin de l'apartheid a engendré d'une part un large mouvement des populations des bantustans et des townships vers les centres urbains qui leur étaient interdits, et d'autre part des mouvements "forcés" d'expulsion des travailleurs agricoles des fermes blanches.

67% des habitants vivent en zone rurale, mais l'agriculture n'est pas l'activité dominante, puisque avec la pêche et la forêt, elle ne représente que 6.3% du GGP.

Comme dans le reste de l'Afrique du Sud, l'agriculture est duale, avec un secteur commercial quasi entièrement blanc, très riche très bien aidé, et un secteur "communal,

non aidé, sans ressources. Celui-ci constitue dans les bantustans 74% des terres du Ciskei et 84% de celles du Transkei. L'agriculture blanche est formée de fermes produisant des ananas, de la chicorée ou du blé sur la côte, ou des légumes ou des agrumes en culture irriguée dans les zones nord. L'élevage reste la plus grosse production en ultra-extensif, avec du mouton dans l'intérieur en zone sèche et des bovins surtout sur la côte. L'agriculture noire des bantustans est en déclin, produisant majoritairement du maïs et des légumes et élevant surtout des bovins et des caprins, les deux pour l'autoconsommation et une vente des quelques surplus. Quelques plantations paraétatiques d'ananas et d'agrumes dans le Ciskei, de thé et de canne à sucre en Transkei sont en déliquescence financière.

TABLEAU 2 DISTRIBUTION DUALE DES TERRES AGRICOLES DANS L'EASTERN CAPE

Utilisation du sol et des modes de développement	Agriculture Blanche		Agriculture noire	
	importance	Pourcentage	Importance	Pourcentage
Surface	86 000 000	89 %	11 000 000	11 %
dont terres arables (ha)	16 800 000	84 %	3 000 000	16 %
Nombre d'exploitations	67 000	2%	3 200 000	98 %
surface moyenne des exploitations (ha)	1 300	-	5,2	-

Sources: Marchés tropicaux, 1994, d'après E. Peuch-Lestrade et ARC

L'Eastern Cape est une province d'élevage avec la très grande majorité des caprins sud-africains (3.2 millions de têtes), le deuxième plus gros cheptel bovin du pays (2.7 millions) après le Kwazulu-Natal et le premier en nombre de moutons (8.5 millions). Cf. Figure 1.

70% des moutons sont produits sur les terres de l'ancienne Cape Province, à savoir des terres blanches en quasi-totalité (excepté les quelques black spots survivants), 2.5 % en Ciskei et 27.5 % en Transkei. Les bovins se répartissent à 65% pour le Transkei, 6.5% dans le Ciskei et 28.5% dans la zone blanche et les chèvres respectivement à 47% en Transkei, 6.5% en Ciskei et 47% en zone blanche. Les nombreuses sécheresses des années 80 ont mis à mal ces cheptels qui se reconstituent lentement, vu les forts taux de mortalité dus aux maladies.

Ainsi, l'Eastern Cape est la province qui vit le plus de l'élevage, en particulier dans les bantustans surpeuplés, mais en vit mal. On comprend alors que l'étude des systèmes d'élevage en Afrique du Sud devrait commencer par la zone où la demande est la plus

importante et où la cristallisation des oppositions entre les deux modes de production est la plus forte.

FIGURE 1 L'ELEVAGE DANS L'EASTERN CAPE.

3.3. LE CISKEI.

3.3.1. ORGANISATION PHYSIQUE.

Cet ex-pays ne mesure que 8 500 km² et s'étire de la côte de l'océan indien jusque dans l'intérieur sur 200 km. Le pays est barré par la chaîne de l'Amatola (altitude maximale : Mont Hocksback : 2 000 m), le divisant en quatre zones géographiques et climatiques (J. Hundledy et al, 1986)

CARTE 5 LES PRECIPITATIONS DANS LE CISKEI

CARTE 2 LES ECOTYPES DANS LE CISKEI

- Ø La ceinture côtière : D'une altitude moyenne de 0 à 300 m, son climat est subtropical, sans gel. Les précipitations annuelles moyennes sont de l'ordre de 630 à 800 mm.
- Ø Le plateau côtier et les terres intérieures : D'une altitude moyenne de 300 à 800 m, la zone subit quelques nuits de gel durant l'année (1-30 nuits) durant des hivers froids. Les précipitations annuelles sont de l'ordre de 500-650 mm. C'est la région de notre zone d'étude.
- Ø Les montagnes de l'Amatola, de 800 à 1900 m, au climat humide et froid (30 à 100 nuits de gel par an, avec de la neige sur les sommets en hiver), les précipitations annuelles moyennes sont de l'ordre de 1000 mm, c'est une ancienne zone de forêt.
- Ø La steppe tempérée de l'intérieur, de 1300 à 1900 m, Il s'agit du versant nord, donc ensoleillé, des montagnes. Le climat est froid (plus de 100 jours de gel par an), avec de la neige en hiver; les précipitations annuelles moyennes sont de 500 mm. On entre alors dans le Karoo.

- Ø Au point de vue géologique, le Ciskei est constitué de grès comme la majeure partie de l'Afrique du Sud, roche appelée Sandstone, dont les principales caractéristiques sont l'effritement et la très grande sensibilité à l'érosion, ainsi que sa pauvreté en phosphore. La région des plateaux côtiers et de la plaine côtière, de cette nature, est traversée de filons de dolérite, bien plus dure. Au point de vue pédologique, cette dualité se traduit par une différenciation entre sols.

- Ø Vu la qualité des sols, la faiblesse et les variations des précipitations, le Ciskei n'était pas considéré comme une bonne zone pour les cultures non irriguées par les ingénieurs d'aménagement du gouvernement sud-africain, et fut recommandé pour la production extensive de ruminants.
- Ø Le maïs constitue la quasi-totalité des cultures pratiquées, mais sa culture est rendue difficile dans tout le Ciskei, car l'on se trouve à la limite des précipitations

qu'il peut tolérer, autour de 600 mm. La création du Ciskei a abouti à une surpopulation (65 habitants au km²) par rapport aux potentialités agronomiques, ce qui poussait donc les habitants à chercher des revenus extérieurs.

3.3.2. LE BETTERMENT PLANNING.

Cette politique volontariste du gouvernement sud-africain d'organisation du territoire fut réalisée dans le Ciskei à partir de 1960. Exogène, artificielle et sans quasiment aucune concertation avec les habitants, elle s'est faite rapidement malgré les résistances évidentes qu'elle provoquait. Elle regroupait plusieurs événements : l'objectif était de "rationaliser" l'utilisation de l'espace de manière à pouvoir caser plus de personnes qui provenaient des Black spots. Les bases écologiques en sont les travaux de Acock (1953), toujours en vigueur actuellement.

Les anciens hameaux furent regroupés en une unité le long de la route, en général sur le point le plus haut du territoire, ce qui augmentait considérablement les distances aux terres cultivées et aux autres ressources (eau, bois, etc.). Les fermiers blancs situés sur le territoire à améliorer furent expropriés, des villages furent créés de toute pièce, avec pour population les anciens ouvriers agricoles de la ferme ou les populations de réfugiés des black spots arrivés avant ou au moment de la création du village. Ce mixage de populations d'origines différentes sera un frein aux concertations entre villageois.

Qu'il soit issu d'un regroupement ou d'une création, le village est organisé en une zone résidentielle limitée et d'un seul tenant (Residential site), une zone cultivable (arable Land) et une zone de pâtures (Grazing Area) (cf. lexique). Lors de la fondation du village, chaque famille se voit attribuer "une unité économique" assurant théoriquement l'autosubsistance, soit un site de résidence (4900 m²), des terres arables (2 à 4 morgen) et l'accès aux pâtures collectives. L'arrivée d'expulsés successifs dans les villages des bantustans entraîne, à partir de 1965, la création de nouvelles "unités économiques" avec très peu puis plus du tout de terres arables et où les sites résidentiels sont plus petits, la zone délimitée initialement n'étant pas autorisée à s'étendre ! Certaines personnes étaient alors forcées par les autorités à quitter les villages et se réfugier dans les townships.

Les limites entre les trois zones étaient souvent tracées sans observation sur le terrain, par des bureaux d'étude à partir de cartes topographiques. D'où de très nombreuses erreurs, impossibles administrativement à corriger, les planificateurs faisant d'ailleurs, au moins au départ, de nombreuses inspections pour vérifier l'application de leurs principes. La forte érosion des sols observée avant 1954 poussa les planificateurs à mettre en défens de nombreuses zones cultivées, l'ouverture de nouvelles zones arables ne compensant que partiellement ces pertes. Les villageois se retrouvèrent ainsi en général avec moins de terre qu'auparavant.

Les zones de pâture sont organisées en camps saisonniers, 3 à 4 en général, clos par des fils de fer barbelés fournis par le gouvernement, et sur lesquelles le bétail devait paître en alternance. Ce système ne fonctionna que quelques années, la taille des camps et sa disposition ne tenant pas compte des hétérogénéités des ressources fourragères. De plus, l'entretien des clôtures n'était assuré par personne, le gouvernement n'assurant pas la fonction et les villageois étant dans l'incapacité organisationnelle et financière de l'assurer, sachant que de nombreux vols sont commis pour pouvoir clore les jardins. Le transfert de responsabilités ne s'est jamais fait et le système tombera en déliquescence rapidement.

Enfin, pour lutter contre l'érosion imputée aux caprins et aux ovins, ceux-ci furent déclarés interdits. La loi fut appliquée aux ovins mais, face au total non-respect de cette dernière mesure pour les caprins vu l'importance sociale qui leur est accordés, cette directive sera amendée quelques années plus tard. Les chèvres sont en effet le bétail qui résiste le mieux aux conditions socio-économiques de la région et le marché caprin reste actif.

Certaines zones dont les propriétaires blancs furent expropriés ne furent pas transformées en villages, mais furent affectés aux propriétaires des black spots qui avaient été délogés, mais replacés en propriété privée ou freehold. Sur ces terres se sont installés de nombreux anciens ouvriers agricoles issus de fermes blanches ou ayant simplement suivi leurs patrons lors du transfert. Ils y sont installés sous le statut du tenant.

ANNEXE 5 CARTE DU BETTERMENT PLANNING SUR LE VILLAGE DE TWECU

3.3.3. LA SITUATION ACTUELLE.

En 1981, le Ciskei devient (plus ou moins) indépendant. Le pouvoir est détenu par Lennox Sebe, qui, face à des ressources industrielles et minières inexistantes, se lance dans une politique de soutien à l'agriculture, rencontrant en cela les vœux sud-africains qui le soutiennent financièrement : des plans d'irrigation sont créés, en coopérative ou détenus par l'état, le long des rivières Keiskamma, Great Fish ou Buffalo, qui produisent des cultures vivrières ou d'agrumes. Des tracteurs sont loués à bas prix aux agriculteurs qui abandonnent la traction animale. Les vaccins, les produits détiquant leur sont proposés à un très bas prix subventionné, ainsi que certaines semences et les engrais. L'ensemble est "parrainé" par les vulgarisateurs qui orientent très puissamment les pratiques agricoles. Les agriculteurs ne sont pas l'élément dynamique de cette modernisation, et ils la subissent. Des grandes exploitations para-étatiques de production d'ananas sont placées sous l'égide de l'ULIMOCOR, avec du matériel moderne. Cette politique volontariste accroît la dépendance des agriculteurs vers l'extérieur, et favorise un clientélisme accompagné de violences, teinté d'un nationalisme anti sud-africain.

Ses positions pro-ANC favorisent un coup d'état du général de brigade Gqozo, qui prend le pouvoir grâce aux paras sud-africains en 1988. Toutes les subventions à l'agriculture sont coupées, l'Afrique du Sud ayant fermé le robinet. Cette situation explique en partie l'attente et l'impression d'assistanat des populations du Ciskei, qui réclament des tracteurs dont le retour était promis par l'ANC et d'autres partis aux diverses élections.

En 1994, l'élection de N. Mandela à la présidence a entraîné la réintégration politique de tous les anciens bantustans, et la mise en place du RDP (Reconstruction and Development Programme), qui devait orienter les nouveaux choix de politique rurale vers la petite agriculture noire. Les grands organismes de soutien à l'agriculture ont fait faillite comme l'ULI MOCOR.

La situation économique actuelle des districts de l'ancien Ciskei est mauvaise : ils représentent 6.2% du GGP (équivalent au PIB, voir lexique) de la province. La majeure partie de leurs revenus provient en premier chef des pensions versées par les gouvernements fédéraux et provinciaux. La deuxième source de revenus sont les transferts familiaux des personnes "expatriées" vers les grandes villes sud-africaines. L'agriculture ne représente que 8.1% du GGP du Ciskei (Antrobus et al, 1993), chiffre qui est à nuancer : il constitue majoritairement les produits des quelques cultures d'exportation produites sur le territoire (ananas principalement) et ne considère que les produits des ventes déclarées, comme le marché des Auction sales (cf. lexique), qui ne représenteraient que 10 à 20% des productions animales vendues (Source : Département vétérinaire de l'ECDALA).

3.3.4. LES MODES DE TENURE FONCIERE.

L'ex-Ciskei est constitué à 74% de terres communales. Celles-ci sont constituées de villages non transformés par le Betterment Planning (traditionnal tenure), mais peuvent aussi en être le résultat, par regroupements de hameaux ou entièrement créés et peuplés de réfugiés (communal tenure ou trust).

Les villages "traditionnels" sont sous la forme la plus ancienne de gestion foncière, mais elle disparaît très rapidement dans le Ciskei, suite à la déconsidération des chefs aux yeux de la population, vu leur rôle de fonctionnaires-surveillants pendant l'ère de l'apartheid. Le chef de village, dont l'autorité est patrilinéaire, a pour charge la régulation des conflits. La terre et les ressources naturelles (bois, eau, etc.) appartiennent à la communauté, mais chaque famille a un permis d'occupation ou d'utilisation des ressources, transmissible, qui ne peut être retiré qu'en cas de non-utilisation (terres non cultivées,...) ou de mauvaise gestion aux yeux de la communauté. Le métayage et la sous-location sont courants.

Les villages sous trust étaient sous contrôle du headman. Celui-ci était élu pour un, deux ou trois ans, parmi 2 à 3 personnes proposées par le District. Payés comme

fonctionnaires de l'Etat, et considérés comme seuls représentants officiels du village auprès de l'Etat mais aussi représentant de l'Etat au village, leurs postes pouvaient être maintenus à vie. Ils avaient tout pouvoir sur les allocations de terre et la transmission par héritage n'est possible qu'avec l'accord du headman et de son conseil ; les terres n'étaient allouées qu'aux hommes mariés. Ce statut est très insécurisant, puisque l'ayant droit paie un loyer annuel au headman, fixé par celui-ci, ne peut pas les relouer et si ces terres ne sont pas cultivées, elles peuvent être confisquées. Vu l'importance de son pouvoir, et les accusations de népotisme et d'incompétence généralisés, le statut de headman a été déconsidéré et il fut rejeté par nombre de membres de villages à partir de 1992, même s'il reste le seul interlocuteur légal considéré par le gouvernement.

Le statut actuel de la gestion des villages est très peu formalisé et doit être modifié au niveau législatif. Le conseil des résidents (resident comitee) dirigé par un chairman a remplacé en 1992 celui dirigé par le headman : le principe est le même, mais le chairman, uniquement élu, est tenu à ne rester en poste qu'un an. Dans certains villages comme celui de Twecu de notre zone d'étude, la situation était suffisamment conflictuelle pour qu'il n'y ait ni chairman ni headman en fonction. Seul le chairman de l'association agricole (la farmer's association) jouait ce rôle actuellement vacant, même s'il ne représente que les agriculteurs du village.

Seuls les membres "reconnus" du village ont droit à la terre communautaire, certifiés par un "permit to occupy" (PTO). Comme certains villages ont été peuplés par vagues successives, les derniers villageois arrivés n'ont pas droit à la terre et n'ont souvent pas droit à la parole dans les réunions. Ce vrai problème de représentativité dans les villages rend les dialogues très difficiles. De plus, ces villages sont théoriquement regroupés sous des Autorités Tribales (tribal authorities) dirigées par des chefferies, mais ce système est également complètement rejeté par la population et n'a plus aucun pouvoir.

Les freeholders sont en propriété privée, mais ils devaient obtenir l'accord du ministère de l'agriculture du Ciskei pour toute vente, obligation qui fut supprimée dès 1994. Transmissible sans limitation, elle est le statut le plus avantageux. Les freeholders du Ciskei sont soit des personnes possédant ces terres avant 1913, soit des personnes dans cette situation, mais dont les terres se trouvaient dans les "black spots". Déportés vers 1960 lors du Betterment, ils ont obtenu en échange les terres appartenant aux fermiers blancs expropriés dans le Ciskei, de moindre qualité.

De nombreux travailleurs agricoles d'origine diverse se sont installés sur ces mêmes terres. Le système des tenants permet aux personnes qui s'installent d'occuper une terre sur celle d'un propriétaire en échange d'un loyer en comptant (fermage) ou en nature (partie de la récolte: métayage), voire en travaux. Ces personnes ont pour la plupart arrêté de fournir un service en échange de l'occupation de la terre depuis 1994, la loi interdisant les propriétaires de chasser des occupants "illégaux".

Le reste du Ciskei comprend les zones urbaines, les fameux townships, en propriété ou en trust et les terres appartenant directement à l'Etat (réserves, etc.)

Selon les critères officiels (cf. an Agricultural guide for Ciskei), la capacité de charge du Ciskei est de 102 000 LSU (voir lexique), ce qui rendait théoriquement obligatoire la limitation du cheptel. Mais le nombre réel était estimé à 281 000 LSU en 1989. Les changements qui sont survenus par la suite ont permis théoriquement une augmentation du cheptel, mais la sécheresse de 1990 aurait fait 107 000 LSU de perte (W. Van Averbekke et al, 1996), et les vols, les différentes épidémies et l'incertitude sur les statuts de propriété auraient limité cette libération des productions.

SCHEMA 2 ORIGINE ET NATURE DES MODES DE TENURE FONCIERE DE LA PAYSANNERIE NOIRE EN AFRIQUE DU SUD

3.4. L'AMATOLA DISTRICT.

CARTE 7 LE ZONAGE A DIRE D'ACTEURS, UN ZONAGE ECONOMIQUE AUTOUR DE LA ZONE D'ETUDE

Les districts de l'Eastern Cape sont regroupés en magisterial district, parmi lesquels l'Amatola district comprend notre zone d'étude. Un zonage à dire d'acteurs fut réalisé sous la direction de P. Caron (Caron, 1998) pour les six districts côtiers entourant notre zone d'étude, à savoir :

- Ø Zwelitsha, qui comprend notre zone, constituée de l'ancien district blanc de King William's Town et l'ancien district noir comprenant Bisho la capitale administrative de l'Eastern Cape et ancienne capitale du Ciskei, et la township de King William's Town, Zwelitsha.
- Ø Peddie, Middledrift, Keiskammahoek, qui font partie de l'ex-Ciskei.
- Ø East London-Mdantsane, un district également combiné de la ville ex-blanche de East London et le district correspondant à son township, Mdantsane.
- Ø Le district de Komga, dans l'ex-Corridor blanc.

Ce zonage, en interrogeant des acteurs-clés (représentants des systèmes de santé itinérants, agriculteurs, prêtres, vulgarisateurs, agents de conciliation, représentantes d'associations, etc.) avait pour objectif de dégager les grands traits des relations qui lient cette zone à son environnement. Il consiste à recouvrir une carte détaillée d'une zone par un papier calques et d'identifier des zones définies par les acteurs, zones qu'ils décriront dans des matrices détaillées :

- Ø Un axe majeur relie, via la voie rapide N2 et le chemin de fer, la conurbation East London Mdantsane et la ville de King William's Town, et se poursuit vers Middledrift. Il est marqué par un chapelet de zones industrielles (Fort Jackson, Zwelitsha, Dimbaza). Les forces économiques s'orientent autour de cet axe.
- Ø Dans la partie ouest correspondant à l'ex-Corridor blanc, le territoire rural est constitué de fermes commerciales blanches. Intensives sur les axes de communication (élevage laitier), elles s'orientent vers la production extensive de viande bovine et d'ananas le long de la côte.

- ∅ Le Ciskei à l'est de la carte, s'organise aussi autour de cet axe. La multilocalisation des familles (les vieux et les jeunes enfants dans le village ancestral, les adultes dans les villages proches de la zone d'activité et les jeunes à la recherche d'un emploi en ville) s'intensifie au fur et à mesure que le village ancestral est éloigné de l'axe. Une première zone entoure l'axe : les habitants travaillent en ville et peuvent faire le trajet quotidiennement. La deuxième zone correspondrait plutôt aux villages trop distants des centres pour un trajet quotidien. Ces villages sont ainsi peuplés de gens qui ne travaillent pas. Ils sont retraités pour la plupart et touchent une pension, et s'occupent des petits-enfants qui sont tous scolarisés. Les personnes trop jeunes pour les pensions peuvent bénéficier de transferts familiaux.

- ∅ On peut noter que l'ancienne zone de plantations d'ananas dans le district de Peddie modifie ce jeu de forces économiques, mais leur désagrégation progressive après la faillite de l'ULI MOCOR semble conduire à un partage des terres entre les villages alentour, qui rétablirait les gradients. De plus, il existe sur cette portion de l'ancien Ciskei deux zones de fermes commerciales privées. La première, à Peddie, est une zone de fermiers blancs produisant essentiellement des bovins et d'ananas. La deuxième zone de propriétaires privées, dans notre zone d'étude, est la zone de freeholders que l'on se propose d'étudier.

Cette étude se poursuit actuellement pour l'ensemble du Magisterial district de Amatola par L. Lhopitallier et des intervenants sud-africains.

3.5. LES AUTORITES TRIBALES DE KAMBASHE ET D'IMIQHAYI.

CARTE 8 LA ZONE DE KAMBASHE-IMIQHAYI

Le choix de la zone d'étude est à replacer dans le cadre du projet Umthiza, qui souhaitait acquérir des connaissances sur une zone rurale d'un bantustan, le Ciskei. Une étude de l'ARDRI avait été réalisée en 1987, permettant d'avoir un aperçu des conditions de vie de cette région particulière. C'est la principale raison du choix de cette zone, de manière à pouvoir comparer avec les données actuelles. Ce choix peut être discuté, vu la faible part de l'agriculture en général et de l'élevage en particulier dans toute cette zone. L'étude des conditions de vie fut réalisée en 1997. La zone est incluse dans deux tribal authorities limitrophes, Kambashe et Imiqhayi.

Elle est ainsi à la croisée de centre urbains (KING William's Town, East London mais surtout Zwelitsha et Mdantsane, 1 million d'habitants), de centre industriels (Dimbaza, Zwelitsha, Fort Jackson) et de centre agricoles (les fermes commerciales blanches d'East London et les plantations d'ananas de Peddie), mais aucune embauche n'est vraiment notable, chacun de ces secteurs affrontant une crise grave. L'histoire de ces deux tribal authorities est complètement différente, mais la zonation agro-écologique s'organise différemment, en parallèle avec le littoral.

3.5.1. LA TRIBAL AUTHORITY DE IMIQHAYI.

Limitée à l'est par la Tyolomnqa et à l'ouest par la Keiskamma, elle est vallonnée et ses pentes sont très érodées. Formée uniquement de villages, cette unité est ancienne, et a pour origine la fixation sous la protection de missionnaires de villages de Xhosas school (qui acceptaient l'évangélisation et l'enseignement blanc), par opposition aux Xhosas red (traditionnels, par référence aux vêtements rouges qu'ils portent), vers 1825. Tous les villages ont été transformés par le Betterment vers 1960, et organisés en mode communautaire trust sous l'autorité du headman. Cette villagisation a entraîné la création de ces villages dont certains (Twecu, Cwecweni, Gxetu, Moni) ont fait l'objet de l'étude de 1997. Il fut décidé de choisir un village de cette zone, de manière à étudier les pratiques techniques à l'intérieur d'un ancien village régi par le système du trust. Un de ces quatre villages devait être choisi, de manière à utiliser les données de l'année précédente.

3.5.2. LA TRIBAL AUTHORITY DE KAMBASHE.

Celle-ci est très récente : issue de l'expropriation de fermiers blancs producteurs de bovins viande au Nord et d'ananas au Sud, elle a été organisée en réserves noires à partir de 1960, et ce, afin d'accueillir les réfugiés de black spots du corridor, en plus des anciens ouvriers agricoles des fermes blanches. Le mouvement de création de villages a commencé par le Sud au moment du Betterment Planning : Altile et Hill furent créés en 1960, Mimosa Park en 1962. Au fur et à mesure que les fermes blanches étaient rachetées par l'Etat à leur départ, des villages étaient créés le long de la route 341 : Phumlani en 1984, Good Hope-Aleni en 1989, Kuni en 1995 et enfin Nxwashu en 1998 le long de la route 346 !

Une zone reste actuellement non aménagée en villages et constitue la zone des 47 freeholders décrits précédemment. Près de 800 tenants résidaient sur cette zone en 1987 (ARDRI, 1989) mais seuls en resteraient environ 200 foyers. Les personnes manquantes constituent la majeure partie des populations des nouveaux villages : Ces personnes, arrivées en 1960 et ayant bénéficié de lopins de terres "prêtés" verbalement par les propriétaires ont préféré rester sur ces terres plutôt que s'installer dans les villages déjà créés, car, nouveaux arrivants, ils savaient qu'ils n'avaient aucune chance d'y avoir accès à une terre de culture, les villageois bloquant complètement l'accès aux nouveaux arrivants. La création de nouveaux villages leur permet cet accès.

L'objectif est donc de choisir un village nouveau de cette zone, régi également par le système du trust, de manière à avoir le pendant de Imiqhayi. La troisième zone d'étude sera la zone freehold de manière à voir si le mode de tenure foncière joue un rôle dans les pratiques d'élevage.

3.5.3. DESCRIPTION GENERALE.

Un milieu physique au faible potentiel

Notre zone d'étude se situe géographiquement dans la région des plateaux côtiers, entre la rivière Buffalo et la Keiskamma river. Administrativement, elle dépend du district de Zwelitsha, et constitue la frontière avec les districts de Peddie et d'East London -Mdantsane.

Le climat

La pluviométrie est un élément de différenciation important dans la zone : Le gradient de précipitations passe d'environ 650 mm par an dans le sud de la zone à 420 mm dans le nord, près de la rivière Buffalo. En moyenne, entre septembre et janvier, c'est-à-dire en pleine saison des pluies, la probabilité que les précipitations s'élèvent à 240 mm est de 75%, ce qui montre la dichotomie entre saison sèche en hiver et saison humide en été ; la moyenne est de 330-350 mm durant cette période. W. van Averbecke a modélisé pour la zone d'étude la probabilité de précipitations à partir de caractéristiques géographiques et de données de stations météorologiques (cf. graphe 3). Cette saison des pluies présente deux pics de précipitations au début et à la fin de la saison, puisque nous sommes proches du confluent entre régimes méditerranéen et tropical.

Le maïs est la culture de base de toute la zone, mais la partie Nord, dont le risque de sécheresse est plus élevé et les précipitations nettement plus faibles, a des rendements plus faibles : les agriculteurs affirment que produire du maïs dans les conditions où ils sont est peu rentable : Il pleut nettement moins (cf. graphe des précipitations) et personne n'envisage de faire du cultiver du maïs en irrigué, vu les investissements nécessaires.

Seul avantage dans cette zone, la densité de population, propriétaires et tenants confondus, est plus faible grâce au statut légal non villageois. Cela induirait, si la taille moyenne du troupeau par foyer reste la même que dans les villages, une capacité de charge plus faible permettant une meilleure orientation des exploitations vers l'élevage, mais cela reste une hypothèse.

Les températures minimales moyennes varient de 7°C à 9°C en juillet et les températures maximales moyennes de 26 à 28°C en janvier (Cf. graphe 3). L'hiver est doux mais très venteux.

FIGURE 2 DIAGRAMME OMBROTHERMIQUE DE LA ZONE D'ETUDE

Topographie et pédologie

La topographie est celle d'un plateau encaissé, avec des altitudes variant de 10 à 500 m. Les pentes sont fortes et les vallées de rivières et de ruisseaux à régime torrentiel sont encaissées, avec une forte érosion régressive ou en griffes profondes de 2 à 3 m jusqu'à la roche-mère. A noter que, selon les agriculteurs et nos observations

personnelles, que cette érosion, dont les dégâts sont visibles, semble s'être arrêtée (repousse d'herbe dans les entailles) ! Cela contredit l'affirmation des travaux sud-africains (Dansgaard, 1994, cité par F. Lasbennes) selon laquelle l'érosion est due au surpâturage du lui-même à une trop grande quantité de bovins et surtout d'ovins et de caprins. Leur nombre n'a jamais été si important !

Le problème majeur des sols est la faible capacité de rétention en eau des sols et leur faible profondeur. La description des sols donnée par les habitants du village est indiquée dans le tableau ci-contre (elle est corroborée par un pédologue, Wim van Averbekke). Du fait de l'affectation des champs en arable lands par le Betterment planning sans tenir compte des différences de sols, il n'y a pas (encore) de conflits entre personnes voulant cultiver les "bonnes" terres Madakana et les éleveurs. Mais le désintérêt pour l'agriculture généralisé n'est pas forcément définitif et la mise en valeur de ces terres serait une source de conflits potentielle.

TABLEAU 3 LES DIFFERENTS TYPES DE SOL RENCONTRES

Les bushvelds

La végétation naturelle est définie par la classification de Acock (1953) en type de velds (cf. Lexique) (M.J. Willis et W.S.W. Trollope, 1982) :

- Ø Le sud de la zone, le long de la rivière Twecu et de la rivière Tyolomnqa, sont classé en valley bushveld, ainsi que la partie Nord des freeholders le long de la rivière Buffalo, caractérisé par le genre Euphorbia. (Cf. figure 1) Les deux parties de notre zone d'étude y sont situées. On peut la décrire en grandes unités :
 - Les zones denses d'arbustes et d'arbres (à la limite d'une forêt) : la charge moyenne de pâture d'herbe est de 7.8 à 7.6 hectares par LSU. La charge moyenne de broutage d'arbustes est de 1.6 hectares par SSU.
 - Les zones de prairies : la charge moyenne de pâture d'herbe est de 6.4 hectares par LSU. La charge moyenne de broutage d'arbustes est de 1.6 hectares par SSU.
 - Les zones de prairies envahies par des arbustes (surtout blue bush et A karoo), la charge moyenne de pâture d'herbe est de 15.2 hectares par LSU. La charge moyenne de broutage d'arbustes est de 2.0 hectares par SSU.
- Ø Le centre de la zone est défini comme Coastal forest and thornveld, avec des forêts d'arbustes épineux et des eucalyptus.
- Ø Enfin, l'extrême ouest est défini comme Eastern province thornveld, caractérisée par un "maquis" d'épineux dominé par Acacia Karoo.

De plus, certaines plantes ont colonisé le milieu, surtout depuis les années 50 :

- Ø Le blue bush (*Pteronia incana*) est un petit arbuste bleu clair (30 cm) qui s'installe et colonise des terrains accidentés ou érodés. Il n'est pas consommé par les chèvres et n'a donc aucune limitation à son expansion : Selon les habitants, il empêcherait toute recolonisation, en bloquant la pousse d'autres plantes herbacées ou pérennes

(étouffement racinaire ? Toxicité ?) et favorisant ainsi l'érosion de ces zones, celles-ci deviennent donc des inutilisables.

- Ø L'Acacia karoo, plante anciennement présente, a profité, selon les habitants, de la diminution du nombre de chèvres à cause du Betterment, puisqu'elles le consomment plutôt à l'état de jeunes pousses de moins d'un an. Il s'est alors étendu sur les champs abandonnés et les pâtures, limitant la qualité de pâturage pour bovins lorsque le bush devient trop dense. De plus, les autres arbustes, plus appétents, disparaissent s'il y a trop d'A. karoo. C'est l'absence et non pas la surabondance de chèvres qui a causé des dégâts à l'écosystème depuis le Betterment planning. (cf. figure 3)

Les choix des finages étudiés

La tribal authority de Imiqhayi

le choix s'est porté sur le village de Twecu :

- Ø Le village est sur le sommet d'une colline dominant le cours amont de la petite rivière permanente Twecu. (cf. carte)
- Ø Le village est grand et peuplé (165 foyers), permettant d'avoir accès à la plus grande diversité possible. De plus, sa grande surface le met au contact avec
 - Des villages n'ayant pas été affectés par le Betterment planning, à l'est (Cwecweni)
 - D'autres villages ayant été affectés par le Betterment planning au nord (Phole)
 - La zone au sud et à l'ouest, zone affectée ultérieurement à la création du Ciskei (1981) comme faisant partie du district de Zwelitsha et de Mdantsane, et correspondant à d'anciennes fermes blanches réorganisées en villages à statut communal. (Altile, Kalikeni et Hill)

Les premières impressions de ce village poussaient à croire à une opposition entre les possesseurs de "moyens" troupeaux (possédant environ 10 bêtes) qui souhaitaient un système commun d'achat d'un traitement des troupeaux et les petits possesseurs, souhaitant garder le produit gouvernemental ne pouvant pas payer, ce qui paraissait intéressant.

La tribal authority de Kambashe

Nous avons choisi le village de Altile :

- Ø Il est placé sur une colline aux pentes fortes terminant en piton rocheux dominant la confluence entre la petite rivière Twecu et le fleuve Tyolomnqa (ou Chalumna).
- Ø Il est contigu au village de Twecu, ce qui permet de résoudre les problèmes logistiques entre différentes équipes travaillant ensemble sur un terrain proche et ne possédant ensemble qu'un seul véhicule :
 - Sa contiguïté avec Twecu permettra d'envisager les relations de pâture avec ce village.
 - Ce village est le plus ancien de la zone avec Hill, ce qui permet d'observer la situation "après repos."

- Ce village a été étudié en 1997 par N. Zaroh et M. Laurent. L'échantillonnage pourra donc utiliser leurs données. Celles-ci ont montré d'ailleurs une plus grande diversité des situations dans ce village que dans les villages plus au Nord (Gxetu, Mimosa Park, Welcome Wood). La population, entièrement d'origine rurale, a des provenances et des histoires cependant variées.

Une partie de la zone freehold a été choisie

L'organisation générale de la zone se définit perpendiculairement à la route goudronnée, il n'y a pas de grand contraste entre l'est et l'ouest de la zone au niveau agro-écologique. La zone choisie est située dans l'est de la zone générale :

- ∅ Elle est plus large et permet donc de voir dérouler une plus grande diversité de situations sur une plus grande largeur, ce qui facilite la visualisation des contrastes.
- ∅ Située à l'est, elle est plus proche et plus facilement accessible de la piste dite de la "Kei brick", qui est la piste conduisant aux villages, toujours pour des raisons logistiques entre trois équipes travaillant ensemble.
- ∅ Le finage choisi ici correspond à une unité de dipping tank, c'est-à-dire l'ensemble des exploitations qui traitent leurs animaux au même bain détartrant. Ce qui ne préjuge en rien de leurs pratiques mais permet d'étudier une unité dans son ensemble en pouvant observer de visu l'ensemble des bêtes de l'unité lors des bains. D'autres exploitations ont été enquêtées pour vérifier s'il n'y a pas de biais particulier à cette zone.

3.5.4. LA ZONE DES VILLAGES, ORIENTEE VERS EAST LONDON.

Son orientation économique est plutôt du côté d'East London :

- ∅ Le prix des taxis-minibus, seuls transports en commun, est moins cher (environ six rands pour East London contre 8 à 9 rands pour King William's Town), car la distance est plus courte et la route y est pour la plus grande partie goudronnée. Ces liaisons sont plus fréquentes vers East London.
- ∅ La présence des petites épiceries dans la majorité des villages est compensée par les prix élevés qui y sont pratiqués. Les familles s'approvisionnent en produits essentiels (nourriture, paraffine pour l'éclairage et la cuisson, etc.) dans les supermarchés de la ville d'East London à 45 km, et ce, en général, hebdomadairement.
- ∅ La vente directe des produits en ville est peu courante et peu pratiquée (données P. Fedrico), elle a plutôt lieu à l'intérieur de la sphère familiale qui y est basée. Mais celle-ci n'est située quasiment qu'à Mdantsane, qui compte près d'un million d'habitants, tous noirs.
- ∅ Malgré le taux de chômage (officiellement de 45%), les jeunes continuent à migrer et à s'installer en ville, et ils le font plutôt dans le centre East London-Mdantsane.
- ∅ Les membres de la famille travaillant "en ville" sont plutôt à Mdantsane, le township d'East London. Ils sont une source majeure de revenus, par le transfert d'argent ou de produits en nature, dont les prix sont paradoxalement plus faibles en ville que dans les villages, ce qui illustre le type de relations qui existe entre ces deux

éléments. Elle est considérée comme étant une zone communale de villages, en bordure de l'ancienne frontière et donc des fermes commerciales blanches.

Enfin, le district d'East London est aussi une éventuelle zone d'emploi dans les grandes fermes commerciales blanches. Cette zone se situe à la croisée de zones et de districts à vocations différentes, ce qui permettrait d'observer l'influence respective des différentes grandes activités sur les personnes vivant dans cette zone.

La population est différente entre les deux villages, en lien avec leurs histoires :

- Ø Twecu comprend une population relativement homogène : il n'y a pas eu d'arrivée de nouveaux habitants réfugiés depuis les années 60. Une certaine homogénéité apparaît dès lors dans les unités économiques, et toutes, sauf celles dont le chef de famille n'est pas un homme marié ont droit à des parcelles de 1 à 4 morgens et l'accès aux ressources pastorales. La diversité entre les foyers résidera dans la capacité à mobiliser de la main d'œuvre, le revenu des pensions et des transferts familiaux.
- Ø Altile présente une dichotomie entre les anciens ouvriers des fermes blanches et leurs descendants d'une part, et les nouveaux arrivants réfugiés après les années 60 d'autre part. Les premiers ont droit au PTO qui équivaut à une quasi-propriété dans la situation législative actuelle. Les personnes aux origines différentes et plus tardives restent considérées comme "étranger" et leur accès à la terre reste bloqué, ce qui entraîne une différenciation, qui combinée à d'autres éléments, crée un plus grand écart de revenus.

3.5.5. LA ZONE *FREEHOLD*, DANS L'AXE URBAIN DE LA BUFFALO.

Cette zone dépend beaucoup plus de la conurbation King William's Town-Zwelitsha-Bisho, étant beaucoup plus proche de ces villes. Celles-ci jouent le même rôle pour cette zone que East London-Mdantsane pour les villages.

- Ø Nous avons pu constater l'existence d'une certaine production artisanale (pipes, paniers, balais, etc.) qui est revendue en villes ou dans les zones touristiques de la côte.
- Ø Certains freeholders produisent pour vendre, et leurs produits sont vendus en ville.
- Ø La présence d'une route goudronnée traversant la zone favorise les échanges quotidiens de population, et cette zone de fermes privées peut aussi être considérée comme faisant partie de la zone de trajets quotidiens définissant la sphère d'influence du zonage à dire d'acteurs.

La zone freehold présente une différenciation économique entre, en gros, les tenants et les propriétaires privés, nuancée fortement par la quantité de main d'œuvre disponible.

- Ø Élément important : la taille de la propriété est rarement connue (celle des champs, un peu mieux puisqu'ils sont cultivés), puisqu'elle est définie par des intervenants extérieurs à la propriété : Les exploitations ont été attribuées à

ces freeholders, provenant tous des black spots de Komga, en fonction de la taille et du cheptel qu'ils ou leurs pères possédaient à Komga ! Nous n'avons pas entendu une fois parler de vente ou d'emprunt de terres, les 47 propriétés sont toujours là, avec quelque qu'un dessus, quitte à ce que cette personne ne cultive plus et n'ait plus de cheptel. Il y aura alors utilisation de l'espace pâturable par les voisins ou tenants, mais pas des terres cultivables. La taille de l'exploitation ne peut pas être un critère de classification des exploitations actuelles.

- Ø Plus de 200 tenants habitent cette zone. Or, le travail réalisé par l'ARDRI en 1987 indiquait une population de 800 tenants. La différence est le résultat de l'exode vers les nouveaux villages créés encore actuellement. Ils ont compris que la zone des freeholders ne sera pas "villagisée", surtout depuis 1994. Ils attendent la création de villages neufs pour s'y installer, entre autres et surtout pour pouvoir avoir accès à la terre, car ils savent que les nouveaux arrivants dans un village n'y ont pas accès 30 ans après, bloqués par les anciens workers des fermes.

Les habitants de notre zone d'étude ont pour principale source de revenus les pensions et les transferts d'argent. Ils dépendent de la ville pour leur approvisionnement, et la production végétale et animale constitue plus un appoint de revenus, monétisés ou non.

IV

DETERMINANTS DES SYSTEMES D'EXPLOITATION.

4.1. EVOLUTION DU SYSTEME AGRAIRE.

4.1.1 LE SYSTEME AGRAIRE INITIAL.

La zone des freeholders et le village d'Altile ne datent que de 1960. Le système précédent était des fermes commerciales blanches privées, orientées vers l'élevage extensif de bovins et employant de nombreux ouvriers agricoles noirs travaillant en famille (c'était la loi : tous les membres de la famille devaient travailler sur la même exploitation !) et vivant sur l'exploitation. La zone des freeholders correspondait à une zone d'une trentaine de grandes fermes blanches, et Altile regroupe trois fermes. Il est donc impossible de reconstituer quoi que ce soit de ce qu'il y avait avant sur ces zones. Le village de Twecu date de 1825 et les interviews avec des personnes âgées nous informent sur le passé agraire jusqu'à une limite maximum de 80 ans dans le passé, soit vers 1910-1920. Le système, après le Land Act de 1913, était donc déjà en crise potentielle, mais n'en avait pas encore subi les effets.

Organisation des exploitations

Le nombre de foyers était beaucoup plus faible. Les exploitations étaient regroupées en hameaux juste en dessous des sommets des collines. Les différents enclos aux bêtes ou kraals étaient situés juste en dessous, chaque enclos correspondant à une espèce ou à plusieurs si les comportements des animaux sont compatibles (chèvres femelles et veaux, par exemple...). Un jardin ou champs de case se situait en contrebas des kraals pour bénéficier de la fumure facilement transportable grâce à la pente.

- Ø Une zone alentour et jusqu'au fonds du talweg où se trouvait le cours d'eau correspondait à la zone de pâture pour les vaches allaitantes et leurs veaux sevrés mais pas encore capables d'accompagner le troupeau "sec", de manière à pouvoir collecter les animaux facilement le soir pour les traites. Les jeunes veaux restaient dans le kraal ou à proximité des maisons.
- Ø Celui-ci bénéficiait du reste de la zone comme aire de parcours, tenu par un vacher (en général un enfant) ou un chevrier.

Le travail est sexuellement différencié : aux femmes les travaux familiaux (cuisine, ménage, collecte du bois et de l'eau quotidienne, entretien du jardin et gestion des ateliers porcins et volailles), aux hommes les travaux des champs autres que les jardins, et les ateliers d'élevage bovins, ovins et caprins.

SCHEMA 3A AVANT LE BETTERMENT PLANNING

Les systèmes de culture

Les cultures étaient situées également en contrebas des kraals, sur les pentes et n'attaquant pas la forêt galerie, reconnue et protégée comme réserve de bois de charpente et gardienne, par son ombre, du maintien des cours d'eau.

Les espèces cultivées en champs étaient peu nombreuses :

- Le maïs est généralisé comme céréale principale dès cette époque. Deux variétés se partagent les parcelles : le maïs blanc est destiné à la consommation humaine, et n'est donné comme complément aux animaux qu'en cas de pénurie grave de pâturages. Le maïs jaune est destiné à la consommation animale et n'est consommé par les humains qu'en cas de destruction des stocks ou en période de soudure après une mauvaise récolte.
- Le sorgho reste consommé, surtout pour des la fabrication de la bière traditionnelle (sorghum beer ou inkomboti).
- D'autres cultures entraient dans la rotation en culture dérobée, comme le pois, le blé d'hiver ou le haricot.
- Le jardin potager fournit une source continue de légumes tout au long de l'année : carottes, oignons, choux, pommes de terre, épinards permettent de variations autour du plat moyen de samp and beans ou xmoucho.

Les champs étaient divisés en champs de maïs (les plus en fonds de vallée et plus riches en matière organique, le maïs ayant besoin d'un sol "frais") et champs de sorgho, sur les hauteurs. Les premiers entrent en rotation avec du blé de printemps, en culture dérobée, les deuxièmes avec du pois, une légumineuse qui fournit au sol une partie de l'azote pompée par les céréales. Cela nécessite un important transfert de fertilité d'où un important troupeau. Le renouvellement de la fertilité passe par un épandage de fumier au début de la saison de culture, fumier provenant de la consommation par les troupeaux de chèvres et de bovins des pâturages arbustifs.

Les systèmes d'élevage

Les bœufs étaient indispensables au fonctionnement du système de culture, car :

- Ø Ils fournissent le transfert de matière organique prélevée du bushveld.
- Ø Ils fournissent l'énergie de traction nécessaire à la culture attelée.

L'agriculture est pratiquée en utilisant avec des charrues à un soc (voir figure 3) avec des attelages de quatre, six à huit bœufs. Les foyers incapables de produire l'attelage de quatre bœufs (et ils étaient selon les témoignages recueillis, rares), empruntait les bœufs manquants auprès des voisins, en échange de rétributions sociales (invitations, fêtes, etc.).

Les bovins représentaient la principale forme d'accumulation du capital. Les petits ruminants sont destinés à la consommation et au sacrifice rituel lors des fêtes et cérémonies (initiation des jeunes adultes ou abakwetha, dot de compensation au mariage ou lobola, funérailles). Les agriculteurs étant partie prenante d'un système monétisé, un marché entre agriculteurs intra et inter villages existait mais pas de foires, celles-ci étant interdites par les lois discriminatoires. Le principal objectif du troupeau bovin était la production de jeunes bœufs destinés à la traction, puis à la vente : Les jeunes bœufs étaient mis au semis (planteur mécanique) à deux ans, puis à partir de 3 ans environ, ils travaillaient sur toutes les opérations culturales jusqu'à l'âge de 5 ans environ où ils étaient vendus aux fermes blanches. Cette période très courte impliquait alors un turn-over de bœufs important, en lien avec le gros troupeau nécessaire au maintien du système de culture.

Les exploitations possédaient aussi généralement de nombreux petits ruminants (moutons mais surtout chèvres en très grand nombre : supérieur à 50). Les petits ruminants constituaient alors une trésorerie facilement mobilisable en cas de problème. Les élevages étaient sexuellement différenciés : les hommes se chargeaient des bovins, les femmes des chèvres et des moutons et les enfants des deux. Les animaux étaient collectés tous les soirs et parqués dans les kraals correspondants.

Il y avait transformation du lait en amasi (lait caillé), voire en beurre. Généralement, aucun paysan n'achetait d'aliments, sauf en cas de sécheresse prolongée durant lesquelles ils se voyaient obligés d'acheter du fourrage pour leurs troupeaux aux fermes commerciales blanches des alentours.

SCHEMA 4 CALENDRIER DES CULTURES AVANT LE TRUST

Le renouvellement de la fertilité

La majeure partie des déjections était épanchée sur les champs de maïs, puisque ceux-ci ne bénéficiaient pas de l'apport azoté des légumineuses des champs de sorgho. Situés sur les meilleurs sols, les champs de maïs étaient aussi les plus à même de minéraliser les apports, surtout provenant des déjections des petits ruminants plus difficiles à minéraliser.

Les apports ont lieu au début de l'hiver sec, évitant ainsi, selon un agriculteur, une infestation par des adventices en été.

L'apport est important, provenant du saltus, par les bovins et les ovins, et de la sylva, par les caprins. La fin de l'été amenait aussi le dépôt d'une quantité non négligeable de bois et de feuillages prélevés sur la sylva, que les paysans faisaient brûler sur les

parcelles, permettant un rechargement en éléments minéraux. L'ensemble de ces apports semblait suffisant pour maintenir le système sans intervention d'une jachère longue.

4.1.2. LES EFFETS DU BETTERMENT PLANNING DANS LA ZONE D'ETUDE.

Dans chaque village, les trois zones organisées par le Trust furent clôturées par le gouvernement. La zone de pâtures nouvellement définie était divisée en trois ou quatre camps, ouverts selon une rotation annuelle selon les saisons. La saison sèche d'hiver correspondait à un camp, mais aussi aux terres arables ouvertes après la récolte, en vaine pâture. Les villageois citent un nombre maximum de 500 bovins qui, selon cette séparation en camps, aboutirait à une capacité de charge d'environ 2,4 UBT par ha de camp pendant 3 mois de l'année soit 0,6/ha.

Pour les champs

Les nouveaux champs sont certaines fois situés sur des sols médiocres qui s'altèrent vite si on utilise le même système de culture. Les bouses déposées sont moins rapidement assimilées par le sol ; leur efficacité est donc limitée.

Les nouvelles terres cultivables, par la distance supplémentaire de déplacement qu'ils imposent, diminuent l'intérêt pour l'agriculture : Pour apporter le transfert de fertilité des bouses facilité auparavant par la position respective des kraals et des champs, il est nécessaire de les transporter : Seuls les possesseurs de chariot et d'animaux de bât peuvent assurer ce transfert. Les autres doivent louer, ce qui est cher (R 20/ jour pour un chariot). De nombreux champs sont abandonnés. Ces personnes doivent donc ouvrir les champs pour que les bêtes elles-mêmes réalisent un transfert de fertilité : la vaine pâture augmente donc, et les cultures dérobées tendent à disparaître. La culture du haricot et du pois se généralise, mais en deuxième année.

Pour les pâtures

Le système de rotation ne peut être adapté que si les différents camps correspondent en taille, en qualité de pâture et en disponibilité en eau à la période de temps pendant lequel il est ouvert. Or, les camps avaient à peu près la même taille pour chacune des saisons, et les ressources naturelles étaient différentes. Les animaux en pâtirent et leurs qualités diminuèrent (production de lait, poids à la vente, force de traction).

Ce système ne fonctionna que quelques années, et fut très vite abandonné dès lors que les clôtures installées par le gouvernement commencèrent à se dégrader à partir de 1976.

Des villages comme Altile furent fortement encouragés, vu la meilleure qualité des sols, (cf. schéma 1) à cultiver pendant cette période des cultures dérobées (blé d'hiver, ray-grass, etc.). Mais les limitations imposées dans le cheptel s'appliquèrent effectivement

pour les ovins qui disparurent complètement, mais les caprins, également interdits, ne virent leur nombre diminuer que temporairement. Les bovins, dont le nombre était cantonné, ne furent plus déclarés. Les villageois citent une série de catastrophes (inondations vers 1970, sécheresse en 1962 et surtout 1982-83) qui provoqua des coupes sombres dans le cheptel, en particulier bovin. De manière générale, le troupeau déclina en nombre de manière importante, ce qui ne permit plus de maintenir les systèmes précédents.

SCHEMA 3B L'ORGANISATION DU BETTERMENT PLANNING

4.2. LES ZONES D'ETUDE, ORGANISATION ACTUELLE.

SCHEMA 5 LA SITUATION ACTUELLE DANS LES VILLAGES

SCHEMA 6 LA SITUATION ACTUELLE DANS LA ZONE FREEHOLD

4.2.1. LES ECHANGES DE PRODUITS AGRICOLES.

Il n'existe pas de marchés quotidiens hebdomadaires ou autres. Les réunions de ce type étaient interdites sous l'Apartheid. Il s'agit donc de ventes entre personnes suivant les besoins et les connaissances, souvent au sein d'une même sphère de voisinage.

Le marché des produits végétaux

Il est dual : la majeure partie de la production est destinée à l'autoconsommation ou à la vente au sein du même village. Deux exploitants, tous freeholders, vendent du maïs à une coopérative au même titre que les producteurs blancs de la région. Le prix reste le même, mais la coopérative permet d'écouler une plus grosse production.

Le marché animal

Il est également dual :

Un marché local existe, non déclaré et qui présente, contrairement aux articles de la littérature sud-africaine, une forte activité.

Un marché officiel l'Auction Sale est installé sur la route King Willam's Town-East London, et se tient deux fois par an, aux débuts des mois de septembre et de mai. Les vendeurs vendent au gouvernement qui revend aux acheteurs locaux ou aux boucheries, de manière à enregistrer les transactions et les poids recensés ; il n'y a pas de relations directes entre éleveurs. Ce marché est le seul indicateur officiel des activités de transaction de bétail ; or, il accumule les éléments négatifs :

- Une commission de 7% est prélevée sur chaque transaction.
- Les prix sont 20% moins chers à la vente par rapport au marché local, mais les prix à l'achat sont les mêmes.
- En général, ce marché est trop loin pour les exploitants, il leur faut donc payer des frais de transport pour acheminer leurs bêtes jusqu'au marché, alors qu'il suffit de laisser l'animal à l'acheteur qui ne vit pas très loin.

Il y a par contre plus de choix dans les animaux, et en particulier la possibilité de trouver des génisses pour le renouvellement des stocks. La vente sur l'Auction sale permet d'obtenir l'argent en une seule fois le jour de la transaction, alors que le marché local impose d'accorder à l'acheteur plusieurs versements qui peuvent prendre plusieurs mois pour être complétés.

Enfin, dons, entraides et invitations jouent un rôle très important dans les valeurs traditionnelles de la société Xhosa. Il est très difficile d'estimer la part des petits dons en échanges de petits services (courses à East London contre maïs, etc.), ainsi que l'importance des échanges, monétarisés ou non, au sein des villages. Un sac de haricot ou de pois s'échange contre un sac de même poids en maïs.

Vu la valeur symbolique forte de la viande et l'importance des sacrifices (rituels ou à l'occasion de la réforme de chèvres) dans les villages, on peut considérer qu'on peut manger un peu de viande tous les jours (de chèvre uniquement) en allant successivement dans les maisons qui en sacrifient une. (Cf. P. Fedrico)

4.2.2. LES CULTURES

Nous devons signaler que cette année de culture fut véritablement particulière : les premières pluies n'arrivèrent qu'en novembre, et tout le cycle de culture fut retardé. Il fut dès lors très difficile de reconstituer une année moyenne, les témoignages étant divergents. Ils étaient aussi peu nombreux, vu le problème logistique signalé, mais aussi par l'effet dévastateur et uniquement médiatique de El Niño, qui poussa une bonne moitié des agriculteurs rencontrés à ne pas planter cette année. Cela est par contre révélateur de la faible importance de l'agriculture dans leurs revenus, puisqu'ils ont pu s'en passer sans crise particulière. Ils n'en vivent pas.

L'objectif est de produire en faisant intervenir le minimum d'intrants et en minimisant les risques. Nous différencions les jardins, où les opérations de culture sont manuelles, et les champs où les opérations de culture sont réalisées en culture attelée lourde ou motorisée.

L'outillage

L'outillage manuel

- Le labour : on enfouit ainsi les adventices avec différents outils dépendant des revenus disponibles. Cela se fait avec une bêche, une charrue attelée ou un tracteur. Le principal intérêt est d'aérer le sol et d'augmenter sa réserve en eau.
- Le sarclage à la houe, pour enlever les adventices.
- La récolte, effectuée à la faux ou plus rarement à la faucille pour les chaumes du maïs. La récolte nécessite 1 personne-jour pour 0,4 ha à la faux.

L'outillage pour la traction animale

Les bœufs sont la seule alternative aux tracteurs pour les champs. Ils sont attelés alignés par deux :

- A huit ou six (la norme est huit, six est l'attelage de fortune), pour l'utilisation en champs (labour).

- A deux pour le semis en traction animale.
- A dix voire douze pour l'utilisation en animaux de trait pour le transport en charrette ou chariot (wagon), ceux-ci étant déjà très lourds : cela sert pour le transport de la récolte (250kg sur un wagon), du bois, voire de l'eau. L'utilisation d'un travail n'impose que 6 bœufs pour une masse moitié moindre (environ 150 kg).

Pour le labour, les boeufs ne peuvent travailler que 6 heures par jour (3 le matin, 3 l'après-midi), soit ½ morgen. (0,4 ha). La charrue attelée n'a qu'un soc qui laboure à environ 10-15 cm de profondeur. La herse est passée à la place du disque qui est, lui, utilisé par un tracteur.

L'outillage motorisé

Les tracteurs observés dans la zone d'étude sont vieux (vingt à trente ans), et peu puissants (60 chevaux) sauf celui d'un exploitant particulier qui vient d'acheter assez riche (120 chevaux, à 108 000 Rands !). Le tracteur laboure plus profond (30 cm) avec une charrue en général à trois socs ou le disque qui brise les mottes et égrène la terre. On peut alors faire 2,5 ha en une journée.

Le Maïs

C'est la culture de base des exploitants de la zone, et il couvre la quasi-totalité des champs et une bonne partie des jardins. Deux variétés sont cultivées, blanche pour la consommation humaine, jaune pour les animaux (de moins en moins) cultivé dans les champs de maïs blanc, servant à les "appâter" pour les faire revenir et pouvant être consommé en cas d'échec de la récolte du maïs blanc. De plus, il existe un maïs 3 mois qui est semé vers février cas d'échec de la première culture. Mais cet échec a eu lieu il y a deux ans pour une personne interrogée. Nous le négligeons et considérons une année moyenne et ses écarts de rendements.

La récolte se fait au fur et à mesure des besoins, après sa maturité : il est d'abord récolté "en vert" et le reste sèche jusque vers fin mai ou la récolte en sec s'effectue. On récolte toujours manuellement lorsqu'ils sont secs et on finit leur séchage en les posant sur les toits. Seuls les épis sont sortis des champs. Le reste constitue les chaumes destinés à la pâture.

Il est cultivé de trois manières :

Ø Maïs D Le maïs cultivé avec apport de déjections animales (bovins et caprins des kraals).

Ø Maïs DE Le maïs cultivé avec apport de déjections animales (bovins et caprins des kraals) et des engrais en faible quantité. (rare). Il se fait en rotation longue avec le haricot (3ans de maïs- 1 an de haricot)

Ø Maïs J Le maïs est aussi cultivé dans les jardins. Sa culture comporte alors un apport important de déjections animales (bovins et caprins des kraals), sans engrais.

Cinq opérations de culture interviennent :

Ø Le labour (en traction attelée, motorisée ou à la bêche pour les jardins) : il s'agit d'enfouir les adventices qui ont pu pousser et qui n'ont pas été consommés par les ruminants, mais surtout les fèces déposées directement par les bovins ou ramassées dans les kraals. Il a lieu juste après quelques jours après les premières pluies de septembre, dès que charrue ou tracteurs peuvent passer sur les sols un peu asséchés.

Ø Le passage du disque (même choix de matériels) ou de la herse, juste avant le semis, début octobre.

Ø Le semis (même choix de matériels), réalisé à la main ou au semoir juste après la herse ou le disque Début octobre

Ø Le sarclage, à la houe Janvier

Ø La récolte, à la main Mars-avril à juin

Ø L'épandage de bouses vers septembre

Le transfert de fertilité est beaucoup plus faible que dans les années 30, vu la chute du cheptel.

Les légumineuses

le pois

Il est cultivé uniquement sur certaines parcelles de jardin et est cultivé en culture pure.

Le haricot

La culture se fait actuellement en culture pure ou en rotation très longue avec le maïs (3 ans de maïs- 1 année de haricot) permettant un certain renouvellement de la fertilité des sols, mais l'apport en matière organique des bouses et les fertilisants représentent une part plus importante. Il est alors semé en même temps que le maïs et récolté trois à quatre mois plus tard vers fin février. De plus, il rentre en rotation avec le maïs dans les jardins en divisant une parcelle en quatre : trois parties sont en rotation avec 2 années sur 3 de maïs et 1 année sur 3 de haricot.

On note ainsi la disparition du sorgho et du blé, dont les cultures se maintenaient dans ces conditions grâce au transfert de fertilité important. Les clôtures ne sont plus fonctionnelles et rendent encore plus aléatoires ces cultures dans les champs.

Les légumes du jardin

Pommes de terre et potirons, avec une cucurbitacée appelée watermelon, se partagent l'essentiel du jardin qui reste. Plantées à la fin de l'hiver, elles sont récoltées respectivement vers décembre-janvier et avril-mai. Elles reçoivent une forte quantité de bouses, les jardins étant plus souvent cultivés que les champs et lorsque tous deux sont cultivés, les jardins reçoivent plus de fumure.

SCHEMA 7 CALENDRIER CULTURAL TYPE ACTUEL

4.2.3. LES CONDITIONS ECOLOGIQUES INFLUANT SUR L'ELEVAGE.

Les maladies, les vols et les chacals

Les maladies

Les éleveurs des trois finages affrontent les mêmes problèmes sanitaires. Comme les tiques se développent surtout sur terrain herbacé humide, c'est en été où elles sont les plus nombreuses, mais aussi préférentiellement sur les zones Madakana. Les dégâts qu'elles provoquent sont la principale cause de mortalité du cheptel :

- Ø Elles affaiblissent l'animal et le fragilisent.
- Ø Elles abîment les tétines des mamelles les rendant définitivement non fonctionnelles privant l'exploitant, voire le petit lui-même du lait de la chèvre ou de la vache.
- Ø Les maladies transmises par les tiques sont les principales affections des ruminants. Elles peuvent affaiblir l'animal (gale) jusqu'à le tuer, frapper de manière endémique et supprimer régulièrement une partie du cheptel chaque année ou provoquer des épizooties comme l'anaplasmose (gallsickness) qui a affecté le cheptel bovin de la zone en 1994-95 ou la babesiose (redwater).

Ces deux maladies sont les principales causes de décès selon les agriculteurs d'après nos enquêtes, selon les services vétérinaires (Dr Mva, communication personnelle) et les services de l'ARDRI (Masika et al., 1997). Les traitements envisagés sont le bain détiquant et les herbes médicinales, ainsi que l'huile de moteur (et d'autres corps hydrophobes) qui limite la capacité des tiques à s'accrocher aux phanères des ruminants. Ces maladies semblent d'après nos enquêtes toucher de manière équivalente les différents finages. Twecu et Altile sont affectés de manière équivalente, ayant des conditions pédologiques et climatiques proches pour les parcours. La zone freehold est affectée de manière un peu plus faible, vu les moindres précipitations, et les animaux n'allant alors pas sur les zones Madakana.

D'autres maladies affectent les bovins, comme le charbon (frappant par épidémies), la brucellose ou l'anthrax.

Les caprins sont affectés par une infection du sabot appelée footrot qui les affaiblit profondément, les faisant boiter jusqu'à ne plus pouvoir marcher. Cette infection est favorisée par l'humidité dans le sabot. Les sols trempés et boueux sont donc un terrain favorable, ainsi que la rosée du matin, qui met du temps à s'évaporer, surtout en été. Leurs limitations aux déplacements leur fait alors diminuer leurs rations alimentaires et ils s'affaiblissent. De nombreuses maladies opportunistes vont alors provoquer rapidement la mort de l'animal. Trois conséquences sont tirées de ceci :

- Ø Les caprins sont sortis de leurs kraals plus tard en été, pour leur faire éviter cette rosée. L'importance de ce retard dépend de la quantité d'eau dans le sol et de sa nature, mais aussi de l'importance de la couverture herbacée qui garde l'humidité en surface. Elle dépend aussi des cultures à protéger.
- Ø Les sols Madakana, avec leur plus grande capacité de rétention en eau, produisent plus de boues durant les pluies. C'est donc souvent une zone de pâtures qui doit être évitée en été pour la santé des caprins, même si les ressources alimentaires peuvent y être meilleures.

Ø Les caprins sont placés hors kraal lorsqu'il pleut fortement, transformant l'intérieur en mare où les bêtes pataugent.

Enfin, d'autres maladies dues à des parasites internes (vers) affectent surtout les jeunes, et qui se développeraient lorsque le veau ou le chevreau consomme trop de lait et qu'il s'essaie à brouter.

Les vols

Ils ont lieu entre gens du même village ou entre villages voisins dans la zone des villages, la zone étant loin de la route goudronnée. Les exploitations dont le chef est une femme sont les plus grandes victimes de ces vols, l'élevage surtout bovin étant traditionnellement une affaire d'homme. Dans la zone freehold traversée par une route goudronnée à fort trafic, les vols y sont plus importants, même si les exploitants rencontrés cherchent à orienter leurs bêtes vers le côté opposé le matin.

Les chacals

Ils étaient un danger minime il y a deux ans, mais leurs présences se sont accentuées jusque des attaques en plein jour. Les deux années précédentes ayant été pluvieuses, il y a eu forte croissance du bush. On peut faire l'hypothèse que, les chacals vivant en général dans des zones forestières ou arbustives, ce développement a permis une augmentation de taille de leurs sanctuaires, mais aussi une augmentation en quantité du petit gibier (oiseaux, etc....) qui a permis cette explosion démographique constatée.

Les ressources fourragères

Landais (1994) définit trois visualisations du paysage pour les parcours :

1. La carte des ressources alimentaires des différentes aires d'un finage.
2. La carte des zones de pâtures privilégiées des animaux.
3. La carte des camps de parcours que l'éleveur souhaite mettre en place dans un objectif de production.

Ici, cette dernière étape manque, car nous n'avons pas vu de vacher ou de berger. (Nous en avons rencontré un seul, mais sa fonction est de protéger les champs des ruminants) il n'y pas de la part des éleveurs de mise en place d'un système décisionnel d'optimisation des ressources fourragères à des fins de production.

Nous faisons l'hypothèse que les ressources naturelles sont fortement déterminées par la nature du sol. Nous devons noter que les couvertures végétales ne coïncident pas exactement avec les cartes géologiques et la couleur du sol qui y a été observée, mais à l'échelle d'un finage, cette correspondance est respectée. Par abus de langage, nous définissons les zones de pâture qui correspondent à des sols Madakana comme zone Madakana, etc. Les Euphorbes caractéristiques du milieu sont consommées se trouvent dans les endroits es

Les zones de pâture Sandile

Elles constituent la grande majorité des pâtures de Twecu, la partie nord des pâturages à l'ouest de la Tyolomnqa à Altile, et l'étage bas au bord de la Buffalo dans la zone freehold.

La zone est souvent érodée avec de profondes griffes d'érosion, et les espèces sont actuellement uniquement du type Accroissant I et II (Cf. lexique). Les espèces herbues rencontrées lors des transects arrivent à épiaison majoritairement en hiver et sont surtout consommables en été. Du type *Eragrostis* sp. (*curvula* et *plana*, en majorité), *Digitaria eriantha* ou *Panicum* sp. (*maximum* en majorité), elles sont considérées comme peu appétentes pour les animaux et peu nourrissantes (N.M. Tainton, et al., 1976).

La densité arbustive y est assez faible Les espèces arbustives sont ici réduites à très peu d'espèces, à savoir en premier lieu l'A. karoo et le Blue bush. La première est faiblement appétente pour les caprins, mais elle est consommée, vu qu'elle constitue la majorité des arbustes rencontrés. La deuxième espèce n'est pas consommable, même par les caprins. (University of Fort Hare, 1989).

Les zones Sandile sont des zones de parcours pâturées plutôt en saison humide :

- Les sols restent relativement secs et les animaux y vont plus facilement pâturer.
- Les espèces y sont alors consommables, même si elles ne sont pas d'une grande valeur nutritive.
- Ces zones sont nombreuses.

Les zones de pâture Madakana.

Elles correspondent aux quelques zones denses en arbustes sur le territoire de Twecu, la zone éloignée de pâtures à l'est de la Tyolomnqa à Altile, et l'étage haut sur les pourtours de la route dans la zone freehold.

La zone est peu érodée et les pentes y sont fortes, et les espèces peuvent être actuellement du type Décroissant ou Accroissant I (Cf. lexique). Les espèces herbues rencontrées lors des transects sont consommables en hiver. Caractérisée par *Themeda triandra*, (*iqinde*, en xhosa), considérée comme une très bonne herbe, on trouve aussi des graminées de type *Hypparrhenia hista* ou *Sporobolus* sp. (*africana*, en majorité), (N.M. Tainton, et al., 1976).

La densité arbustive peut y être très élevée, les espèces d'arbustes sont plus variées : *Acacia karoo* domine toujours, mais *Olea africana* ou *Sentia myntina* ont une part équivalente et d'autres espèces complètent la liste des espèces présentes. Or, ces espèces ont une valeur fourragère arbustive plus intéressante.

Les zones Madakana sont des zones de parcours pâturées plutôt en saison sèche :

- Les sols sont boueux en été et les animaux sont découragés à y aller.
- Ces zones sont fortement arbustives et il y fait plus chaud en hiver, ce qui pousse les animaux à y aller.
- Les espèces sont d'une bonne qualité fourragère en hiver (graminées et arbustes).

SCHEMA 8 RELATIONS ENTRE GEOLOGIE ET ZONES CULTIVEES

Les anciennes zones de champs

Elles sont caractérisées par la pousse d'une population de taille relativement homogène (et donc d'à peu près le même âge) de *A. karoo*, en forte densité sur les griffes d'érosion et dans les talwegs, le blue bush a colonisé ces zones et semble empêcher toute repousse d'une autre espèce. Le tapis herbacé est peu épais, caractérisé par des espèces indiquant un sol déstructuré (N.M. Tainton et al., 1976) comme *Digitaria sanguinalis* de valeur fourragère médiocre.

4.2.4. UNE ORIENTATION DES PRODUCTIONS EN FONCTION DE LA LOCALISATION DU HOMESTEAD.

Twecu : Agro-écologie et zones d'élevage

On constate une dichotomie entre partie Sud et partie Nord du village :

- Ø La rivière Twecu part de la partie Nord en amont et traverse la partie Sud en aval. Lors de sécheresses prolongées, ce sera la partie aval qui sera asséchée avant la partie Nord.
- Ø Les dams sont uniquement dans la zone Nord, il n'y a pas de réserves d'eau dans le Sud.
- Ø Le Nord présente des oppositions nettes entre zones couvertes d'herbe sans aucun arbuste, champs abandonnés ou non et zones arbustives au couvert assez dense. La partie Sud est comparativement assez homogène avec une couverture lâche d'arbustes (majoritairement *A. karoo*) sur l'ensemble de la zone, plus acceptable pour les caprins que pour les bovins.
- Ø Une bande de sol rouge passe au sein même du village dans la partie Nord. Or, nous avons vu que ce sol, surtout combiné avec beaucoup de matière organique produit en cas de fortes pluies une boue qui est préjudiciable aux caprins, mais moins aux bovins.
- Ø La plupart des chefs de famille sont âgés et le reste de l'aide familiale est majoritairement des femmes et des enfants. La distance entre le homestead et le lieu de collecte est important : nous faisons l'hypothèse que le choix de la zone de pâture du troupeau de chaque exploitation se fera d'abord sur le critère de la distance au homestead. Nous n'avons jamais rencontré ni entendu parler d'exploitants qui conduisait ses bêtes dans une autre zone à l'intérieur du territoire du village.

Ces éléments orientent les options des éleveurs dans le choix des productions. On peut ainsi créer trois groupes d'éleveurs à Twecu, indépendamment de leurs niveaux de revenus et de leurs niveaux d'intensifications : on constate qu'une limite peut être établie à peu près au niveau de la maison du chairman de la farmer's association. Cette limite est révélatrice car elle est établie par les éleveurs eux-mêmes qui précisent les différences entre eux et ceux d'en bas ou ceux d'en haut (la région Nord est plus élevée en altitude).

Nous faisons ainsi l'hypothèse que les conditions agro-écologiques créent d'eux-mêmes une différenciation dans les choix des ateliers.

CARTE 9 MODES DE GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES A TWECU

CARTE 9B LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX A TWECU.

Altile : Histoire et zones d'élevage

De même, une différenciation apparaît au sein du village entre la zone au bord de la Tyolomnqa à l'Est, et la partie Ouest, la limite étant estimée à l'école, bâtiment principal du village :

- Ø La zone au bord de la Tyolomnqa la domine à partir d'un piton rocheux. Il est plus facile d'observer son troupeau de l'autre côté de la rivière et celle-ci est plus proche, par rapport à la partie Ouest du village.
- Ø D'après nos enquêtes, les habitants de la zone Est seraient plutôt les anciens ouvriers agricoles des fermes blanches et leurs descendants qui sont rentrés en possession de terres dès la création du village. L'Ouest est ainsi plutôt peuplé de personnes arrivées plus tard et sans accès à la terre : Le processus d'attribution de terres est bloqué par la portion de la population possédant des terres et suffisamment nombreuse pour bloquer cette attribution : en utilisant le système communautaire, on peut ainsi exclure une partie de la population et en tirer comparativement avantage.

TABEAU 4 REPARTITION DES PRODUCTIONS PAR ZONES A TWECU

	Partie Nord	Partie intermédiaire	Partie Sud
Nombre d'exploitants	14 enquêtés au total ¹	10 enquêtés au total	8 enquêtés au total
Eleveurs bovins uniquement	8, soit 57%	1, soit 10%	1, soit 12%
Eleveurs bovins et caprins	5, soit 36%	7, soit 70%	3, soit 38%
Eleveurs caprins uniquement	1, soit 7%	2, soit 20%	4, soit 50%
	↓	↓	↓
Orientation des ateliers	Plutôt vers bovins	Bovins et caprins	Plutôt vers caprins
	Zone proche des champs	Zone proche des champs	Zone éloignée des champs
	Sol rouge et boueux en été dans le village	Sols blancs dans le village	Sols blancs dans le village
Car...	Présence de dams et d'une rivière permanente Les éleveurs en majorité ont accès à la terre (PTO)	Un petit dam et une rivière souillée par la zone Nord Les éleveurs en majorité ont accès à la terre (PTO)	Absence de dams, cours d'eau intermittents Les éleveurs ont moins souvent accès à la terre (PTO)
	Bonne herbe de qualité en hiver Grandes surfaces enherbées pour l'été	Accès aux zones très arbustives et de bonne qualité en herbe	Zone d'arbustes Ressources herbeuses rares et de faible qualité

- Ø Une bande de sol rouge passe également dans le village dans la partie Est. Pour les mêmes raisons qu'à Twecu, les kraals dans cette zone seront plus adaptés aux bovins.
- Ø La plupart des chefs de famille sont âgés et le reste de l'aide familiale est majoritairement des femmes et des enfants. La distance entre le homestead et le lieu de collecte est important : la zone de pâture du troupeau de chaque exploitation sera également la plus proche du homestead.

¹ Les enquêtes au total regroupe les nôtres en 1998 et les enquêtes directives de 1997

La répartition hétérogène des types de production à Altile est fondée sur des différences agro-écologiques mais aussi pour des raisons historiques et économiques : nous faisons l'hypothèse que l'accès à la terre amène une économie de revenus qui affecte le système d'élevage.

CARTE 10 MODES DE GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES A ALTILE

CARTE 10B LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX A ALTILE.

TABLEAU 5 REPARTITION DES PRODUCTIONS PAR ZONES A ALTILE

	Partie Est	Partie Ouest
Nombre d'exploitants	12 enquêtés au total	8 enquêtés au total
Eleveurs bovins uniquement	0, soit 0%	0, soit 0%
Eleveurs bovins et caprins	8, soit 66%	1, soit 12%
Eleveurs caprins uniquement	4, soit 33%	7, soit 88%

Orientation des ateliers	Plutôt vers bovins et caprins	Plutôt vers caprins
Car...	Zone proche du parcours au-delà de la rivière	Zone éloignée
	Quartier le plus ancien du village	Quartier de réfugiés des déplacements des black spots
	Les éleveurs en totalité ont accès à la terre (PTO)	Les éleveurs ont rarement accès à la terre

La zone freehold

La zone du bas de la zone freehold, relativement dégagée d'arbustes mais aussi pauvres en ressources pastorales diffère de la zone du haut, au sol rouge, peuplée d'arbustes. On peut émettre l'hypothèse que, vu les faibles précipitations de la zone, la zone pourrait privilégier la production de caprins. Vu l'importance de la densité des arbustes dans la zone haute, l'élevage ovin est impossible, les animaux s'accrochant à tous les arbustes qu'ils rencontrent.

Une différenciation aurait pu apparaître entre les exploitations du bas et du haut, mais il n'y a très peu d'exploitants dont la propriété est uniquement en bas. Nous n'avons pas obtenu suffisamment de données pour définir une dichotomie. Ceux qui y avaient une propriété n'ont plus d'activité agricole et les troupeaux font un mouvement semblable aux autres.

CARTE 11 **MODES DE GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES DANS LA ZONE FREEHOLD.**

CARTE 11B **LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX DANS LA ZONE FREEHOLD.**

4.2.5. LES PARCOURS DES TROUPEAUX

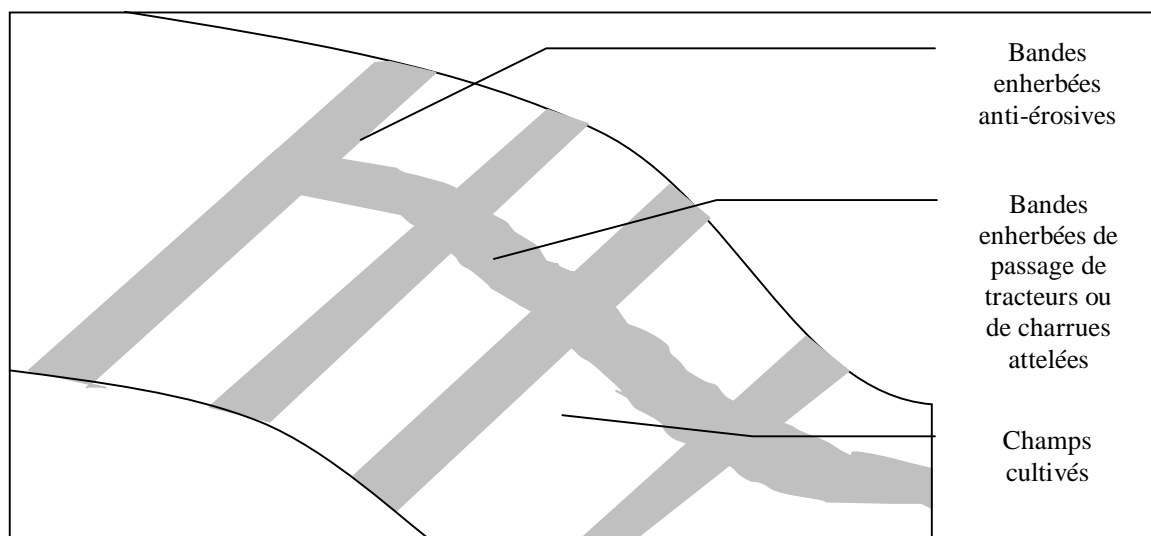
Un système d'organisation des parcours existe au sein de chaque finage, établi collectivement. L'espace du finage est réparti en différentes unités. Il faut entendre par ouverture de telle ou telle zone le fait de laisser tel groupe d'animaux y divaguer, lorsqu'il en était chassé auparavant.

Les zones des champs cultivés

L'ensemble du système de pâture est organisé de manière à éviter l'arrivée de ruminants sur les parcelles. Cette zone n'est ouverte comme zone de pâture que lorsqu'elle n'est pas close ou close collectivement. Une unité de champs close individuellement, qu'elle soit en PTO (zone des villages) ou en propriété (zone freehold), est réservée aux troupeaux de l'usufruitier.

La zone est ainsi ouverte² dès la fin de la récolte de maïs en mai jusqu'aux premières opérations de culture en septembre. Les champs sont constitués de deux unités fourragères :

- Ø Les résidus de culture sont consommés pendant un mois à un mois et demi, simplement en laissant tous les animaux y pâturer.
- Ø Les bandes enherbées, large de 5 à 6 m et faisant la largeur de la parcelle sont soit parallèles à la pente et servent aux manoeuvres des engins de culture (tracteurs ou charrues), soit de barrières anti-érosives. Vu leur taille, elles constituent une zone de pâture non négligeable qui permet, d'après nos enquêtes, de faire tenir les animaux une à trois semaines dans le mois de juillet suivant le finage.



² On en tend par parcelles ouvertes en vaine pâture des parcelles dans lesquelles on n'interdit tout simplement plus les animaux d'entrer, les clôtures étant la principale revendication des habitants de la zone d'étude.

Les pourtours des habitations et des champs cultivés

La capacité fourragère de cette zone dans les différents finages est maintenue grâce au fait que les ruminants n'y sont que quelques instants par jour le reste de l'année.

La qualité fourragère y est moyenne, car, étant sur sol rouge, les espèces y sont de bonne qualité, mais étant une voie de passage, les sols y sont compactés et encore plus boueux en été une espèce indicatrice de voies de passage des animaux y est recensée (*Paspalum dilatatum*). Il faut nuancer la qualité de celle de Twecu, où une cinquantaine de moutons paissent toute l'année et en réduisent ainsi la quantité d'herbe disponible comme camps de secours.

Elles sont donc ouvertes après la fin de toutes les ressources fourragères accessibles des champs et au départ à destination des animaux prioritaires, les vaches allaitantes.

Les pâtures éloignées

Celles-ci sont pâturées durant l'année par les bovins "secs" et en fin de saison sèche par le reste des bovins. Elles sont situées au bord des rivières.

A l'opposé de la description donnée en général par la bibliographie sud-africaine sur le sujet, des modes de gestion collective des ressources existent au sein des finages : ceux-ci concernent les ressources non inépuisables (bois, eau pour la consommation humaine et pour les animaux, pâtures) mais leurs modalités ne sont pas écrites et officielles mais résultent d'une concertation plus ou moins consensuelle entre les différentes parties d'un finage.

SCHEMA 9 CALENDRIER D'ELEVAGE BOVIN TYPE ACTUEL

SCHEMA 10 CALENDRIER D'ELEVAGE CAPRIN TYPE ACTUEL

4.2.6. LES ORGANISATIONS ENTRE EXPLOITANTS

Les associations de lutte contre les tiques

La santé des troupeaux, en particulier bovins, constitue en soi une ressource que les villageois considèrent comme essentielles à protéger : Elle passe par des actions individuelles mais aussi par un système collectif de bains détiquants, les tiques étant, en plus des dégâts qu'elles causent en elle-même, le principal vecteur des maladies. Le gouvernement du Ciskei fournissait le produit détiquant qu'un agent des services vétérinaires apportait et était chargé d'utiliser pour les bovins et les caprins. Les villageois n'avaient pas la maîtrise de l'intensité des traitements, l'agent déterminant seul la concentration et la fréquence des bains.

A partir de 1994, les villageois ont pu constater une baisse de l'efficacité du produit, sans qu'il soit possible d'incriminer la qualité du produit, la baisse pouvant être expliquée par le développement de résistances et l'engorgement des bains dont le service

n'était plus assuré à partir de 1994. C'est aussi à cette date que les traitements pour les caprins s'arrêtèrent.

En janvier 1997, l'approvisionnement gouvernemental cessa, mettant les villageois dans l'obligation d'organiser un service collectif d'achat d'un produit. Les modes de collecte d'argent variaient : le village de Twecu collectait une somme de R 40, puis R 50 par foyer, quel que soit le troupeau de celui-ci. Le village d'Altile collectait une somme de R5 par tête de bovin, la taille des troupeaux étant très contrastée, de 1 à 70 têtes. Notre zone freehold collectait une somme de R8 par tête. Ce système mis en place ne traitait que les bovins, les petits ruminants n'étant pas considérés comme ayant assez de valeur pour nécessiter un traitement dans les trois zones. Ces différences dans les modalités de collecte traduisaient une différenciation sociale qui diffère d'un finage à l'autre.

Le retour en mars 1998 de la distribution de produits détiquants gouvernementaux gratuits entraîna une situation de crise dans chacune des unités entre les partisans du retour au produit gouvernemental, moins efficace mais gratuit, et les partisans du maintien sur le produit acheté. Ce sont maintenant les éleveurs qui décident de la date des bains détiquants. La dose actuellement utilisée en moyenne peut être considérée comme étant de 2 litres de produit détiquant par dipping day, les volumes des bains étant standard.

Altile et la zone freehold retourna au système gouvernemental pour une question de prix. Twecu ne resta sur l'association privée que par le fait que les initiateurs de l'association, membres de la farmer's association, occupèrent le bain détiquant et menacèrent de le combler si on ne restait pas sur leurs systèmes ! Les éleveurs de Altile et de la zone freehold ne paient donc plus rien pour le détiquage.

Les éleveurs de Twecu adeptes du produit privé sont dans un système en crise : leur gestion implique environ 30 bains par an (Cf. tableau 5). A 2 litres par bain, ils consomment 60 litres par an de produit.

La première bouteille (de 25 litres) avait été payée 1900 Rands. Chaque éleveur payait R40 de cotisations, quel que soit le nombre de bêtes. Le nombre d'exploitants cotisants était donc de 42 à 43, qui correspond aux premières réponses données en début d'étude (mai).

La deuxième bouteille (de 20 litres) a été payée 1 600 Rands. Chaque éleveur payait R50 de cotisations, quel que soit le nombre de bêtes. Le nombre de cotisants est de 32 : près de dix personnes se sont retirées de ce système et attendent que le conseil du village revienne au produit gouvernemental. Elles correspondent préférentiellement à un type de notre étude à la logique de survie. Si l'hémorragie au sein de l'association continue, le système coûtera de plus en plus cher et donc de moins en moins intéressant économiquement. Les personnes qui se placent hors système collectif ne vont donc pas aux bains détiquants, mais la contrainte sanitaire reste faible en hiver. Il ne nous a donc pas été possible de voir la situation pendant les premières pluies de septembre qui, accentuant la pression sanitaire, rend urgente la recherche d'une solution. Nous

considérons dès lors la situation du départ, où tous les éleveurs étaient encore participants.

TABLEAU 6 SYSTEMES COLLECTIFS DE DETIQUAGE DE DIFFERENTS FINAGES.

	Oct.	Nov.	Déc.	Jany.	Fevr.	Mars	Avri	Ma	Juin	Juil- let	Août	Sept.
CLIMAT	Pic de pluies, "Printemps"			Faibles pluies, "Eté"			Pic de pluies	Sec, venteux, "hiver"				
TWECU		TOUTES LES SEMAINES		TOUTES LES 2 SEMAINES		TOUTES LES SEMAINES		TOUS LES MOIS				
ALTILE		TOUTES LES SEMAINES		TOUTES LES 2 SEMAINES		TOUTES LES SEMAINES		TOUS LES MOIS				
FREEHOLD		TOUTES LES SEMAINES						TOUTES LES 2 SEMAINES				

Ce schéma doit être compris comme n'étant pas fixe, mais fonction des précipitations : celles-ci favorisent l'infestation des tiques et la transmission des maladies. Les éleveurs règlent la fréquence des bains en fonction des précipitations et de l'état des sols (boueux, secs...).

Cela explique la différence entre zone freehold et zone des villages : les cartes géologiques nous montrent une plus grande surface des filons de dolérite sur la première : Les sols Madakana qui en sont issus sont plus battants en été, et la boue favorise plus les maladies qu'un sol bien drainé.

Enfin, des traitements détiquants existent de manière individuelle, et les possesseurs de ces systèmes correspondent à un type d'éleveurs.

Les services vétérinaires de l'ECDALA vaccinent les bovins une fois par an gratuitement pendant l'été, contre L'anthrax et la brucellose. Ils testent aussi les animaux pour la tuberculose, faisant croire aux éleveurs que c'est un vaccin contre cette maladie.

Les farmer's associations

On peut remarquer qu'aucun système de mise en commun des dépenses ne s'est instauré pour les médicaments, ce qui s'explique par les profondes différences entre les systèmes et les intrants impliqués. Une association de fermiers (la farmer's association) a été créée à partir de 1995 dans chacun des trois finages sous la houlette de l'ECDALA.

- Ø A Twecu, cette association est complètement accaparée par un des systèmes qui pratique ce que nous appelons " la logique communautaire par exclusion" d'autres systèmes. Son principal objectif est actuellement d'obtenir une carte de réduction professionnelle agricole sur l'achat de matériels agricoles (médicaments, produit détiquant, etc.) ou non (citernes de collecte d'eau de pluie...). L'importance de cette association est énorme, puisqu'il n'y a plus de chairman ou de headman en titre et que l'on nous présenta au départ son chairman comme le chairman du village lui-même.
- Ø Altile est dominé par un gros exploitant, et par les relations en dents de scie entre "logique communautaire" et logique de survie suivie chacune par des homesteads différents. Les décisions sont alors prises plutôt au sein du Comité résidentiel.
- Ø La zone freehold dans son ensemble, est organisée en une seule farmer's association créée en 1981. Celle-ci regroupait alors les tenants et les propriétaires privés. Les premiers s'en sont retirés en 1986 car ils ne bénéficiaient qu'en derniers des tracteurs gouvernementaux. Cette association est donc maintenant plutôt une tribune de discussion hebdomadaire entre freeholders, dans lesquelles ils formalisent leurs demandes auprès du gouvernement

La gestion des clôtures

Les clôtures collectives installées durant le Betterment Planning n'ont plus été entretenues et n'ont plus clos quoi que ce soit au bout de quelques années. Il n'existe donc plus de clôtures appartenant à l'ensemble du finage. Mais le fil de fer restant au sol n'a commencé à être utilisé véritablement qu'à partir de 1990 pour clore les jardins de manière à les protéger des déprédations des cochons et des chèvres. Il faut donc distinguer :

Les clôtures des homesteads et des jardins qui s'y trouvent

Elles sont privées et ont été installées aux frais du "propriétaire"³, le produit des jardins appartenant en totalité à l'exploitant. Tous les jardins sont clôturés, même avec des éléments de récupération (tôles, sommiers, etc.). La plus ou moins grande efficacité des clôtures face aux différentes espèces induit une différence de réaction entre usfruitier du jardin et propriétaire de l'animal.

Les clôtures entourant les champs cultivés

Elles sont privées et peuvent être individuelles ou appartenir à un groupement de personnes ayant des parcelles contiguës. Elles ont été installées aux frais du ou des "propriétaires" ou locataires⁴. Si la clôture n'entoure qu'un seul propriétaire qui a clos individuellement, celui-ci détient tous les droits sur les produits de son champ, y compris les résidus de culture. Il peut donc, s'il ne cultive pas son champ clos,

³ Pour les freeholders, le terme est juste. Pour les villageois, cela signifie détenteur du PTO. Les tenants sont protégés par la loi et ne peuvent être délogés. Ils se comportent comme tel uniquement pour leurs aires de résidence.

⁴ Les champs ont le même statut que le jardin, à cela près qu'ils peuvent être loués.

réserver l'herbe pour ses bêtes ou réserver la consommation des résidus de culture et des banquettes anti-érosives à son seul troupeau.

Si les clôtures entourent un groupe d'exploitants qui se sont organisés, les compensations aux dégâts sont payées à chaque exploitant agricole en fonction de l'importance des déprédations, et ce, selon le tableau 8.

La majorité des champs cultivés ne sont pas clos. Cochons et volailles vont rarement jusque là et leurs déprédations sont rares. Les bovins sont facilement contrôlables si le système défini dans les modes de conduite collective est bien suivi. Les caprins sont le principal problème. Comme la communauté reconnaît l'impossibilité de contrôler les mouvements de chèvres divagantes, les champs non clos situés dans la zone de divagation sont difficilement exploitables.

Les résidus de culture de ces champs sont accessibles à tous les animaux du finage. Les animaux de finages voisins n'y ont théoriquement pas accès, mais les communautés reconnaissent aux éleveurs l'impossibilité de contrôler les mouvements de certains animaux (génisses et bœufs divagants).

TABLEAU 7 TERRES CULTIVEES ET BETAIL.

JARDINS	RESISTANCE DES CLOTURES	RESPONSABLE DE LA SURVEILLANCE	TYPE D'ARRANGEMENT OU DE COMPENSATION
BOVINS ET OVINS	Bonne protection : Les animaux passent rarement	L'éleveur.	Confiscation des animaux jusqu'à la remise d'une compensation des dégâts, fixée par les parties.
CAPRINS	Faible protection : les animaux peuvent sauter	L'éleveur. Sa responsabilité est forte : les animaux ne devraient pas divaguer dans la zone résidentielle	Avertissements et discussions puis confiscation des animaux jusqu'à la remise d'une compensation des dégâts fixée par les parties ou par un tiers conciliateur.
COCHONS ET VOLAILLES	Aucune protection contre ces animaux	Le cultivateur. Ces animaux divagent uniquement dans la zone résidentielle	avertissements et discussions puis le cultivateur peut tuer l'animal mais doit remettre la viande au propriétaire de l'animal

CHAMPS CULTIVES	PROTECTION DES CHAMPS		RESPONSABLE DE LA	TYPE D'ARRANGEMENT OU
	CHAMPS CLOTURES	CHAMPS NON CLOTURES	SURVEILLANCE	DE COMPENSATION
BOVINS ET OVINS	protection efficace par les clôtures	protection par le mode de conduite	L'éleveur. Sa responsabilité est moins forte que dans la zone résidentielle : cette zone n'est pas interdite.	Avertissements et discussions puis confiscation des animaux jusqu'à la remise d'une compensation des dégâts. (autour de R20 à R30)
CAPRINS	protection assez bonne par les clôtures	protection toute relative par le mode de conduite	L'éleveur Sa responsabilité est forte : Une auréole de sécurité, interdite aux caprins, entoure les champs et renforce la sécurité de la collecte quotidienne.	Avertissements et discussions puis confiscation des animaux jusqu'à la remise d'une compensation des dégâts plus forte que pour les bovins (autour de R40).

On notera que dans la zone freehold, certains exploitants (3) ont procédé à un accaparement de l'espace en clôturant leurs propriétés, mais seul un exploitant a véritablement fermé son espace et organisé sa propriété en camps. Les deux autres sont toujours impliqués dans le système commun, soit parce que les clôtures sont en mauvais état, soit parce que la propriété est trop petite.

L'exploitant qui a clos s'est opposé aux autres exploitants mais il a mis en place cette clôture au moment de l'installation des freeholders, avant qu'une association d'exploitants se mette en place. De plus, son niveau de revenu est de loin le plus élevé de la région et son influence politique est notable. Sa clôture sépare ainsi deux zones dans la circulation des animaux pour la zone générale et permet de constituer cette sous-unité.

Ainsi avons-nous vu que l'élevage est, par rapport à l'agriculture, une activité actuellement facilement mobilisable et active. Elle constitue la ressource privilégiée pour dégager des profits qui permettraient de limiter la dépendance vis-à-vis de l'extérieur de la majorité des ménages enquêtés.

L'objectif est donc dès lors de décrire les différents types de systèmes d'élevage observés et d'en étudier la rationalité, en termes de contraintes économiques et financières.

V

TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE.

5.1. LES CONTRAINTES SUBIES.

Suite aux observations et aux enquêtes réalisées, nous avons pu identifier trois logiques d'exploitation, qui correspondent à la résolution de diverses contraintes. Ces contraintes définissent des logiques de production. Ces logiques se subdivisent chacune en deux systèmes de production correspondant à des systèmes techniques. Nos critères sont fondés sur la structure du cheptel et sa gestion, l'importance des apports extra-agricoles et le niveau d'équipement et d'intrants. La différenciation entre les différents systèmes a une origine extra-agricole.

Nous avons vu qu'il est possible de définir une typologie des systèmes de production en fonction du zonage agro-écologique, séparant ainsi les types de production (ovins, mais surtout caprins et bovins). Les producteurs diffèrent entre eux tenu compte des contraintes qu'ils ont ou non à affronter.

5.1.1. LA MAIN D'OEUVRE DISPONIBLE.

Le taux de chômage atteint près de 50% dans cette zone. La disponibilité ne devrait pas être un problème dans la zone mais vu le niveau d'équipement, les besoins en main d'œuvre pour les activités agricoles deviennent rapidement un facteur limitant. L'entraide en travail est en effet faible, les cycles de culture n'étant pas étalés et arrivant en même temps pour tout le monde, les productions végétales différenciant très peu.

Les conséquences d'un manque de main d'œuvre disponible en sont :

- Ø Une difficulté physique à réaliser les opérations considérées par eux comme importantes pour le suivi des troupeaux.
- Ø L'abandon de certaines productions (agricoles en particulier).
- Ø Une préférence vers les orientations ne nécessitant pas de main d'œuvre (élevage divagant en permanence) et la location pour toutes les opérations de

renouvellement nécessaires à l'entretien des différentes activités (tracteurs, chariot de bois, etc.) et l'utilisation de salariés.

5.1.2. LE REVENU EXTERIEUR.

Le capital disponible varie en origine et en niveau de revenus. Il détermine la possibilité d'améliorer la qualité sanitaire du troupeau par l'achat de médicaments, la qualité génétique par l'achat de reproducteurs, etc. la majorité des personnes vivent au niveau des pensions. Les conséquences d'un manque de capital sont une orientation vers les productions à faible niveau d'équipement et d'intrants. Des ressources extra-agricoles sont nécessaires pour investir en intrants, matériels et main d'œuvre.

TABLEAU 8 ORIGINE ET IMPORTANCE DES REVENUS EXTRA-AGRICOLES

TABLEAU 9 DEFINITION DES DIFFERENTS TYPES SUIVANT LES CRITERES DE DIFFERENCIATION

5.2. CARACTERISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

5.2.1. LA LOGIQUE COMMUNAUTAIRE PAR "EXCLUSION" A.

Traits caractéristiques

Les homesteads que nous classons dans cette catégorie constituent la majorité des exploitations enquêtées (17/41). Leur ratio revenu extra-agricole/nombre de membres de l'unité familiale habitant sur place n'est pas très élevé (de l'ordre de deux pensions de R5160 pour 8 personnes, soit R1300 par membre et par an). Ce niveau de vie permet à peine d'investir dans les ateliers élevage. Ce groupe est caractérisé par l'utilisation des possibilités communautaires de lutte anti-aléatoire comme écran de protection de leurs productions, selon une logique communautaire par exclusion :

- Ø Ils s'opposent à la logique de moindre coût ou de survie par la volonté de protéger leurs cheptels en étant capables de payer certains intrants.
- Ø Ils s'opposent à la logique de rente par le fait qu'ils ne peuvent pas assurer par eux-mêmes la sécurité sanitaire et fourragère. Ils doivent donc chercher à s'unir pour réaliser des économies d'échelle et tenter d'atteindre ce niveau d'intensification.
- Ø Ils s'opposent également à la logique de production par l'impossibilité économique de financer des projets de production mais aussi par le refus de prendre des risques (investissement dans un atelier reproducteur, politique d'achat, etc.).
- Ø Le soutien aux associations de mise en commun des activités d'achats d'intrants privés, (système privé d'achat de produits détiquants), privant ainsi les personnes qui en sont incapables financièrement.
- Ø Ils bloquent l'accès aux terres des autres membres des communautés arrivés plus tard.
- Ø Ils sont à l'origine des farmer's associations créées à partir de 1994 avec le soutien de l'ECDALA, associations qui cherchent à être l'interlocuteur privilégié du

gouvernement en vue d'une éventuelle aide de celui-ci. Or, ces associations sont peu ouvertes, limitées aux éleveurs dans les villages et de plus limitées officieusement aux propriétaires privés dans la zone freehold.

Cette logique se décline en deux types

- Le système A1 est constitué de 14 exploitations où le chef de ménage est âgé, touchant une ou deux pensions. Il cultive son jardin. Sa faiblesse physique et l'absence de jeunes l'empêche de cultiver ses champs. Il loue donc pour les opérations culturales sur une superficie de champs de moyenne 1,5 morgen. Cette superficie représente la surface qu'ils peuvent cultiver en louant et correspond rarement à la surface dont ils disposent.
- Le système A2 regroupe 3 exploitations tenues par des chefs de ménage plus jeunes. Ils ne touchent pas de pensions mais bénéficient de transferts familiaux. Ils cultivent leurs jardins, mais aussi leurs champs, sur une plus grande surface (moyenne 2,5 morgen). Cette plus grande surface est due au fait qu'ils la cultivent entièrement et empruntent pour certains. Le prix des locations dépend de la récolte et n'est pas formalisé, il s'inclut dans les relations de bon voisinage, mais représente une part négligeable : beaucoup de terres ne sont pas cultivées sans les finages et le prix peut en être gratuit, en échange de l'entretien de la parcelle contre l'envahissement des arbustes.
Les nombres d'animaux sont équivalents dans les deux groupes et les jardins sont cultivés sur une superficie moyenne d'environ 0,1 morgen.

Ce type regroupe un ensemble de 17 foyers (sur 41)
5 à Altile 8 à Twecu 1 tenant 3 freeholders

Ils possèdent :

- S'ils possèdent des bovins, en moyenne 10 :
4 femelles adultes, 3 bœufs, 3 jeunes animaux de moins de deux ans (veaux, génisses et jeunes bœufs).
- S'ils possèdent des caprins, en moyenne 12 :
6 femelles adultes, 2 à 3 mâles castrés et 3 jeunes animaux de moins de un an (chevreaux, chevrettes).
- Les femmes chefs de ménage sont au nombre de deux, toutes à Twecu : l'une d'elles possède un atelier ovin.

Les contraintes

Le capital nécessaire pour assurer par soi-même la conduite (surtout sanitaire) est limité : Les éleveurs de ce type utilisent les économies réalisables grâce au système communautaire et à la culture des champs pour répondre à ces besoins et assurer le renouvellement de leurs cheptels. Son agrandissement reste problématique, en cas d'achat de nouveaux animaux si une épizootie se déclare. Ceux-ci ne reçoivent ainsi pas

de supplémentation et ils complètent leur ration alimentaire uniquement par divagation sur les terres de parcours et les champs en vaine pâture.

La main d'œuvre réellement disponible limite également la quantité de travail à consacrer pour les animaux. Les conduites sont donc établies également en essayant d'utiliser les entraides communautaires (collecte, protection des cultures, etc.)

Leurs pratiques techniques peuvent être décrites précisément, de manière à positionner les autres systèmes d'élevage par rapport à eux.

5.2.2 LA LOGIQUE DE SURVIE B.

Traits caractéristiques

Elle est suivie par 12 unités familiales dont le ratio revenu extra-agricole/nombre de membres de l'unité familiale habitant sur place est faible (de l'ordre d'une pension de R5160 pour 6 personnes, soit environ R860 par membre et par an), soit équivalent à un peu plus du seuil de renouvellement hors investissements ateliers.

Ils peuvent être issus des réfugiés de 1960, et n'ont pas accès à la terre dans les villages. Ils peuvent également être des propriétaires dont l'état de santé ne permet pas la culture attelée et la collecte régulière des animaux. Un nombre important d'enfants ou d'autres personnes à entretenir entraîne un niveau de revenus par membre du homestead faible, ce qui bloque toute possibilité de location de tracteurs pour les opérations culturales. Il y a donc culture du jardin, mais il n'y a pas culture des champs éventuellement disponibles.

Ils se définissent par une logique de survie :

- Ø Ils ne procèdent à l'achat d'aucun intrant privé et souhaitent utiliser toutes les aides du gouvernement (produit détiquant). Ils s'opposent en cela à tous ceux qui souhaitent un achat commun privé. Il est nécessaire de choisir pour toute la communauté, puisqu'il n'y a qu'un seul bain détiquant.
- Ø Ils n'ont souvent pas accès aux terres ou ils ne peuvent physiquement pas les cultiver. Ils arrivent à cultiver leurs jardins (femmes et enfants peuvent y travailler) et à collecter les bêtes (les enfants sont chargés de cette tâche pour le soir).

Cette logique se décline en deux types

- Le système B1 est constitué de 9 exploitations où le chef de ménage est âgé, touchant une ou deux pensions. Il cultive son jardin. Sa faiblesse physique et l'absence de jeunes l'empêche de cultiver ses champs. Il ne réalise pas suffisamment d'économies pour les opérations culturales. Les jardins sont cultivés sur une superficie moyenne d'environ 0,1 morgen.

- Le système B2 regroupe 3 exploitations tenues par des chefs de ménage jeunes. Ils ne touchent pas de pensions et ne bénéficient pas de transferts familiaux. Ils n'ont pas accès à la terre et leur seule activité est l'élevage d'un petit troupeau. Ils cherchent à trouver un travail en ville où le chef de ménage peut passer la moitié de la semaine. L'objectif de cet élevage est de constituer un stock par accumulation qui permettra de payer la dot de compensation ou lobola. Il s'agit d'une phase d'installation qui est très longue (pouvant dépasser dix ans !). En effet, le paiement de la lobola est obligatoire pour se marier et assurer son statut d'homme pouvant prendre part aux réunions, mais elle est très chère (trois bœufs au minimum) et signifie une décapitalisation brutale par ce don.

Les nombres d'animaux sont équivalents dans les deux groupes.

Ce type regroupe un ensemble de 12 foyers (sur 41)
à Altile 4 à Twecu 1 tenant 3 freeholders

Ils possèdent :

- S'ils possèdent des bovins, en moyenne 6 :
2 femelles adultes, 1 à 2 bœufs, 2 à 3 jeunes animaux de moins de deux ans (veaux, génisses et jeunes bœufs).
- S'ils possèdent des caprins, en moyenne 3 :
2 femelles adultes, 1 mâle castré ou 1 jeune animal de moins de un an.
- Ils ne possèdent pas d'ovins.

Les contraintes

La première reste le capital disponible, principalement pour assurer la survie du troupeau et surtout celle des plus jeunes éléments qui doivent assurer le renouvellement. Les stratégies adoptées consistent donc à conserver au mieux le nombre d'animaux en vie, au détriment de leurs performances productives pour les exploitants.

La main d'œuvre mobilisable limite les possibilités de compenser la très grande faiblesse de capital.

5.2.3. LA LOGIQUE DE RENTE C.

Traits caractéristiques

Elle est suivie par des unités familiales dont le ratio revenu extra-agricole/nombre de membres de l'unité familiale habitant sur place est très élevé (ils sont retraités de la fonction publique ou reçoivent de leur famille des revenus très substantiels) supérieurs à 50 000 Rands par an, L'objectif de ces exploitations est de posséder un troupeau nécessaire au niveau social car il permet de disposer de viande sacrificielle en permanence.

Les caprins sont refusés par choix : les personnes concernés ont en commun la volonté d'éviter les problèmes de voisinage occasionné par les caprins. Un exploitant, de Twecu,

désirant disposer de viande sans avoir à abattre un bœuf, dont la taille ne permet pas la consommation hors des grands rassemblements, a donc acheté 2 brebis. Les ovins sont laissés à vagabonder dans le village.

Pour les bovins, l'objectif s'apparente à la logique de survie. Il s'agit de maintenir le troupeau en bon état de manière à pouvoir en disposer facilement. La différence apparaît :

- Ø Dans la quantité de médicaments employés par animal.
 - Ø Dans l'adjonction d'un salarié.
 - Ø Dans la supplémentation éventuelle en cas de sécheresse.
-
- Ø Ils soutiennent les personnes de la logique communautaire, en souhaitant une amélioration de la qualité des produits détiants, mais procèdent de plus à l'utilisation de traitements personnels. Ils ne se sentent pas véritablement concernés par cet antagonisme, puisqu'ils procéderont à l'achat des traitements si nécessaire.
 - Ø Ils ne cultivent pas leurs champs, leurs revenus leur permettant de subvenir amplement à leurs besoins. Le salarié a pour fonction de s'occuper du jardin, de traire, de sortir et de collecter le troupeau. La culture du jardin s'apparente à une activité de loisir, mais le salarié permet un jardin de grande taille.

Ce type regroupe un ensemble de 3 foyers (sur 41)

1 à Twecu 2 freeholders

Ils possèdent :

- Ils possèdent des bovins, en moyenne 6 :
4 femelles adultes, 1 à 2 bœufs, 1 à 2 jeunes animaux de moins de deux ans (veaux, génisses et jeunes bœufs).
- S'ils possèdent des ovins, (1 seule exploitation) 4 :
2 femelles adultes, 1 mâle castré et 1 jeune animal de moins de un an.
- Ils ne possèdent jamais de caprins.

Les contraintes

La première reste la main d'œuvre. Ce sont des familles aux enfants âgés et diplômés qui ne vivent pas sur le homestead, laissant leurs enfants à la garde de leurs grands-parents. Les personnes âgées ne veulent pas s'occuper des productions (jardin et troupeau). Il y a par conséquent compensation de ce manque de main d'œuvre disponible par l'embauche d'un salarié permanent, à raison d'une moyenne de R350 par mois

5.2.3 LA LOGIQUE DE PRODUCTION D.

Cette logique est suivie par les ménages qui ont pour caractéristique de vendre des animaux bien plus qu'ils n'en consomment. Leurs champs sont cultivés sur une surface plus importante que les autres systèmes, ainsi que leurs jardins. Seuls deux exploitants

sur 9 ne sont pas des freeholders, mais constituent les personnes les plus riches des villages de Twecu et d'Altile. Le troupeau est important, supérieur à cinquante têtes. On peut les diviser en deux sous-unités, en lien avec la nature du cheptel et la part de l'agriculture dans le revenu du ménage :

Cette logique se décline en deux types

5.2.4. LE TYPE D1 : LES AGRICULTEURS-ELEVEURS.

Traits caractéristiques

Deux homesteads peuvent être classés dans cette catégorie. Ils bénéficient de pensions, étant assez âgés, mais n'ont pas d'activité extra-agricole qui leur assurerait un revenu. Ce système pourrait correspondre à un système A qui aurait possédé suffisamment de terres et une main d'œuvre plus disponible pour la cultiver pour avoir été capable d'acheter du matériel motorisé. Ils sont dès lors capables d'inclure plus d'intrants sanitaires pour leurs troupeaux.

- Ø Ils cultivent entièrement leurs champs sur une grande surface (en moyenne 16 morgen). Ils cultivent également leurs jardins sur une surface qui l'apparente à un champ (1morgen). La source majeure de leurs revenus est donc l'agriculture, ce qui est l'exception dans notre échantillon et celui de l'étude de 1997.
- Ø Leur troupeau est uniquement composé de bovins. Les exploitants se concentrent sur un atelier par manque de temps et de main d'œuvre et choisissent dès lors l'activité la plus rémunératrice et la moins problématique, caprins et champs ensemble posant toujours problème. Ils tiennent à garder des taureaux (2) permettant d'être autonomes pour le renouvellement du troupeau. Il peut provenir du troupeau ou être acheté.
- Ø L'activité élevage passe par la vente de bœufs et de vaches de réforme à destination du marché local. Un des exploitants a pour projet, voyant le désintérêt de sa descendance pour l'agriculture, d'orienter sa production vers la vente de reproducteurs (taureaux mais surtout génisses) de race Bonsmara, qu'il sait être appréciée sur le marché local. Cette orientation pourrait permettre d'augmenter sa valeur ajoutée par animal et de réduire la quantité de main d'œuvre nécessaire.
- Ø Ils s'opposent au système D2 par une plus grande orientation vers la production végétale et l'exploitation d'un seul atelier et par là, un système plus intégré entre les deux voies (utilisation systématique des déjections). Les pratiques sanitaires diffèrent par le fait qu'ils utilisent les programmes gouvernementaux de détiqage auxquels ils adjoignent des traitements personnels.

Ce type regroupe un ensemble de 2 foyers (sur 41)

2 freeholders

Ils possèdent :

- Ils possèdent des bovins, en moyenne 50 :

20 femelles adultes, 2 taureaux, 15 à 20 bœufs, 15 à 20 jeunes animaux de moins de deux ans (veaux, génisses et jeunes bœufs).

- Ils ne possèdent pas de caprins.
- Ils ne possèdent pas d'ovins.

Les contraintes

Les activités sont facilitées par le fait qu'ils sont tous deux des freeholders, ce qui signifie un accès libre à des terres importantes. La terre n'est donc pas une contrainte.

La production agricole conséquente permet d'assurer un revenu fournissant l'essentiel des consommations du ménage. L'élevage assure un surplus utilisé dans les dépenses courantes importantes du foyer (rentrées scolaires, voiture...) et de l'exploitation (entretien du matériel motorisé, achat d'intrants sanitaires, etc.) mais aussi qui répond aux aléas climatiques dont les effets sur les récoltes sont importants (l'exploitant nous a précisé que ses rendements peuvent varier du simple au quadruple). L'agrandissement de ce type d'exploitations est très possible par accumulation, mais dépend fortement de la possibilité d'une reprise.

La main d'œuvre limite les possibilités de diversification sur d'autres ateliers mais aussi la quantité de travail à consacrer aux animaux. Les chefs de ménage consacrent dès lors leurs ressources aux bovins.

5.2.5. LE TYPE D2 : LES ELEVEURS MULTI-ATELIERS.

Traits caractéristiques

Cinq homesteads peuvent être classés dans cette catégorie. Ils bénéficient de revenus extra-agricoles importants, qui sont la combinaison de pensions pour certains exploitants âgés mais surtout issus d'activités d'entrepreneurs (location de matériels motorisés, compagnie de taxis, fabrique de briques, collecte d'ordures en ville, épiceries, etc.). L'exploitation assure cet éclatement en utilisant la main d'œuvre importante du homestead. En effet, il y coexiste plusieurs ménages (fratries, etc.).

- Ø Ils cultivent une grande part de leurs terres (champs et jardins) sur une surface moyenne de 8 morgen. Le jardin y est grand également (en moyenne 1 morgen). L'agriculture et l'élevage constituent une source parmi d'autres.
- Ø Leur cheptel est diversifié (bovins, caprins voire ovins) avec un grand nombre d'animaux par atelier. L'objectif affirmé de cette pratique anti-aléatoire est d'utiliser au mieux la main d'œuvre pour des productions qui ont différentes fonctions. La vente de caprins et d'ovins, ainsi que le lait de vache sont destinés à produire une trésorerie pour les dépenses courantes. La vente de bœufs, de vaches de réforme mais aussi de veaux voire de génisses se suivent sur un turn-over plus rapide que le groupe précédent. Le besoin de capital circulant pousse à la vente sur le marché local mais aussi sur les marchés déclarés (Auction sales) qui payent moins

mais comptant. Un des exploitants a pour projet, souhaitant limiter son implication dans l'agriculture pour se consacrer à des activités extérieures plus rémunératrices souhaite s'orienter vers la vente de reproducteurs (taureaux et surtout génisses) de race Bonsmara et Brahmane.

- Ø Ils sont les seuls exploitants à garder des taureaux, voire en acheter pour s'assurer du renouvellement de leurs stocks.

Ce type regroupe un ensemble de 7 foyers (sur 41)

1 à Altile 1 à Twecu 5 freeholders

Ils possèdent :

- Ils possèdent des bovins, en moyenne 60 :
25 femelles adultes, 15 à 20 bœufs, 15 à 20 jeunes animaux de moins de deux ans (veaux, génisses et jeunes bœufs).
- S'ils possèdent des caprins, 50 :
20 femelles adultes, 15 à 20 mâles castrés et 15 à 20 jeunes animaux de moins de un an (chevrettes, chevreaux).
- S'ils possèdent des ovins, (1 seule exploitation) 40 :
20 femelles adultes, 2 jeunes béliers, 8 moutons mâles et 15 à 20 jeunes animaux de moins de un an (agnelles, agneaux).

Les contraintes

L'objectif de ces exploitations est d'assurer un revenu important à tous les membres de ces familles pluriparentales. Les origines de ces revenus sont diverses et permettent d'accéder à différentes filières. Le problème majeur est alors d'accéder aux mêmes circuits de commercialisation que les fermes commerciales blanches (vente de lait en coopérative, circuits de distribution). La difficulté de pénétrer ce milieu lorsqu'on est noir amène certains exploitants à vouloir utiliser les relations qu'ils possèdent dans les townships pour pouvoir écouler leurs produits (lait, viande) vers ces marchés directement. Ils sont bloqués par le coût de la main d'œuvre qui, dès lors, augmenterait trop fortement.

5.3. LES PRATIQUES TECHNIQUES.

Le mode de questionnement fut établi par rapport aux petits (veaux et chevreaux) en situant l'ensemble des modes de conduite par rapport à ceux-ci, puisqu'il nous a semblé que c'était la manière de visualiser leurs troupeaux qu'utilisaient les éleveurs. On peut relier cet état de fait au fait que ces élevages peuvent être considérés comme une course permanente contre la mortalité par la production de jeunes. Le troupeau est donc visualisé par rapport à ceux-ci, puisqu'ils constituent l'avenir effectif des ateliers.

5.3.1. LES PRATIQUES D'AGREGATION

La logique communautaire A.

La nuit

L'allotement est facilement observable par la disposition des animaux en fonction des enclos disponibles. L'éleveur possède en général deux kraals, voire trois :

- Ø Les vaches allaitantes et les vaches pleines sont placées dans le plus grand et les veaux sont parqués dans le deuxième : Si l'éleveur possède également un troupeau de chèvres, il lui est nécessaire de posséder deux parcs pour constituer trois lots ;
- Ø Les veaux sont placés avec les caprins matures dans leur enclos, puisqu'il est considéré par tous les éleveurs que ces deux groupes peuvent coexister sans dommage pour la santé des veaux. L'animal est considéré comme veau tant que la mère est encore en lactation.
- Ø Les bovins adultes secs constituent un groupe à part : ils sont lâchés en permanence dans le bush, et ne sont collectés que dans des circonstances particulières.
- Ø Les caprins matures sont donc placés dans le deuxième enclos, séparés des chevreaux qui sont placés dans un box de 4 à 5 m² fait de tôles utilisé souvent pour faire la cuisine, le sherd.

La possession de trois parcs permettrait de gérer au mieux cet allotement. Mais l'entretien de ces parcs nécessite une suite d'opérations (recherche puis coupe de bois non pourrissants intsinde (*Xeromia rudis*) puis collecte jusqu'au logement et construction) qui nécessite une santé physique et une disponibilité que n'ont pas les personnes de ce groupe. Vu que les lots de chevreaux sont suffisamment petits pour rester dans le sherd, il n'y a pas nécessité d'en construire un. Il y a donc plus souvent deux kraals, avec l'utilisation du sherd comme troisième parc.

Quatre lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des vaches allaitantes et des vaches pleines.
- q Le lot des bovins adultes "secs", qui sont collectés suivant le rythme des bains détiqants et de la période de cultures ; ils sont alors placés avec les vaches allaitantes.
- q Le lot des caprins adultes, mixé avec les veaux.
- q Le lot des chevreaux

Le jour

Les bovins.

- Ø Après la tétée du matin où veaux et vaches allaitantes sont mis en présence, les bovins adultes sont lâchés dans le veld. Lorsqu'il y a jour de bain détiqant, l'ensemble des bovins adultes sont amenés au bain puis lâchés; les vaches allaitantes et les vaches pleines seront seules à être collectées le soir quotidiennement. Les animaux "secs" sont laissés à divaguer pendant une période qui peut aller jusqu'à un mois.
- Ø Les veaux sont placés en fonction de leur âge physiologique : si l'animal ne peut pas encore brouter (jusqu'à un à un mois et demi), il est placé dans le grand kraal aux bovins. S'il commence à réagir à la mise à l'herbe et s'essaie à brouter le tapis herbacé du yard ou espace clos autour du homestead, il est placé dans celui-ci pour

"s'entraîner". Il rejoindra le troupeau des animaux "secs" lorsque la mère le rejettera et/ou qu'elle ne donne plus de lait.

Les caprins.

Ils sont séparés en deux ensembles :

- ∅ Les jeunes non encore sevrés et n'ayant pas passé le stade des premières cornes sont maintenus dans l'enceinte du homestead. De même que pour les bovins, si l'animal commence à brouter, à partir d'un mois, il est placé dans l'enceinte du yard, sinon, il reste dans le petit kraal aux chèvres. Ces deux groupes de jeunes sont gardés car ils sont considérés comme ne pouvant pas suivre le troupeau dans ses divagations, mais aussi parce qu'ils sont trop jeunes pour résister aux attaques de chacals présents dans le bush.
- ∅ Les autres animaux constituent un seul lot qui est lâché dans le veld après la tétée des chevreaux tous les jours ; ils sont tous collectés tous les soirs et ramenés au kraal ensemble pour rejoindre les chevreaux

SCHEMA 11 LES MOUVEMENTS DES LOTS AU SEIN D'UN HOMESTEAD DE LOGIQUE A

Cinq lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des vaches allaitantes et des vaches pleines.
- q Le lot des veaux.
- q Le lot des bovins adultes "secs".
- q Le lot des caprins adultes.
- q Le lot des chevreaux.

La logique de survie B

La nuit

- ∅ Veaux et mères allaitantes doivent être placés dans deux enclos différents la nuit. Si l'éleveur possède un seul kraal, il place les vaches allaitantes et le reste du troupeau bovin adulte dans celui-ci toutes les nuits, et les veaux sont parqués dans le sherd. Si l'éleveur possède également un troupeau de chèvres, il lui est nécessaire de posséder alors un deuxième kraal où les veaux sont alors placés.
- ∅ Les caprins constituent un troisième stock. Adultes et jeunes sont mixés dans le kraal. Il y a souvent un ou maximum deux kraals.

Trois lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des bovins adultes.
- q Le lot des veaux.
- q Le lot des caprins, mixé avec les veaux.

Le jour

- ∅ Après la tétée du matin où les deux groupes de bovins sont mis en présence, les bovins adultes restent ensemble et sont lâchés dans le veld et sont tous collectés

tous les soirs. Ce groupe peut se scinder en vaches allaitantes et animaux secs (génisses et bœufs), uniquement durant l'année lors des pointes de sécheresse.

- ∅ Les jeunes sont placés selon les mêmes critères physiologiques que le groupe A : on obtient alors deux groupes de veaux, les plus jeunes dans le kraal aux bovins et les plus âgés dans le yard.
- ∅ Les caprins suivent les mêmes pratiques que la logique A.

Quatre lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des bovins adultes.
- q Le lot des veaux.
- q Le lot des caprins adultes.
- q Le lot des chevreaux.

SCHEMA 12 LES MOUVEMENTS DES LOTS D'UN HOMESTEAD DE LOGIQUE B ET C

La logique de rente C

La nuit

- ∅ Veaux et mères allaitantes doivent être placés dans deux enclos différents la nuit. Les éleveurs possèdent tous un kraal, dans lequel il place les bovins adultes toutes les nuits. Les veaux sont placés dans le sherd, (avec l'ensemble des moutons dans le cas d'une seule exploitation).

Trois lots peuvent être caractérisés :

- q Le lot des bovins adultes.
- q Le lot des veaux.
- q Eventuellement, le lot des ovins, mixé avec les veaux.

Le jour

- ∅ Après la tétée du matin où les deux groupes de bovins sont mis en présence, les bovins adultes restent ensemble, sont lâchés et sont tous collectés tous les soirs. Ce groupe est par contre plus rarement scindé lors des grandes sécheresses : l'exploitant procède alors plus facilement à des achats de supplémentation.
- ∅ Les jeunes sont placés en fonction selon les mêmes critères physiologiques que le groupe A : on obtient alors deux groupes de veaux, les plus jeunes dans le kraal aux bovins et les plus âgés dans le yard.
- ∅ Les ovins sont libérés en un seul groupe dans le village en même temps que les bovins. Comme ils ont la particularité de rester dans le village ou dans les proches alentours, ils sont collectés facilement. Les agneaux sont traités, selon l'expression de l'éleveur de la même manière que les chevreaux des logiques A et B.

Trois lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des bovins adultes.
- q Le lot des veaux et des agneaux.
- q Le lot des ovins adultes.

La logique de production D : Les agriculteurs-éleveurs D1.

La nuit

Les éleveurs possèdent deux kraals, avec l'utilisation du sherd comme troisième parc :

- Ø Les vaches allaitantes, les vaches et les génisses en œstrus sont placées avec les taureaux (sauf les taureaux agressifs) dans un kraal et les veaux sont parqués dans le sherd.
- Ø Les autres bovins adultes (génisses, vaches non en œstrus, bœufs, vaches pleines et taurillons) sont regroupés dans le plus grand kraal et constituent un seul groupe durant l'année. L'agriculteur cherche à les collecter tous les jours mais n'en fait pas une obligation.

Trois lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des vaches allaitantes et des femelles en œstrus avec le ou les taureaux.
- q Le lot des veaux.
- q Le lot des autres bovins adultes.

Le jour

- Ø Après la tétée du matin où veaux et vaches allaitantes sont mis en présence, les bovins adultes sont rassemblés ensemble et lâchés dans le veld. Tous les bovins seront en principe collectés tous les soirs. Si un animal autre qu'une vache allaitante (à cause de la perte de lait) ou une vache sur le point de vêler (pour protéger la parturiente) n'est pas collectée avant le coucher du soleil, l'éleveur abandonne. Il ne le cherchera avec plus d'acharnement qu'au bout de quelques jours.
- Ø Les jeunes sont placés en fonction selon les mêmes critères physiologiques que le groupe A : on obtient alors deux groupes de veaux, les plus jeunes dans le kraal aux bovins et les plus âgés dans le yard. Le veau rejoindra le troupeau des adultes lorsque la mère le rejettera et/ou qu'elle ne donne plus de lait.

Deux lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des veaux.
- q Le lot des bovins adultes.

La logique de production D : Les éleveurs multi-ateliers

Deux systèmes d'agrégation peuvent être caractérisés :

Un premier concerne les exploitations qui ne peuvent pas organiser leurs espaces en camps, parce qu'ils ne possèdent pas l'espace et les relations disponibles. Cet ensemble concerne 5 exploitations sur 7. Le système d'agrégation des lots s'organise de la même manière que le groupe A : l'éleveur possède trois kraals et un sherd.

Quatre lots sont caractérisés pour la nuit :

- q Le lot des vaches allaitantes et des vaches pleines.

- q Le lot des bovins adultes "secs", qui sont collectés suivant le rythme des bains détiquants et de la période de cultures ; ils sont alors placés avec les vaches allaitantes.
- q Le lot des caprins adultes, mixé avec les veaux.
- q Le lot des chevreaux

Cinq lots sont définis pour le jour :

- q Le lot des vaches allaitantes et des vaches pleines.
- q Le lot des veaux.
- q Le lot des bovins adultes "secs".
- q Le lot des caprins adultes.
- q Le lot des chevreaux.

Le second système correspond à deux exploitations qui gèrent leurs allotements en camps. Cette particularité d'appropriation de l'espace diffère entre l'exploitant situé dans un village (Twecu) et l'autre freeholder. Le premier a placé des lots dans différents villages des alentours et le deuxième a clos sa grande propriété.

La nuit

- Ø Les vaches allaitantes sont placées dans un kraal. Un deuxième renferme tous les caprins, les veaux et les ovins éventuellement. Le sherd sert de camp pour les chevreaux.
- Ø Les bovins "secs" passent la nuit dans un des camps. Les caprins sont collectés de la même manière que la logique A.

Trois lots peuvent être caractérisés :

- q Le lot des vaches allaitantes.
- q Le lot des caprins, des veaux voire des ovins.
- q Le lot des animaux "secs".

Le jour

Après la tétée et la traite du matin où les groupes des vaches et des veaux sont mis en présence, les animaux sont placés dans les camps de pâturage de manière à favoriser les vaches allaitantes et leur donner le meilleur pâturage à ce moment de l'année.

- Ø Les bovins secs sont placés dans le camp le plus proche restant des deux derniers camps, étant moins dangereux pour les cultures. Ils ne sont collectés que les soirs avant les détiquages. Enfin, les caprins matures sont cantonnés dans le camp restant.
- Ø Les jeunes sont placés selon les mêmes critères physiologiques que le groupe A, d'où deux groupes de veaux, de chevreaux, les plus jeunes dans le kraal aux bovins et les plus âgés dans le yard.
- Ø Les ovins sont libérés en un seul groupe dans le village en même temps que les bovins. Comme ils ont la particularité de rester dans le village ou dans les proches alentours, ils sont collectés facilement. Les agneaux sont traités, selon l'expression de l'éleveur, de la même manière que les chevreaux des logiques A et B.

Six lots peuvent donc être caractérisés :

- q Le lot des vaches allaitantes
- q Le lot des veaux.
- q Le lot des chevreaux et des agneaux.
- q Le lot des caprins adultes.
- q Le lot des bovins "secs".
- q Eventuellement, le lot des ovins adultes.

SCHEMA 13 LES MOUVEMENTS DES LOTS D'UN HOMESTEAD DE LOGIQUE D2

Nous nous proposons dès lors d'étudier les pratiques de conduite, d'exploitation, voire de valorisation lot par lot.

5.3.2. LES PRATIQUES DE CONDUITE ALIMENTAIRE.

SCHEMA CALENDRIER DE PATURAGE TYPE D'UN TROUPEAU ACTUEL EN PARCOURS.

La logique communautaire A

Nous n'avons vu dans ce groupe qu'un seul exploitant possédant une pierre à lécher. Celle-ci comportait, selon l'éleveur, du chlorure de sodium et du phosphore, pour compenser la faible teneur en phosphore des sols et de l'herbe broutée. Les bovins sont conduits en fonction des lots définis plus haut.

La conduite alimentaire des vaches allaitantes et pleines.

Le kraal est ouvert à 7.00 du matin par les enfants, avant qu'ils aillent à l'école. L'exploitant libère alors les veaux du kraal. Après un premier contact entre vaches et veaux, favorisant la montée de lait, la traite puis la tétée finale du jeune, les vaches sont libérées vers 8.00 du matin (7.30 en été, de manière à plus profiter de la lumière du jour et donc de la durée de pâturage pendant une journée).

Ce lot n'est pas gardé durant la journée, il n'y a pas de vacher. L'exploitant conduit le lot jusqu'à la limite de la zone interdite aux animaux dans les villages ou de l'aire des habitations dans la zone freehold vers la direction de la zone qu'il souhaite les voir pâturer. Ce sens n'est pas forcément orienté vers une optimisation des ressources fourragères du bushveld, mais tient compte des cycles de culture de manière à empêcher les animaux de détruire les productions végétales.

Les vaches allaitantes sont collectées tous les soirs tout au long de l'année, même s'ils sont partis assez loin ou profond dans le bush : l'exploitant compte alors sur l'entraide des autres membres du finage qui collectent ses bêtes en même temps que les leurs. Elles sont alors mises en présence des veaux pour l'allaitement. Une deuxième traite pourrait alors être réalisée au coucher du soleil (autour de 17.30 en hiver, 19.30 en été), mais cette traite est fonction de la qualité laitière de la vache, de sa santé et

des ressources fourragères du moment. Elle est donc rarement possible, en particulier en hiver. On considère ainsi que cette augmentation de lait se traduit par une augmentation de la lactation dont nous tirons

Collecter les vaches allaitantes et les vaches pleines permet de :

- Ø Limiter leurs aires de pâture pour les retrouver facilement.
- Ø Pouvoir ainsi diagnostiquer rapidement les atteintes éventuelles (infestations, infections, blessures) et suivre la grossesse des vaches pleines et éviter certains accidents (chute aux abords pentus des rivières, etc.), et pour prévoir la parturition de manière à ce qu'elle ait lieu dans le kraal.
- Ø Protéger les animaux des vols éventuels, en les gardant la nuit. Les vols ont lieu en général entre membres du même village qui revend la bête aussitôt volée. Le vol se ferait la nuit plus difficilement dans le kraal que dans le bushveld.
- Ø Traire les bêtes matin et éventuellement soir.

On peut ainsi définir, selon un calendrier annuel des :

F

REGLES GENERALES DE CONDUITE

RG1

Sur un troupeau de 7 à 8 animaux adultes, on peut estimer que deux bêtes sont mères en début d'été. Le comportement maternel pousse les mères durant le premier mois du jeune à revenir d'elles-mêmes au kraal pour voir leur petit, soit un mois après la première période de mise bas de l'année. Tout le lot reste en général ensemble, n'ayant pas eu le temps effectif de se désagréger en une journée, et il suit les mères dans leurs mouvements. Cela permet de les collecter sans peine le premier mois. L'animal se désintéresse progressivement du veau quand celui-ci se met à l'herbe.

RG2

Pour maintenir ce retour ou ce début de retour (les bêtes prennent au moins la direction du retour en fin de journée), l'exploitant donne quelques poignées de maïs jaune tous les 5 à 6 jours (dès que le lot rentre moins vite) à chaque mère dont l'instinct maternel va décroissant. Cela ne constitue pas véritablement une complémentation (les quantités en jeu sont faibles : Une trentaine de grains de maïs par semaine et par animal), mais cela attire les animaux comme une friandise, sachant que le maïs grain est considéré comme difficilement digestible pour les ruminants par les éleveurs.

RG3

En période d'été, pendant la saison des cultures, ces vaches sont dirigées dans la direction opposée aux champs pour protéger ceux-ci. Ils sont orientés ainsi plutôt vers les zones Sandile alors recouverte d'un tapis herbacé épais mais peu nourrissant. Ces zones de pâtures, très nombreuses, ne poussent pas les animaux à aller très loin des habitations, puisqu'elles jouent un rôle de ralentisseur sur la vitesse de divagation des animaux. Les animaux y restent donc une grande journée pour compléter leur ration alimentaire quotidienne. Ils rentrent ainsi au coucher du soleil (vers 19.30 en été), mais leur collecte est facilitée par la relative proximité des pâtures.

RG4

Après la récolte de fin mai à début juin, l'ensemble des champs cultivés non clos individuellement sont ouverts aux animaux du village, en vaine pâture. Les vaches allaitantes et pleines y sont conduites le jour de l'ouverture des champs et y vont pâturer jusqu'à complète consommation des ressources fourragères sur ces champs : ils n'y sont pas enfermés, puisqu'il n'y a que peu de clôtures. Les animaux peuvent alors aller boire dans les dams.

Le troupeau dans son ensemble va pâturer les résidus de culture encore présents. Cette source est considérée comme appétente et assez nourrissante, les tiges de maïs sec étant dures et cassantes. Cette source s'épuise vite et à partir du début du mois de juillet, les animaux pâturent pendant trois semaines environ les bandes enherbées qui alternent perpendiculairement avec les parcelles sur les zones cultivables. Cette ressource permettrait, selon les exploitants, la traite des vaches allaitantes à cette époque de l'année, car elle fournit une ration qui permet de produire un surplus de lait à la consommation du veau.

RG5

Après la fin des ressources fourragères des champs, les effets de la sécheresse commencent à se faire sentir :

- ∅ Les ressources fourragères des zones très proches des villages ou des unités d'habitation et des champs cultivés ont été moins consommées au cours de la saison d'été, car les pourtours immédiats des zones d'habitation et les champs sont alors interdits aux animaux. Elles sont à ce moment de l'année de meilleure qualité que le reste du finage où la pression de pâturage a été plus forte. Elles ne sont par contre pas suffisantes pour tous les animaux. Ces ressources sont alors attribuées en priorité aux animaux qui sont considérés comme prioritaire, vu leur fonction nourricière du lot de renouvellement : les vaches allaitantes et pleines reçoivent cette direction privilégiée le matin vers ces zones. Elles ont alors dans cette période de crise⁵ accès à une meilleure alimentation, permettant de fournir ainsi plus de lait aux veaux, voire de traire les bêtes pour la consommation humaine.
- ∅ Les dams (barrages et retenues collinaires) sont proches des villages, car leur utilisation est mixte (humaine et animale) et constituent en hiver la principale source d'eau, les petites rivières et ruisseaux voyant leurs débits diminuer très vite. Les vaches allaitantes ont ainsi la possibilité d'avoir facilement accès à l'eau.
- ∅ Cette période correspond aussi à la saison annuelle des initiations (abakhweta) durant laquelle on sacrifie de nombreux animaux (bovins et caprins) : c'est donc une période où les vols sont plus nombreux ; les animaux nécessaires au renouvellement du stock sont ainsi placés dans une zone visible du village.
- ∅ L'importance des maladies transmises par les tiques est à cette époque moins forte, mais les animaux s'affaiblissent à cette période. Pouvoir être sûr de collecter ces animaux tous les soirs permet de les regarder tous les matins, et ainsi de diagnostiquer plus rapidement des atteintes (blessures, etc.).

⁵ Une crise est une période de compétition entre acteurs pour une ressource renouvelable devenue rare.

Selon les conditions du milieu, ce cycle peut être nuancé et adapté par des :

F
RC1

REGLES DE CIRCONSTANCE

Si les ressources fourragères de la zone du pourtour des finages apparaissent épuisées, les exploitants de ce groupe conduisent leurs vaches allaitantes et pleines à la rivière permanente la plus proche.

RC2

L'éleveur peut procéder en dernier ressort à l'achat de suppléments d'urgence, en achetant de la luzerne ou emmener son troupeau jusqu'à la côte, plus humide, pour lui faire pâturer les bords de route. Les coûts engendrés peuvent pousser à la vente d'une chèvre et donc à une décapitalisation.

La conduite alimentaire des veaux.

Les veaux sont nourris pendant environ trois semaines au colostrum, puis au lait de leurs mères. Séparés pendant la nuit, l'animal va têter dès la mise en contact des deux lots le matin, favorisant la montée de lait, l'exploitant bloque la tétée et traite la vache. Il observe l'état sanitaire :

Il laisse toujours deux tétines non abîmées par les tiques (perforation et infection) pour le veau et dispose pour sa traite des deux autres. Il ne traitera donc que dans la mesure où cela ne pénalise pas le veau. Si une tétine est abîmée, il laisse deux au veau et une tétine est traitée, etc.

Le veau est remis avec sa mère au retour de celle-ci et tète. Si une deuxième traite est rendue possible par la bonne condition de la vache, elle se fera selon les mêmes conditions que la traite du matin.

L'éleveur est attentif à éviter de "surnourrir" le veau, en arrêtant toujours avant terme la tétée post-traite : La vache s'agite ce qui signifie qu'il n'y a plus beaucoup de lait : il faut donc empêcher que le veau abîme la tétine. De plus, Laisser têter provoquerait des problèmes de digestion et l'apparition de "vers", surtout en été et sa forte humidité. L'animal peut alors mourir en deux jours si ce n'est pas traité par des traitements anti-vers. Mais les veaux d'été sont en moyenne en meilleure condition que les veaux d'hiver, car mieux nourris.

VEAUX D'HIVER	VEAUX D'ETE
Moins de problèmes de vers Moins de problèmes d'estomac	Beaucoup de vers Diarrhées courantes Forte consommation d'eau
Reçoivent moins de lait des mères à aspect plus chétif Problème principal : nourrir les veaux	Reçoivent du lait en abondance à aspect bien nourri, plus grand. Problème principal: ne pas "surnourrir"

Garder les veaux dans les homesteads permet :

- Ø D'observer le développement des animaux et diagnostiquer des atteintes de maladies qui les affectent plus rapidement que les autres.
- Ø Ils sont considérés comme ne pouvant pas suivre le troupeau dans ses divagations, car non résistants physiquement à la fatigue des déplacements, mais aussi parce que le kraal, constitué d'arbustes compactés, les protège du froid en hiver.
- Ø Ils restent ainsi protégés relativement des vols éventuels et ne se perdent pas puisqu'ils ne peuvent pas divaguer hors homestead.

- Ø La mise à l'herbe s'effectue dès que l'exploitant observe que le veau s'essaie à brouter après tétée, vers un à un mois et demi. L'éleveur le sort du kraal et le met dans le yard pendant la journée.

- Ø Le sevrage se fait lorsque la vache refuse le veau, soit parce qu'elle est de nouveau pleine, soit parce que la période de lactation est simplement finie. Il n'y a pas de mode d'accélération du temps de sevrage. Si la période de lactation dure même quand la vache est pleine et qu'elle continue à accepter le veau, un appareil fait de piquants d'A. karoo et de clous est fixé sur le museau du veau, lui permettant de brouter mais lui empêchant de téter sans que la vache ne soit atteinte.

La conduite alimentaire des bovins "secs"

Ce lot n'est pas gardé durant la journée, il n'y a pas de vacher. Une direction privilégiée est également indiquée aux animaux par l'exploitant, en les dirigeant à la sortie de la zone d'interdiction vers la zone de pâture acceptable vis-à-vis des cultures.

Ces animaux ne sont collectés que quelques fois et pour certaines circonstances : l'exploitant compte alors sur l'entraide des autres membres du finage qui collectent ses bêtes en même temps que les leurs :

- Ils sont collectés la veille des jours de bains détiqants pour être amenés au kraal. L'éleveur observe alors si bœufs, génisses et vaches non allaitantes sont en bonne santé.
- Génisses et vaches non allaitantes sont affectées au groupe des vaches pleines dès que l'exploitant s'en rend compte.
- Les bœufs sont collectés dans le cadre de conduites d'exploitation en tant qu'animaux de trait (les bœufs trop jeunes pour ces travaux sont laissés à divaguer). Ils sont alors inclus dans la gestion des vaches allaitantes et pleines

Laisser les animaux "secs" divaguer permet :

- Ø Une moindre fatigue : trouver les animaux dans un bush épineux n'est pas facile, et les zones de bons pâturages ne sont pas strictement localisées. De plus, les troupeaux ne divagent pas ensemble. L'unité se désagrège facilement et l'éleveur doit alors les chercher une à une. Ce sont donc les vaches allaitantes qui sont privilégiées dans ces recherches.
- Ø Une optimisation des parcours : Les animaux "secs" vont alors pouvoir pâturer les ressources fourragères des zones lointaines car sinon, leur surface de pâture

resterait alors limitée à une aire maximale d'une demi-journée de divagation (aller et retour). Les villages et finages étant situés au sommet des collines, ces zones lointaines sont situées près des rivières. L'inconvénient est que les vols à l'encontre de ces animaux vont être plus importants (Cf. calendriers des bains détiqants), un bœuf pouvant avoir été volé sans que le propriétaire ne s'en rende compte avant un mois ! De même, les blessures ne seront diagnostiquées que tardivement.

On peut ainsi définir, selon un calendrier annuel des :

F

REGLES GENERALES DE CONDUITE

RG1

Les bœufs sont utilisés pour certaines opérations de culture ; les quatre opérations où peuvent intervenir les bovins sont :

1. Le labour, le passage du disque et le semis au début de l'été. Ils consomment alors les banquettes anti-érosives enherbées présentes entre les parcelles.
2. La récolte, qui a lieu de mai à juin. Les bœufs, pour transporter la récolte sur les chariots, sont au nombre de dix voire de douze, vu le poids du chariot et les pentes à affronter ! Les bœufs sont alors inclus dans le lot des vaches allaitantes.

Ils sont aussi sollicités pour collecter du bois ou de l'eau, en particulier en hiver. Ils sont alors inclus dans le lot des vaches allaitantes.

RG2

Après la récolte de fin mai à début juin, l'ensemble des champs cultivés non clos individuellement sont ouverts aux animaux du village, en vaine pâture. Les animaux "secs" y sont conduits le jour de l'ouverture des champs et y vont pâturer également jusqu'à complète consommation des ressources fourragères sur ces champs : ils ne sont par contre pas collectés quotidiennement pour autant et leurs collectes suivent les mêmes objectifs qu'en saison d'été.

RG3

Après la fin des ressources fourragères, l'éleveur les conduit après le bain détiqant vers les cours d'eau permanents. Ils vont alors préférentiellement vers les aires proches des rivières (Tyolomnqa pour Altile, Tyolomnqa et Keiskamma pour Twecu, Buffalo river pour la zone freehold): L'objectif affirmé est qu'ils aillent pâturer dans des zones extérieures à l'auréole de pâture du reste de l'année, et de pouvoir s'approvisionner en eau là où il y en a encore, sans polluer les dams des villages destinés prioritairement à la consommation humaine.

Ces animaux pourraient rester à pâturer la zone proche des finages, comme les vaches allaitantes. Il n'existe pas de pression collective sur ce point sur les éleveurs pour placer ces animaux sur cette zone ; il s'agit plutôt d'un principe acquis de répartition des aires dans laquelle les animaux de renouvellement pâturent près des zones habitées. Les autres pâturent sur la dernière zone disponible, plus grande. Les éleveurs ne sont donc pas encouragés par la communauté à conduire leurs bêtes vers les zones de rivière. Ce sont les habitants du village qui lorsqu'ils rencontrent tout animal "sec" divaguant, vont les pousser vers ces zones, à coups de cailloux.

Les éleveurs de ce type appliquent ce principe collectif, en échange d'une collecte collective des animaux la veille des dipping days.

F

REGLE DE CIRCONSTANCE 1

L'éleveur peut procéder à l'achat de suppléments d'urgence, en achetant de la luzerne ou emmener son troupeau jusqu'à la côte, plus humide, pour lui faire pâturer les bords de route. Mais les vaches allaitantes restent toujours prioritaires dans l'ordre des achats et les coûts engendrés bloqueront la protection de ce lot. Ainsi, une très grande sécheresse a sévi en 1982/83, détruisant plus de 50% du troupeau bovin des différents finages. 5 éleveurs de ce type ont acheté des suppléments, alors que leurs ressources financières étaient alors plus importantes (ils n'étaient pas encore à la retraite).

La conduite alimentaire des caprins adultes.

Les caprins sont conduits en fonction des lots définis plus haut.

Le kraal des caprins et le sherd des chevreaux sont ouverts en même temps à des heures dépendant de la saison.

- Ø En saison sèche, ils sont ouverts vers 8.00. Pour les éleveurs possédant aussi des bovins, cela signifie juste après le départ des bovins. L'ouverture est plus tardive de manière à prévenir l'infection de leurs sabots (footrot). Les animaux sont lâchés vers 9.00.
- Ø En saison humide, l'ouverture a lieu vers 10.00, pour éviter la rosée du matin qui est encore plus importante et limiter la distance parcourue en une journée par le lot pour éviter qu'ils s'approchent trop des cultures.

Tous les exploitants qui n'ont qu'un troupeau de caprins trait leurs chèvres. Le choix de traire pour ceux qui possèdent les deux ateliers dépend du nombre de personnes à charge dans le homestead, et en particulier du nombre d'enfants. Si l'exploitant trait ses chèvres, l'éleveur laisse les deux lots un court moment, pour favoriser la montée de lait. La tétée finale du jeune suit alors la traite.

Le lot n'est pas gardé durant la journée, il n'y a pas de berger. Une direction privilégiée est indiquée aux animaux par l'exploitant, en les conduisant jusqu'à la sortie de la zone. La collecte des caprins nécessite beaucoup de temps et est confiée aux enfants, qui sortent de l'école à 14.00 heures. Ils partent vers 15.30 pour pouvoir ramener les animaux avant 17.30, soit au coucher du soleil en hiver. En été, ils sont mêmes collectés plus tôt pour limiter leurs temps de divagation qui augmente les risques de déprédation (vers 16.30).

Les animaux sont collectés tous les soirs tout au long de l'année, même s'ils sont partis très loin : l'exploitant compte alors sur l'entraide des autres membres du finage qui collectent ses bêtes en même temps que les leurs. Elles sont alors mises en présence des veaux de manière à ce que les mères puissent les allaiter. Il y a rarement une deuxième traite, et ce, uniquement durant un été pluvieux permettant une forte

production fourragère, et sur certaines chèvres en bonne santé. Les objectifs de la collecte sont :

- Ø Pouvoir ainsi diagnostiquer rapidement les atteintes éventuelles (infestations, infections, blessures).
- Ø Protéger les animaux des vols éventuels, mais aussi des chacals dont les attaques s'intensifient la nuit.
- Ø Protéger les cultures.

On peut ainsi définir, selon un calendrier annuel des :

F

REGLES GENERALES DE CONDUITE

RG1

Le comportement maternel pousse les mères durant le premier mois du jeune à revenir d'elles-mêmes au kraal pour voir leur petit. Tout le lot reste en général ensemble, les caprins apparaissant plus grégaires que les bovins, et il suit les mères dans leurs mouvements. Cela permet de les collecter sans peine le premier mois des chevreaux.

RG2

Pour maintenir ce retour ou ce début de retour (les bêtes prennent au moins la direction du retour en fin de journée), l'exploitant donne également des poignées de maïs jaune tous les 5 à 6 jours à tout le troupeau, surtout dans les mois qui suivent la pointe de mise bas de mai à juin, soit en pleine saison sèche. Cela attire les animaux qui reviennent plus vite. L'éleveur, en donnant du maïs à tout le troupeau, procède à une complémentation. La quantité estimée au vu des distributions est de 1 kg environ, soit près de 100 g par animal adulte.

RG3

Pendant la saison des cultures, les caprins sont conduits dans la direction opposée aux champs pour protéger ceux-ci. Ils sont orientés plutôt vers les zones à forte densité arbustive. Ils rentrent ainsi au coucher du soleil (vers 19.30) en été, mais leur collecte est facilitée par la relative proximité des pâtures.

RG4

Après la récolte, les caprins sont emmenés une fois dans les champs cultivés non clos individuellement qui sont ouverts en vaine pâture. Ils y pâturent jusqu'à disparition des ressources fourragères.

RG5

Après la fin de la vaine pâture, le mode de pâturage ne change pas: la contrainte fourragère pour les caprins est plus faible, et les pertes dues à une malnutrition ou la soif lors de grandes crises fourragères (1990 mais surtout 1982/83) sont minimales, même dans la zone freehold.

Selon les conditions du milieu, ce cycle de peut être nuancé et adapté par des :

F

RC1

REGLES DE CIRCONSTANCE

Après la vaine pâture, la sécheresse peut fortement limiter aussi les ressources arbustives. L'exploitant coupe alors des branches d'Eucalyptus ou des morceaux d'euphorbes qu'il dépose dans le kraal et que les animaux consomment la nuit. La quantité donnée est faible et cette pratique ne pourrait pas être étendue aux bovins, les éleveurs étant d'accord sur le fait que les Eucalyptus ne sont pas en assez grand nombre.

RC2

Lorsque les pluies sont suffisamment fortes en été pour détremper le kraal aux caprins, l'éleveur laisse les chèvres dans le yard, en sachant bien qu'elles peuvent sauter par-dessus la clôture pendant la nuit. Le risque est de se faire voler des animaux ou que ceux-ci pénètrent dans le jardin.

La conduite alimentaire des chevreaux.

Les chevreaux sont nourris par leur mère selon le même mode de conduite que les veaux. La période de lactation dure environ 3 mois en été à 2 mois en hiver.

Les chèvres produisent du colostrum pendant les trois premières semaines. Les chevreaux sont placés avec le reste du lot de caprins durant ce temps, pour être sûr de leur alimentation. Si l'éleveur traite ses chèvres, il va mettre en priorité l'alimentation du chevreau, en laissant toujours deux tétines pour lui. Il sépare alors les chevreaux des caprins durant la nuit. Sinon, les lots restent mixés.

Le chevreau est remis avec sa mère au retour de celle-ci et tête. Si une deuxième traite est rendue possible par la bonne condition et les bonnes performances de la chèvre, elle se fera selon les mêmes conditions que la traite du matin.

L'éleveur évite de "surnourrir" le chevreau, en arrêtant toujours avant terme la tétée post-traite : Laisser téter provoquerait des problèmes de digestion et l'apparition de "vers", surtout en été et sa forte humidité. L'animal peut alors mourir en deux jours si ce n'est pas traité par des traitements anti-vers. Ainsi, les chevreaux d'hiver sont en moyenne en meilleure condition que les chevreaux d'été.

CHEVREUX D'HIVER	CHEVREUX D'ETE
Moins de problèmes de vers	Beaucoup de vers
Moins de problèmes d'estomac	Diarrhées courantes
Reçoivent assez de lait des mères	Forte consommation d'eau
Reçoivent du lait en abondance	Reçoivent du lait en abondance
Problème principal : les vols de chevreaux	à aspect bien nourri, plus grand. Problème principal: ne pas "surnourrir"

Garder les chevreaux dans les homesteads permet :

- Ø D'observer le développement des animaux et de suivre leurs croissances.
- Ø Ils sont considérés comme ne pouvant pas suivre le troupeau dans ses divagations.

- Ø Ils restent ainsi protégés relativement des vols éventuels, des disparitions et accidents mais aussi des agressions des chacals, dont ils sont les principales victimes, dès leurs sevrages.
- Ø La mise à l'herbe s'effectue dès que l'exploitant observe que le chevreau s'essaie à brouter après tétée, vers un à un mois et demi. L'éleveur le sort du kraal et le met dans le yard pendant la journée. Il lui donne des branches d'Eucalyptus, pour faire passer son régime alimentaire aux arbustes.
- Ø Le sevrage se fait lorsque la chèvre refuse le chevreau à la tétée parce qu'elle est de nouveau pleine ou que la période de lactation est finie. Il n'y a pas de mode d'accélération du temps de sevrage.

Les autres logiques : La logique de survie B

Les bovins.

Le lot n'est pas gardé durant la journée, il n'y a pas de berger. Une direction privilégiée est indiquée aux animaux par l'exploitant, en les dirigeant au départ du yard vers un sens. Ce sens est de même déterminé par l'état d'avancement des cultures végétales.

Les animaux sont collectés tous les soirs tout au long de l'année. Les vaches allaitantes sont alors mises en présence des veaux de manière à ce que les mères puissent les allaiter. Il n'y a pas de deuxième traite quotidienne, même en été ou les ressources fourragères sont bonnes.

Les objectifs en sont :

- Ø Pouvoir ainsi diagnostiquer rapidement les atteintes éventuelles.
- Ø Protéger les animaux des vols éventuels, en les gardant la nuit. Les vols ont lieu en général entre membres du même village qui revend la bête aussitôt volée. Le vol se ferait la nuit plus difficilement dans le kraal que dans le bush.

L'inconvénient est que les bêtes ne vont pas disposer de toutes les ressources fourragères de la zone, leur surface de pâture étant limitée à une aire maximale d'une demi-journée de marche (aller et retour). Il y a donc une aire qui n'est pas pâturée, ou plutôt qui n'est pâturée qu'à une seule époque de l'année.

Nous nous proposons dès lors de préciser dans ce cycle de conduite les différences avec la logique communautaire au niveau des :

F

REGLES GENERALES

RG1

L'utilisation de l'instinct maternel permet la même économie de temps, car tout le troupeau suit les vaches allaitantes le soir. Sur un troupeau de 4 animaux adultes, on peut considérer qu'une bête est mère en début d'été. L'exploitant utilise cet état en maintenant les animaux adultes en un seul lot qui revient avec la mère durant le premier mois.

RG2

Les bœufs ne sont pas utilisés pour les opérations de culture :

- Ø Il faut des terres cultivées. Or, les membres de ce groupe possèdent des titres de PTO mais ne cultivent pas ou alors ils n'en possèdent carrément pas.
- Ø les bœufs sont jeunes (2, 3 ans) et ils sont très affaiblis au sortir de la saison sèche. Vu leur état physique à cette époque de l'année, le nombre d'animaux disponible n'est pas suffisant pour les opérations de culture. Il n'y a pas de possibilité de les emprunter. Réunir les bœufs de personnes appartenant au même système pourrait se faire mais les membres de ce groupe sont bien répartis dans les finages. En période de récolte du maïs, la possession d'un chariot (wagon) est hors de portée de ces exploitants. Les bœufs peuvent par contre être prêtés à des agriculteurs voisins possédant une charrette qui récolte ses champs, et ce, contre une compensation en sacs de maïs⁶.

RG3

En période d'été, pendant la saison des cultures, les animaux sont dirigés dans la direction opposée aux champs pour protéger ceux-ci. Ils sont orientés vers les zones Sandile alors recouverte d'un tapis herbacé épais mais peu nourrissant. Ils ne rentrent qu'en fin de journée, mais leur collecte est facilitée par la relative proximité des pâtures.

RG4

Du début du mois de mai, le troupeau dans son ensemble va pâturer les résidus de culture encore présents, puis les banquettes.

RG5

Après la fin des ressources fourragères des champs, les effets de la sécheresse commencent à se faire sentir : l'exploitant sépare alors les bovins adultes et les gère de la même manière que la logique A. en effet, lorsque la sécheresse devient sévère, la capacité de réaction des deux groupes est équivalente. La différence est que dans tous les cas, il ne leur est pas possible d'acheter une supplémentation d'urgence.

Selon les conditions du milieu, ce cycle peut être nuancé et adapté par des :

F

RC1

REGLES DE CIRCONSTANCE

Il existe des contrevenants uniquement suivant cette logique à la règle d'éloignement des troupeaux vers les rivières en cas de sécheresse.

Si ces éleveurs sentent que la sécheresse doit affecter fortement leurs troupeaux qui divaguent, ils collectent les animaux qu'ils ont pu trouver en une ou deux heures de recherche certains soirs. En fonction de leur état d'amaigrissement, ils les lâchent le matin avec leurs vaches allaitantes pendant quelques jours puis arrêtent de les collecter lorsqu'ils considèrent que "ça devient trop dur de collecter les animaux" et que la nécessité n'est pas trop extrême.

⁶ Cette compensation est difficile à estimer, et est incluse dans les échanges de bons voisinages post-récolte. D'après nos observations, nous pouvons estimer cette compensation à 1 sac de maïs de 50 kg.

Les caprins.

Ils sont conduits selon des pratiques équivalentes aux caprins en logique A.

Les autres logiques : La logique de rente C

Les pratiques des ovins sont simples et c'est la raison pour laquelle certains exploitants ont choisi cette production. Aucune pratique de pâturage n'est établie. Ils bénéficient des traitements médicaux des bovins.

Les pratiques concernant les bovins s'apparentent à la logique B. Le lot est surveillé toute la journée. Il divague sans contrainte de gestion du vacher qui a pour charge de protéger les cultures des voisins. Une direction privilégiée est indiquée aux animaux par l'exploitant, en les dirigeant au départ du yard vers une direction précise.

Les animaux sont collectés tous les soirs tout au long de l'année. Les exploitants vont par contre procéder en cas de sécheresse grave (1982-83) à l'achat de suppléments.

Les autres logiques : La logique de production D

Les bovins.

Le lot n'est pas gardé durant la journée, il n'y a pas de berger. Une direction privilégiée est indiquée aux animaux par l'exploitant, en les dirigeant au départ des habitations vers un sens. Ce sens est de même déterminé par l'état d'avancement des cultures végétales. Pour les exploitations qui utilisent un système de camps, les animaux sont lâchés aux abords des camps.

Les vaches allaitantes sont collectées tous les soirs tout au long de l'année, tandis que les bovins secs ne sont collectés que la veille des détiquages. Les vaches allaitantes sont alors mises en présence des veaux de manière à ce que les mères puissent les allaiter. Les exploitations de type D1 procèdent à une deuxième traite en été, lorsque l'apport nutritif aux vaches en lactation est suffisant. Le groupe D2 réalise une deuxième traite tous les soirs mais les performances varient au cours de l'année.

Les différences avec la logique communautaire sont dès lors pour les :

F

REGLES GENERALES DE CONDUITE

RG1

Les bœufs ne sont pas utilisés pour les opérations de culture car ces agriculteurs possèdent du matériel motorisé qui leur épargne la traction attelée. Les surfaces cultivées sont en effet suffisamment grandes pour justifier l'usage de la motorisation.

RG2

En période d'été, pendant la saison des cultures, les animaux sont dirigés dans la direction opposée aux champs pour protéger ceux-ci. Ils sont orientés vers les zones

Sandile. Les animaux y restent et ne rentrent qu'en fin de journée. Les exploitations D2 pratiquent le même système en gardant les unités de camps déjà décrites.

RG3

Après la fin des ressources fourragères des champs, l'exploitant sépare les bovins adultes et les gère de la même manière que la logique A. En cas de sécheresse grave, les exploitants appartenant au type D2 procéderont à des supplémentations de luzerne ou emmèneront les bovins près de la côte, un peu plus humide. Les éleveurs D1 feront de même dans des circonstances un peu plus graves.

5.3.3. Les pratiques de conduite sanitaire.

La logique communautaire A

Le taux de mortalité est élevé (10% du troupeau meurt avant d'avoir été vendue, mis la viande est quasiment toujours mangée).

Ø Les éleveurs de ce groupe participent pleinement aux actions sanitaires collectives sur les bovins, en payant ou non le produit détiquant (Twecu) ou que celui-ci provienne du gouvernement (la zone freehold et Altile). (Cf. 4.2.4.1.). Le système reste le même : seuls les animaux adultes peuvent y être baignés.

Ø De plus, l'exploitant utilise des médecines traditionnelles sous forme de cataplasme, d'infusions ou de pâtes à partir de plantes locales, qu'il obtient en les préparant eux-mêmes ou en les demandant à leurs relations. Cela concerne caprins et bovins.

Ø L'utilisation de médicaments est limitée par leurs prix.

Le principal produit acheté est un antibiotique à injecter, Teramycine L.A. qui peut être utilisé toute l'année mais qui n'est effectivement utilisé qu'au moment des premières pluies. Cet antibiotique est ciblé sur les maladies transmissibles par les tiques. Le choix du moment de l'injection dépend de l'état de santé des animaux. Lorsque l'éleveur veut injecter Teramycine, il l'injecte à tous les animaux adultes à dose normale, et aux veaux déjà mis à l'herbe à moitié dose. Les très jeunes veaux ne sont pas traités. Les vaches allaitantes et pleines sont toujours prioritaires.

On peut considérer que l'éleveur utilise en moyenne (enquêtes personnelles, Masika et al., 1997) une boîte de traitements détiquants par an. Cette boîte n'est pas utilisée pendant l'hiver et utilisée uniquement sur les animaux paraissant malades. Comme les maladies correspondantes se développent principalement à la fin de l'hiver, c'est à cette période que le produit est surtout injecté à titre curatif uniquement.

En effet, les pluies favorisent le pullulement des tiques avant que le tapis herbacé ait repoussé et que les animaux aient repris de la vigueur. Ils sont alors "cueillis" par les maladies transmises par les tiques, et la majeure partie des pertes par maladies intervient à cette époque de l'année.

Les autres logiques

- Ø La logique de survie B impose comme différence le fait qu'il n'y ait aucune dépense, les éleveurs ne pouvant pas répondre à des dépenses privées, qu'il y ait supplémentation ou médicaments.
- Ø La logique de rente C des exploitants conduit à l'utilisation d'une grande quantité d'intrants par animal (plus de 150 rands par tête et par an), de manière à maintenir le bon état du cheptel. Ces médicaments sont utilisés tout au long de l'année. Il y aura supplémentation en cas de grave sécheresse (type 1982/83).
- Ø La logique de production D incorpore une quantité importante de médicaments en plus de l'utilisation des bains détiquants. Ces médicaments interviennent quasi uniquement contre les maladies transmises par les tiques, coûtant environ R50 par bovin et par an et R 25 pour chaque caprin par an.

5.3.4. Les pratiques de conduite de renouvellement.

La logique communautaire A.

Le renouvellement par reproduction

Les caprins ne sont affectés par aucun mode de contrôle de la reproduction dans ce groupe. Les boucs ne sont pas connus et l'exploitant constate simplement que sa chèvre est en gestation. On peut noter une faiblesse générale du ratio bouc/chèvres (P. Lhoste, communication personnelle), avec d'après nos enquêtes, en moyenne moins de deux boucs par finage, pour des populations d'environ 80 à 100 chèvres matures. Aucun éleveur de ce groupe ne possédait de bouc dans nos enquêtes et celles de 1997.

Il s'agirait plutôt de boucs "temporaires", dont la durée d'activité va du début de leurs maturités sexuelles jusqu'à la castration. Il n'y a donc pas de propriétaires de boucs désignés. Il n'y pas d'amélioration des races envisagée par croisements. Le problème peut être considéré comme important, vu la longue période entre mise bas (autour de deux ans).

Le problème semble moins grave pour les bovins mais de même, ces éleveurs ne réalisent pas de contrôle sur le mode de reproduction de leurs bovins. Les vaches rencontrent les taureaux durant les divagations.

Le nombre de taureaux est bas, avec :

- Ø Twecu: deux taureaux pour environ 80 vaches :
Les deux taureaux sont plus à considérer comme des taurillons que comme des taureaux, les propriétaires souhaitent les castrer. Il s'agit ainsi également de mâles reproducteurs temporaires, qui sont castrés à partir de deux ou trois ans.
- Ø Altile : deux taureaux pour environ 70 vaches :
Un taureau communal, assez vieux (9 ans), existe au sein du village, vendu par l'exploitant le plus aisé à la communauté. Celui-ci, à qui nous attribuons une logique de production (logique D) possède le deuxième, acheté et de race pure Simmenthal, en lien avec un projet de vente de reproducteurs. De plus, il existe des "taureaux temporaires" du même type qu'à Twecu.
- Ø La zone freehold : seuls deux exploitants possédaient des taureaux qu'ils conservent à cette fin. Ils appartiennent au même système d'élevage et de production. Deux autres freeholders ont précisé avoir au cours des quatre dernières années un taurillon qui joua, à l'instar des villages de Twecu, le rôle de reproducteur temporaire.

Cette faiblesse du nombre de taureaux s'explique par la difficulté d'exploiter un taureau comme reproducteur, car il est impossible de l'atteler. Une rétribution en échange de saillies n'est pas acceptée socialement et il sera impossible à l'éleveur d'en exiger une, qu'elle soit en comptant ou en nature. Peu d'éleveurs souhaitent par conséquent avoir à s'occuper d'un animal dont ils ne profitent en rien de particulier. Seuls ceux dont l'élevage constitue la principale source de revenus (les agriculteurs-éleveurs) ressentent la nécessité d'être sûr d'avoir des reproducteurs et agissent en conséquence.

Cela a pour conséquence d'abaisser une des qualités maîtresses de la race Nguni : son fort taux de fertilité. La race Nguni est la base de la race locale. Celle-ci se caractérise par ses grandes capacités de reproduction (fort taux de fertilité, pas de problèmes à la parturition) mais avec un intervalle entre vêlements assez élevé.

Les bovins présents dans les différents finages sont le produit de l'introduction de nombreuses races extérieures qui sont arrivées par vagues successives (Hereford, Jersey, dont la dernière en date est l'arrivée des races Brahmane et Bonsmara (Bos indicus) depuis 1990.

On peut noter cependant qu'un éleveur de Twecu, souhaitant améliorer la résistance de son cheptel, a demandé au propriétaire d'un jeune taureau "temporaire" comportant des caractères Brahmane de le placer dans son kraal avec une vache de son troupeau pour permettre une saillie dès l'œstrus. Cette pratique de reproduction est anecdotique à l'échelle des finages.

Le renouvellement par achat

Vu le statut des caprins et des ovins et leur rôle de trésorerie sociale et d'acompte, il n'est jamais envisagé de procéder, quelle que soit la logique que suit le producteur, d'acheter un mâle reproducteur. Les femelles sont difficiles à obtenir (seules les

exploitations en décapitalisation vendent) et elles sont choisies en fonction de leurs volumes et de l'état sanitaire de leurs mamelles.

Il est extrêmement ardu de trouver une vache ou une génisse et leurs pendants caprins à la vente sur le marché local. La reconstitution d'un troupeau après une épizootie ou une sécheresse en est d'autant plus difficile. Hors l'achat d'un taureau par la communauté de Twecu à son plus riche propriétaire, seuls certains membres à la logique de production définissent une pratique de gestion des qualités de leur troupeau bovin, en précisant qu'ils le font car ils en ont les moyens. Il est dès lors possible d'acheter auprès des fermes blanches des animaux de races dites "améliorées".

Ainsi, certains exploitants blancs à la frontière de l'ancien Ciskei se sont spécialisés vers la production de génisses Brahmanes à destination du marché des villages. Une génisse est alors vendue entre R1700 et R2000, soit R200 à 500 de plus qu'une génisse du marché local. Elles sont appréciées pour leur rusticité et leur résistance aux maladies transmises par les tiques, grâce à leur peau épaisse et aux phanères courts sur lesquels les tiques se fixent difficilement.

Les autres logiques

- ∅ La logique B ne permet aucun achat de reproducteurs et reste basée sur le maintien du plus grand nombre pour assurer la survie d'un troupeau. Elle ne permet pas non plus de garder un reproducteur mâle issu du lot, puisque ces mâles sont déjà en si faible nombre qu'il n'est pas possible de renoncer aux recettes qu'ils peuvent apporter à la vente ou par sa consommation. Il est considéré comme impossible de consommer un bouc ou un taureau non castré.
- ∅ La logique C pousse les exploitants à acheter un nouveau stock si le troupeau a été décimé au cours d'une grande sécheresse ou une épizootie. A partir du moment où le stock est constitué, les animaux sont laissés à divaguer de manière à permettre la saillie des femelles par les taureaux environnants. De même, le petit stock ovin d'un des exploitants n'a été créé qu'à partir du moment où un propriétaire de 35 moutons dans le même village de Twecu gardait des béliers.
- ∅ La logique D :
 - Les exploitants de type D1 possèdent des taureaux, car ils souhaitent maximiser la fertilité de leurs vaches Nguni. La majeure partie des taureaux qu'ils utilisent est issue du troupeau, mais à partir du moment où les veaux paraissent plus petits et que le taureau est issu du même panel génétique que les vaches, l'exploitant achète un taureau extérieur. Il en profite alors pour "améliorer" son troupeau en achetant des taurillons Brahmane ou Bonsmara. Il faut entendre par là des animaux achetés plus souvent sur le marché local présentant des caractéristiques de ces races (bosse, oreilles tombantes, robes grises, etc.). Un des exploitants envisage d'acheter des génisses de race pure.

- Les exploitants de type D2 assurent leurs renouvellements en laissant les veaux les plus vigoureux devenir des taurillons de deux ou trois ans, devenant des taureaux temporaires tels qu'il a été décrit précédemment. L'achat est envisagé à partir du moment où les mêmes problèmes de consanguinité apparaissent (à peu près tous les 10 ans). L'achat d'un taurillon auprès d'un éleveur éloigné géographiquement est alors réalisé. De même, un exploitant envisage de s'orienter vers la production de génisses de race pure.

5.3.5. LES PRATIQUES D'EXPLOITATION.

L'exploitation des produits de l'élevage est décrit au point de vue économique en sixième partie.

L'utilisation des bovins en traction animale.

Pour cultiver en culture attelée lourde, il faut alors un minimum de 6 bœufs pour tirer la charrue ou passer la herse : les sols sont lourds et les animaux affaiblis par la sécheresse. Le semis, à l'aide d'un semoir fabriqué sur place ne nécessite que deux bœufs. Elle a lieu juste après les précédentes opérations.

- ∅ Les exploitants de logique communautaire (A) cultivent tout ou une partie de leurs terres sur une surface moyenne de 2.5 à 3 ha (minimum de 0.5 ha à 5 ha) mais en n'utilisant la traction animale que pour certaines opérations (A1) ou pour toutes dès lors qu'ils ne peuvent se permettre de louer des tracteurs, n'ayant pas de pensions (A2). Les exploitants en survie (B) n'utilisent pas la traction animale, n'ayant ni les revenus ni les relations nécessaires pour obtenir un attelage acceptable à leurs yeux. Les exploitants en logique de rente (C) ne cultivent que leur jardin (activités de loisir) et n'utilisent pas non plus de traction animale, de même que les exploitants en logique de production (D) puisqu'ils possèdent des tracteurs.
- ∅ Les exploitants en logique A ne faisant aucune dépense pour le cheptel, celui-ci est plus faible à la sortie de l'hiver, pour leur utilisation pour la charrue attelée. Celle-ci utilise les animaux au moment où ils sont les plus faibles dans l'année. Vu leur état physique à cette époque de l'année, le nombre d'animaux disponible n'est pas suffisant pour les opérations de culture. Réunir les bœufs de personnes appartenant au même système pourrait se faire et des formes d'entraide et d'échange existent. La récolte nécessite un nombre équivalent de bêtes, leur relative bonne santé étant compensée par les fortes pentes qu'ils ont à affronter et le poids du chariot. La collecte de bois, surtout en plein hiver, entraîne des attelages démesurés jusqu'à 12 bovins, issus de la réunion de plusieurs homesteads et/ou de l'agrégation de génisses ou de vaches alors non en lactation. La différenciation entre les systèmes pour les opérations de culture s'applique également pour l'utilisation des troupeaux.

L'utilisation des déjections animales

Celles-ci sont épandues à la saison sèche, de manière à éviter la prolifération d'infestations durant la saison des pluies. La fréquence d'épandage est fonction du nombre d'animaux. La collecte des déjections est réalisée toujours pour tout le kraal, de manière à ne pas avoir à payer la location du chariot (R40/transport) chaque année. Les déjections des bovins et des caprins sont utilisées de manière différente :

- Ø Les fèces caprines sont utilisées dès que le kraal est considéré comme plein (i.e. dès que la moindre pluie le transforme en mare du fait de la matière organique). Elles "brûlent" les cultures si elles sont épandues en trop grande quantité. De plus, elles ne remplissent jamais un chariot entier et la location limite l'intérêt de leurs transports jusqu'au champs. Elles sont donc utilisées uniquement pour les jardins.
- Ø Les fèces bovines sont considérées comme plus intéressantes pour le maïs, qui nécessite un sol "frais". Elles sont épandues sur les champs et les jardins, suivant un rythme dépendant de la quantité produite dans le kraal et donc du nombre de bêtes. Cela dépend aussi des pratiques utilisées, l'utilisation comme engrais entrant en concurrence avec l'utilisation comme nettoyant pour les planchers des maisons.

Il serait possible d'estimer la valeur monétaire des fèces, en estimant la valeur des engrais ainsi économisés ou de manière plus intéressante d'obtenir une estimation des gains en récolte issus de l'épandage. Mais ces données sont difficilement mesurables au-delà du qualitatif, l'effet se combinant avec les variations climatiques, la quantité épandue, la profondeur du labour, etc.

Le lait

- Ø Les ovins ne sont jamais traités. Ils sont en effet considérés comme des animaux mixtes viande-laine.
- Ø Les chèvres ne sont jamais traitées si l'exploitant possède des vaches en lactation. Si elles sont traitées, seules deux tétines sont traitées au maximum, deux tétines au minimum étant réservées au chevreau. Il est consommé au petit déjeuner et transformé en amasi en cas de surplus. Il n'est quasiment jamais vendu, sauf en de rares circonstances (un voisin ayant uniquement des chèvres en nombre important vendant à une relation ayant des revenus) au même prix de R1/litre que le lait de vaches. Les performances sont équivalentes d'un groupe à l'autre, et sont de l'ordre de 0.5 litres par jour de lactation, celle-ci durant en moyenne deux mois.
- Ø Les vaches en lactation sont traitées, dès lors qu'il existe des tétines en sus des deux réservées au veau. Les performances varient d'un groupe à l'autre, en fonction de l'importance des intrants sanitaires dépensés :
- Ø On considère que le lait autoconsommé est une économie sur un lait acheté, nous joignons ainsi les ventes et les consommations de lait en une seule production, au prix de 1 Rand par litre. La valorisation du lait passe par la formation de lait caillé (amasi), qui permet seulement au lait de se conserver plus longtemps, mais n'apportant pas un surplus monétaire.

	Commu- nautaire	De survie	De rente	De production Les agriculteurs éleveurs	De production Les éleveurs multi-ateliers
Traite	1 fois par jour, le matin, toute l'année	1 fois par jour, le matin, toute l'année	2 fois par jour, matin et soir, toute l'année	1 fois par jour, le matin, en hiver. 2 fois par jour en été matin et soir.	2 fois par jour, matin et soir, toute l'année
Perfor- mances quotidiennes	3 l/jour	2 l/jour	5l +2l /jour	5 l/jour en moyenne	5l +2l /jour
Vente	Oui, rarement	Non	Non	Oui, aux villages alentour	Oui, aux villages alentour

La viande de ruminants consommée

Celle-ci a deux origines :

- Ø Elle peut être le produit de l'abattage des femelles de réforme, d'origine caprine ou bovine. Elles sont donc considérées comme produits exceptionnels et non comptabilisées dès lors qu'elles sont consommées et non vendues. Les exploitants de logique communautaire, de rente ou de survie ne vendent pas. En effet, l'abattage n'est pas courant, sur un rythme d'une bête tous les trois à quatre ans, vu les taux de mortalité.
- Ø La consommation de viande peut être issue d'un sacrifice au cours de rituels. Seuls les mâles castrés sont sacrifiés (boucs castrés, voir **bœufs** si le niveau de revenus est élevé et/ou si l'animal est disponible). Il existe une saison privilégiée de sacrifices, au sortir de l'été, après les récoltes. Mais ceux-ci n'ont lieu qu'au cours de certaines circonstances (mariages, initiations des enfants arrivés à l'âge de 5-6 ans puis à 18 ans, commémorations d'événements familiaux). Il n'y a donc pas de sacrifices réguliers annuels. Ces sacrifices commandent le moment de l'abattage, qui n'est pas choisi en fonction de la maturité des animaux. Certains exploitants (logique de survie), ne pouvant abattre ni acheter de mâles castrés sacrifient alors des

femelles (génisses ou chevrettes), ce qui est nettement perçu comme une décapitalisation. Ils sont donc assimilés à une vente, puisque la nécessité de ces sacrifices aurait imposé leurs achats. On regroupe dès lors sacrifices et ventes.

- Ø Les moutons jouent le rôle de "chèvres sans problème", ils permettent la production de viande sans la nécessité d'une gestion des troupeaux. La viande est destinée à la vente ou à la consommation de viande au cours de circonstances qui ne nécessitent pas le sacrifice d'un caprin (anniversaires, commémorations).
- Ø A noter l'absence de technique de conservation (fumage, salage, etc.) permettant de valoriser les viandes et de les garder. Cela impose la nécessité de partager la viande d'un animal abattu entre les habitants, maintenant des relations de bon voisinage.

Les bêtes vendues

On peut considérer qu'en circonstances normales, il n'y pas de la part des éleveurs de vente de femelles. Elles ne sont vendues qu'en cas de grave problème de trésorerie, ou si l'animal est stérile, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de petits au bout de quatre ans pour une vache, trois ans pour une chèvre.

Seule la logique de rente C bloque toutes les ventes : le troupeau est entièrement destiné au sacrifice et à l'autoconsommation. Les autres logiques permettent des ventes de mâles castrés, dont l'importance varie d'un système à l'autre, en fonction de la taille du cheptel et du taux de survie des animaux. Les boucs castrés voient leurs prix évoluer en fonction de la taille, mais il ne nous a pas été possible de relier celle-ci à l'âge, car les variations sont importantes d'une exploitation à l'autre, même si les caprins sont considérés comme faisant partie d'une seule race. Les bœufs voient leur prix évoluer avec le format, en lien avec l'âge. Les éleveurs en logique de survie (B) ne peuvent jamais vendre à 5-6 ans leurs bœufs. Ils les vendent alors à l'âge de deux à trois ans, renforcé en cela par la non-utilisation de ces animaux pour la traction animale.

Les animaux sont vendus à une période préférentielle, la période de la fin d'été au début de l'hiver, où les prix sont plus élevés (meilleure santé des animaux, pointe de demande pour les sacrifices), mais les éleveurs en logique de survie arrivent rarement à vendre leurs animaux à cette période de l'année. Ils vendent alors plutôt lors des creux de trésorerie, c'est-à-dire à la rentrée des enfants pour l'achat des uniformes, les rares recettes s'en ressentent alors.

Les prix sont indiqués dans la table des prix des animaux.

SCHEMA 14 DYNAMIQUE D'EVOLUTION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION

Par l'analyse des voies d'évolution des différentes exploitations, on peut émettre une proposition des voies d'évolution entre ces systèmes. C'est l'importance relative des mouvements entre ces systèmes qui définit l'avenir de l'agriculture dans cette zone. Ainsi, on peut s'interroger sur la pertinence du modèle d'évolution A2 vers D1 ou D2,

c'est-à-dire la transformation d'un jeune agriculteur au sein d'une communauté vers une ferme commerciale.

V

ANALYSE ECONOMIQUE DES SYSTEMES DE PRODUCTION.

6.1. LES PRODUCTIONS.

Impôts et prélèvements sont considérés comme nuls, le gouvernement ne recensant pas la petite agriculture noire comme imposable. Même les personnes qui sont de gros producteurs (50 bovins, 14 morgen cultivés) ou le propriétaire de cinq tracteurs sont considérés comme retraités, pensionnaires ou sans-emploi. C'est une des raisons essentielles de certaines difficultés à récolter certaines informations (en particulier les ventes d'animaux et de végétaux), les personnes s'inquiétant du devenir de ces informations.

Il n'y a pas de location de terre effective : les tenants ne paient plus rien à leurs freeholders depuis 1990 ou depuis 1994. Le système précédent incluait effectivement un loyer en argent pour la maison et en argent ou en nature pour les parcelles cultivées. De même, les exploitants reçoivent une subvention en nature du gouvernement (produits détiqants pour les zones concernées), mais aucune subvention en nature.

Enfin, nous avons vu que les conditions nécessaires à l'attribution des cash loans, plus petits crédits accessibles, et les microcrédits des organismes gouvernementaux sont de très loin inaccessibles aux petits producteurs vu les conditions draconiennes imposées. Cela confirme les informations recueillies: il n'y a pas de crédit à rembourser.

D'où :

R. A. B = V.A.N. -Fermage-Intérêts du Crédit-Impôts-Salaires

Devient :

R. A. B = V.A.N. - salaires.

Soit :

R. A. B = V.A.B. -Amortissements du matériel- salaires.

6.1.1. LES PRODUCTIONS VEGETALES.

Vu le faible nombre d'interviews complémentaires réalisées sur ce thème, les données chiffrées sont sujettes à caution. Nous "forçons" ainsi l'organisation en appliquant la typologie des élevages aux productions agricoles. Mais le biais est à cet égard faible, puisque nous avons vu la faible importance de l'agriculture dans la part des revenus.

Vu la stratégie adoptée par tous les exploitants qui cherchent à minimiser les intrants, l'obtention des semences se réalise en gardant les plus beaux spécimens (i.e. les plus beaux épis). Pour les conserver, ils sont placés en hauteur sur les greniers et sur les toits à l'abri des animaux (c'est la saison sèche et les semences ne pourrissent pas). Une autre a plus pour objectif de les protéger des voleurs. L'exploitant creuse un trou dans son kraal, y place une couche de bouses de vache sèches et y met ses semences. Il recouvre avec une grosse pierre et bouche avec de la bouse de vache.

Le Maïs

Il est cultivé de trois manières :

- Ø Maïs D : maïs cultivé avec apport de déjections animales (bovins et caprins des kraals). Maïs DE : maïs cultivé avec apport de déjections animales (bovins et caprins des kraals) et des engrais.
- Ø Maïs J : Le maïs est aussi cultivé dans les jardins. Sa culture comporte alors un apport important de déjections animales (bovins et caprins des kraals), sans engrais. Il entre en rotation avec du pois: deux ans maïs, un an pois. Le jardin est divisé en trois et la rotation se déroule sur ces trois parcelles: il y a donc chaque année 2/3 maïs 1/3 pois.
- Ø Le maïs 3 mois est utilisé en dernier recours quand la récolte principale a raté. Nous avons entendu parler de cette pratique, mais personne ne nous a dit le pratiquer lui-même actuellement. Nous ne l'estimons donc pas.

Les semences ne sont pas achetées et proviennent du stock de l'année précédente.

Pour un morgen :	Maïs J	Maïs D		Maïs DE	
Type	tous les systèmes sauf B2	A1	A2	D1	D2

Semences	10 kg	10 kg	10 kg	10 kg	10 kg
Fumure	8 m ³ (16 tous les deux ans)	6 m3	6 m3	4 m3	6 m3
Engrais 2 3 2	0	0	0	0	60 kg
Mélanges Superphosphates/ fèces de volaille	0	0	0	60 kg	0
Utilisation du tracteur	0	R 300 (location)	0	R 130	R 130
Total Consommation Intermédiaire	R 14	R 314	R14	R 168	R 529

Production Haut (kg /morgen)	800	600	600	1000	2000
Production Bas (kg /morgen)	400	300	300	500	1200
Prix	R 70 / 50 kg	R 70 / 50 kg	R 70 / 50 kg	R 70 / 50 kg	R 70 / 50 kg
Produit Brut / morgen valeur haute	R 1120	R 840	R 840	R 1400	R 2800
Produit Brut / morgen valeur basse	R 560	R 420	R 420	R 700	R1680

V.A.B./ morgen VALEUR HAUTE	R 1106	R 526	R826	R 1232	R 2371
V.A.B./ morgenVALEUR BASSE	R 546	R 106	R 406	R 532	R 1151

Le Haricot

L'avantage du haricot par rapport au pois est qu'il nécessite moins de main d'œuvre, en particulier lors du sarclage, mais surtout son cycle de culture n'est pas en contradiction avec la vaine pâture. Le principal intérêt de la culture de cette légumineuse semble plus être le renouvellement de la fertilité que sa production. Nous n'avons pas entendu parler d'amendements en déjections animales sur les parcelles en haricot, car les déjections animales sont réservées aux maïs. Les engrais sont placés sur les parcelles de haricot faisant partie des champs et non pas dans les jardins.

Ø Haricot HE : avec engrais sans déjections animales.

Ø Haricot J : avec déjections animales dans les jardins, lors de la rotation en maïs:

Il rentre en rotation avec le maïs: deux ans maïs, un an haricot maïs sur la même parcelle. Celle-ci est divisée en trois et la rotation se déroule sur ces trois parcelles: il y a donc chaque année 75% maïs 25% haricot, et 25% d'autres végétaux.

Le facteur limitant de cette culture reste la récolte, qui constitue une pointe de travail telle que le système J doit s'arrêter à 0.5 ha. Les autres systèmes sont limités par le manque de main d'œuvre ou un coût en main d'œuvre au moment de la récolte de R 5/jour.

Pour un morgen :	Haricot J	Haricot HE
Type	Tous les systèmes sauf B2	D1

Semences	10 kg	10 kg
Utilisation du tracteur	0	R 0
Fumure	0, l'année de haricot	0
Mélanges Superphosphates/ fèces de volaille	0	40 kg
Total Consommation Intermédiaire	R 40	R 56

Production Haut (kg /morgen)	150	300
Production Bas (kg /morgen)	100	120
Prix	R 200 / 50 kg	R 200 / 50 kg
Produit Brut / morgen valeur haute	R 600	R 1200
Produit Brut / morgen valeur basse	R 400	R 480

V.A.B./ morgen VALEUR HAUTE	R 560	R 1144
V.A.B./ morgen VALEUR BASSE	R 360	R 424

Le Pois

Cultivé uniquement en jardin, le pois occupe une faible superficie. Nous n'avons pas observé de différences entre les systèmes de production. Nous n'avons pas entendu parler d'amendements en déjections animales sur les parcelles en pois. La contrainte reste la main d'œuvre lors de la récolte, de même que pour le haricot.

Ø Pois J sans engrais mais avec déjections animales

Pour un morgen :	Pois J	Production Haut (kg /morgen)	100
Type	Tous les systèmes sauf B2	Production Bas (kg /morgen)	65
		Prix	R 5 / kg

Semences	10 kg	Produit Brut / morgen valeur haute	R 500
Utilisation du tracteur	0	Produit Brut / morgen valeur basse	R 325
Total Consommation Intermédiaire	R 50		

V.A.B./ morgen VALEUR HAUTE	R 450	V.A.B./ morgen VALEUR BASSE	R 275
-----------------------------	-------	-----------------------------	-------

La pomme de terre et le potiron

Cultivés sur de très petites surfaces, la pomme de terre et le potiron nécessite une main d'œuvre très importante par rapport à celle disponible lors du sarclage, mais surtout lors de la récolte effectuée à la bêche. La surface maximale par actif y est de 0,5 morgen mais cette surface est de loin jamais atteinte. On considère un système de

cultures 50% pomme de terres-50% potiron PT-Po, ainsi qu'il a été observé, et commun à l'ensemble des systèmes qui cultivent un jardin. Le prix est commun, les potirons sont au prix des pommes de terre dans les échanges entre villages.

Pour un morgen :	PT-Po	Production Haut (kg /morgen)	1000
Type	Tous les systèmes sauf B2	Production Bas (kg /morgen)	500
		Prix	R 10 / 10 kg
Semences	R 35		
Utilisation du tracteur	0	Produit Brut / morgen valeur haute	R 1000
Total Consommation Intermédiaire	R 35	Produit Brut / morgen valeur basse	R 500
V.A.B. / morgen VALEUR HAUTE	R 965	V.A.B. / morgen VALEUR BASSE	R 465

6.1.2. LES SYSTEMES DE PRODUCTION VEGETALE

SYSTEME A1 (14 exploitations sur 41)

Parcelles cultivées	Cultures				TOTAL
1,5 morgen de champs	Maïs D				
0,1 morgen de jardin		Maïs J	Haricot J	Pomme de terre + potiron	
Taille des parcelles	1,5 morgen	0,05 morgen	0,025 morgen	0,025 morgen	
Modèle bas	R 159	R 27	R 9	R 12	R 210
Modèle haut	R 788	R 55	R 14	R 24	R 880

SYSTEME A2 (3 exploitations sur 41)

Parcelles cultivées	Cultures				TOTAL
2,5 morgen de champs	Maïs D				
0.1 morgen de jardin		Maïs J	Haricot J	Pomme de terre+ potiron	
Taille des parcelles	2,5 morgen	0,05 morgen	0.025 morgen	0.025 morgen	
Modèle bas	R 1015	R 27	R 9	R 12	R 1060
Modèle haut	R 2065	R 55	R 14	R 24	R 2160

SYSTEME B1 (9 exploitations sur 41)

Parcelles cultivées	Cultures			TOTAL
0.1 morgen de jardin	Mais J	Haricot J	Pomme de terre + potiron	

Taille des parcelles	0,05 morgen	0.025 morgen	0.025 morgen	
----------------------	-------------	--------------	--------------	--

Modèle bas	R 27	R 9	R 12	R 50
Modèle haut	R 55	R 14	R 24	R 80

SYSTEME B2 (3 exploitations sur 41)

Pas de cultures

R 0

SYSTEME C (3 exploitations sur 41)

Parcelles cultivées	Cultures				TOTAL
1 morgen de jardin	Mais J	Haricot J	Pomme de terre + potiron	Pois	

Taille des parcelles	0,5 morgen	0,25 morgen	0,125 morgen	0,125 morgen	
----------------------	------------	-------------	--------------	--------------	--

Modèle bas	R 270	R 90	R 60	R 45	R 470
Modèle haut	R 550	R 140	R 120	R 113	R 920

SYSTEME D1 (2 exploitations sur 41)

Parcelles cultivées	Cultures						TOTAL
16 morgen de champs	Mais DE	Haricot HE					
1 morgen de jardin			Mais J	Haricot J	Pomme de terre + potiron	Pois	

Taille des parcelles	12 morgen	4 morgen	0,5 morgen	0,25 morgen	0,125 morgen	0,125 morgen	
----------------------	-----------	----------	------------	-------------	--------------	--------------	--

Modèle bas	R 6384	R 1696	R 270	R 90	R 60	R 45	R 8540
Modèle haut	R 14784	R 4576	R 550	R 140	R 120	R 113	R 20280

SYSTEME D2 (7 exploitations sur 41)

Parcelles cultivées	Cultures					TOTAL
8 morgen de champs	Mais DE					
0,5 morgen de jardin		Mais J	Haricot J	Pomme de terre + potiron	Pois	

Taille des parcelles	8 morgen	0,25 morgen	0,125 morgen	0,0675 morgen	0,0675 morgen	
----------------------	----------	-------------	--------------	---------------	---------------	--

Modèle bas	R 9 208	R 135	R 45	R 30	R 24	R 9 442
Modèle haut	R 18 968	R 275	R 70	R 60	R 56	R 19 429

6.1.3. LES PRODUCTIONS ANIMALES.

Nous décrivons système après système les caractéristiques des différents types d'élevage. Les taux de prolificité sont indiqués dans le tableau ci-dessous:

Par femelle mature	BOVINS	CAPRINS
Système A1	1 veau / 2 ans	1 chevreau / 1an et demi
Système A2	1 veau / 2 ans	1 chevreau / 1an et demi
Système B1	1 veau / 2 ans	1 chevreau / 1an et demi
Système B2	1 veau / 2 ans	1 chevreau / 1an et demi
Système C	1 veau / 1 an et demi	/
Système D1	1 veau / 1 an et demi	/
Système D2	1 veau / 1 an et demi	1 chevreau / an

Les logiques A et B diffèrent dans le taux de survie des animaux mais pas dans la prolificité, qui reste limitée, en grande partie due, selon P. Lhoste et P. Caron, au faible nombre de reproducteurs dans les finages.

Les logiques C et D ont en commun une plus grande consommation d'intrants sanitaires, mais aussi une capacité à préserver le bétail, par l'utilisation d'une main d'œuvre familiale ou salariée. De plus, la présence de reproducteurs dans l'exploitation permet d'utiliser véritablement la grande prolificité de la race Nguni dans les conditions de ce milieu.

Nous avons vu qu'il existait trois élevages de moutons, tous à Twecu:

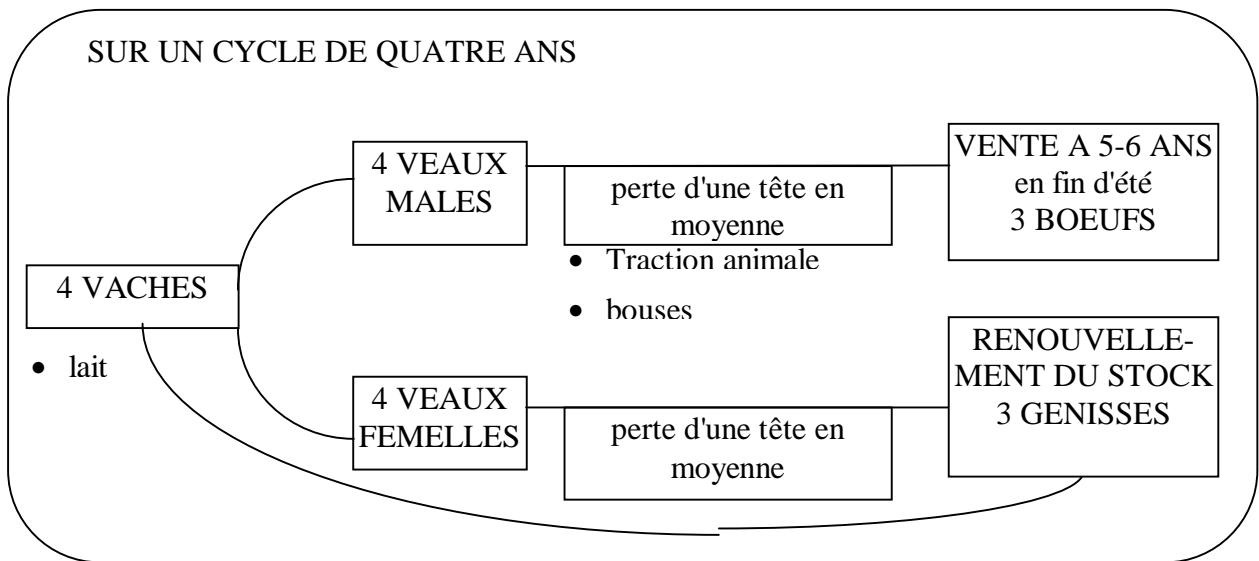
1 exploitation de type A1. Le chef de ménage est une femme âgée qui souhaite constituer un troupeau conséquent pour pouvoir vendre, mais les vols constituent un problème qui bloque toute accumulation (il n'y a pas de véritable respect des élevages tenus par des femmes).

1 exploitation de type C. l'objectif est de disposer de viande sans contrainte. Les 4 animaux actuels ne permettent pas d'émettre une quelconque prospective.

1 exploitation de type D2. Des abattages ont été réalisés uniquement dans cette exploitation.

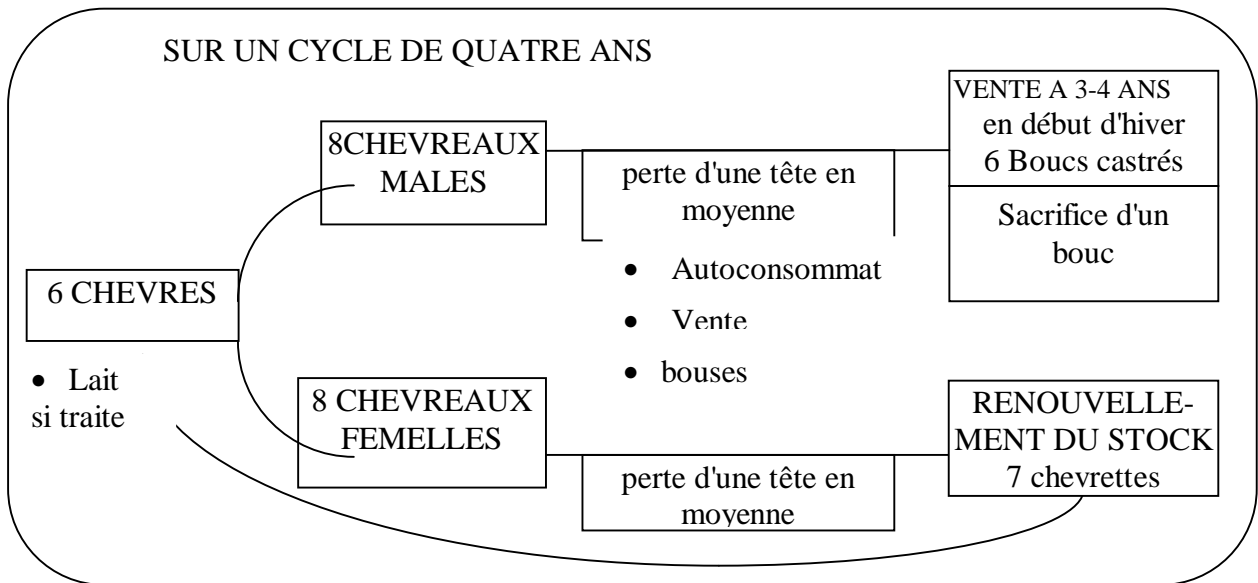
Ces exploitants ne vendent pas leurs animaux et les utiliseront en les consommant lors de fêtes non rituelles. Ces élevages sont très récents (4 ans au maximum) et aucune vente n'a été réalisée

LA LOGIQUE A : UN TROUPEAU DE DIX BOVINS.



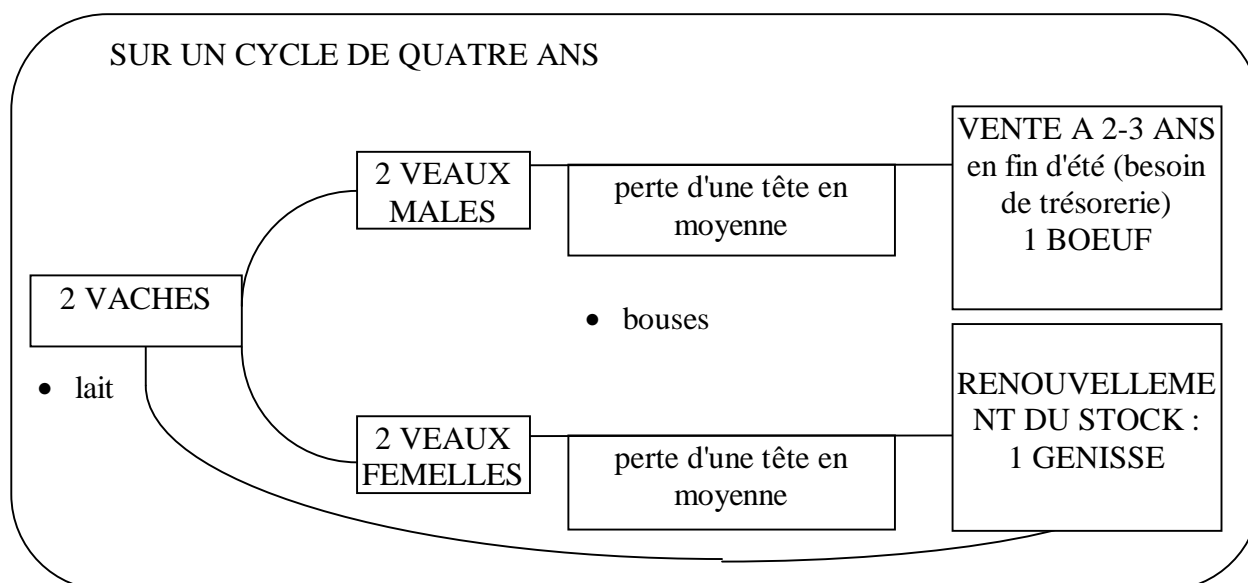
ATELIER BOVIN			
Sur Quatre ans :			
traitements détiquants	TWECU	R50*3=	R150/an
	ALTILE, FREEHOLD		R 0/ an
médicaments	1 boîte Teramycine L.A.	R130/ 10	~R15/ an
Sur quatre ans :	TWECU		R 660
	ALTILE, FREEHOLD		R 60
<hr/>			
• 3 bœufs :	3 000 Rands chacun :		R 9 000
• Lait:			
3l/ jour en moyenne pendant 2*6 mois de lactation : 1080 l			
à 1 Rand/ litre, transformé ou non : R 1080/vache en lactation			
avec 4 vaches en lactation sur 4 ans			
• 3 génisses de renouvellement, soit 3* R 1 500 =			R 4 500
• Bouses			
• Vaches de réforme, à l'âge de 10 ans			autoconsommée,
(viande qui ne serait pas achetée)			
Sur quatre ans			
A TWECU			R 17 160
	PAR AN:		R 4 290
A ALTILE ET EN ZONE FREEHOLD			R 17 760
	PAR AN:		R 4 440

LA LOGIQUE A : UN TROUPEAU DE 12 CHEVRES.



ATELIER CAPRIN			
médicaments	1 boîte Teramycine L.A. tous les deux ans	(R130/2)	~R 65/ an
Sur Quatre ans :			R 260
• 7 boucs castrés :	7*400 Rands chacun :		R 2 800
• Lait:			
Si traite:			
0.5l/ jour en moyenne pendant 2,66*2 mois de lactation : 80 l			
à 1 Rand/ litre, transformé ou non : R 80/chèvre en lactation			
avec 6 chèvres en lactation sur 4 ans			R 480
si pas de traite (présence d'un atelier bovin)			R 0
• 7 chevrettes de renouvellement, soit 7* R 350 =			R 2 450
• Bouses			
• Chèvres de réforme, à l'âge de 8-10 ans		autoconsommée	
(viande qui ne serait pas achetée)			
si traite des chèvres	Sur quatre ans		R 5 470
	PAR AN:		R 1 368
si pas de traite des chèvres	Sur quatre ans		
R 4 990	PAR AN:		R 1 248

LA LOGIQUE B : UN TROUPEAU DE 6 bovins.



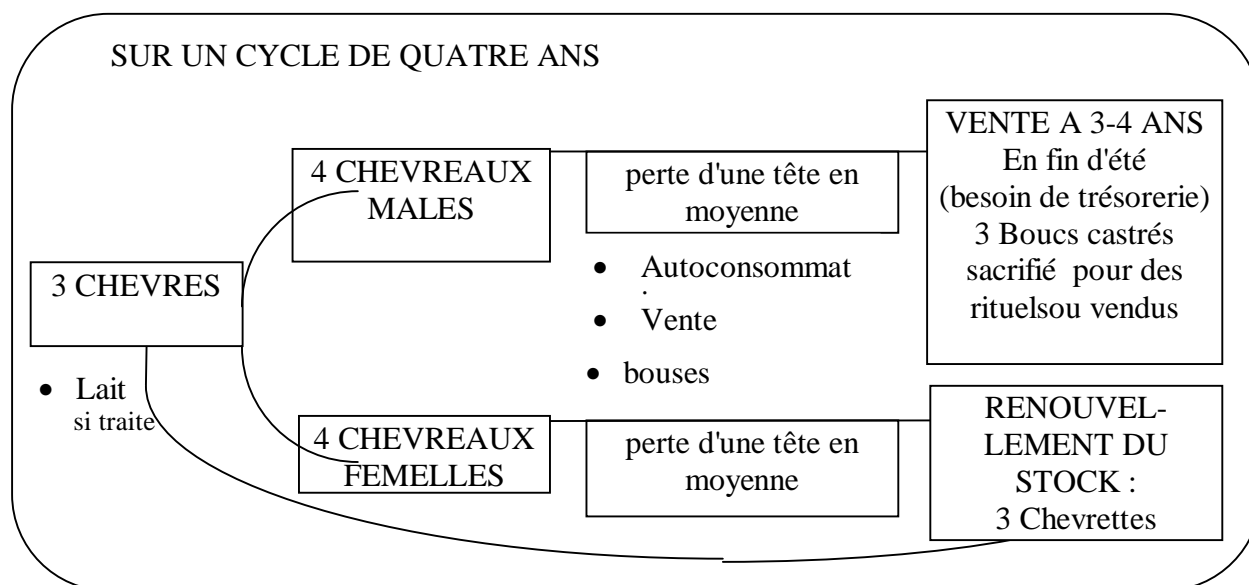
ATELIER BOVIN

Sur Quatre ans :

traitements détiquants TWECU	R50*3=	R150/an
	ALTILE, FREEHOLD	R 0/ an
Sur quatre ans :	TWECU	R 600
	ALTILE, FREEHOLD	R 0

• 1 jeune bœuf de 2-3 ans à 2 000 Rands	R 2 000
• Lait:	
2l/ jour en moyenne pendant 2*6 mois de lactation : 720 l	
à 1 Rand/ litre, transformé ou non: R 720/vache en lactation	
avec 2 vaches en lactation sur 4 ans	R 1 440
• 1 génisse de renouvellement, soit 1 500 Rands	R 1 500
• Bouses	
• Vaches de réforme, à l'âge de 10 ans	autoconsommée
(viande qui ne serait pas achetée) Sur quatre ans	
A TWECU	R 4 340
PAR AN:	R 1 085
A ALTILE ET EN ZONE FREEHOLD	R 4 940
PAR AN:	R 1 235

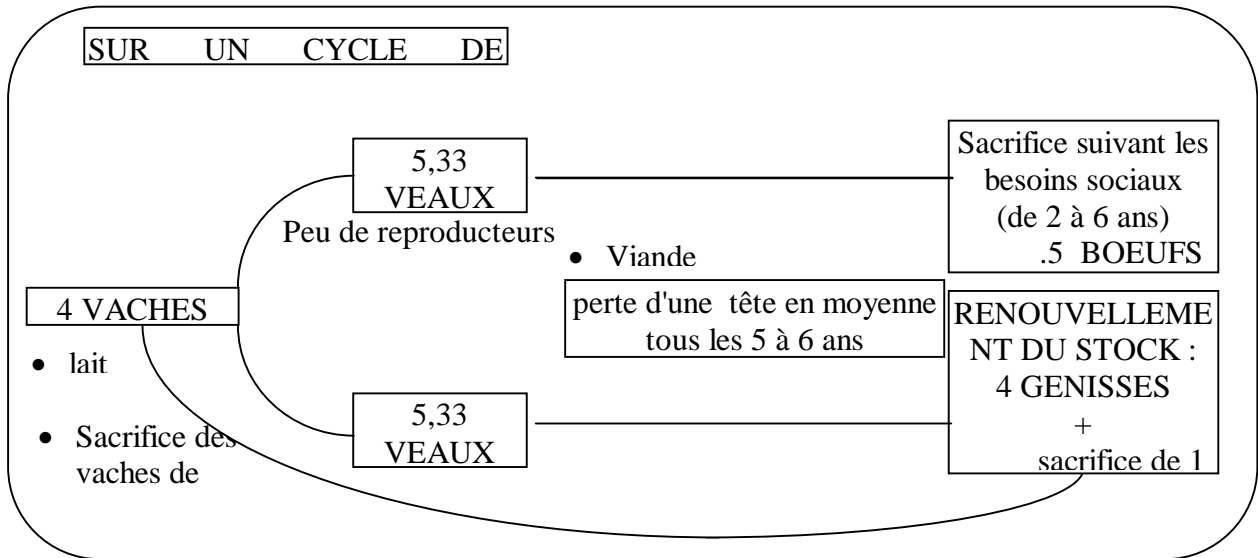
LA LOGIQUE B : UN TROUPEAU DE 6 CHEVRES.



ATELIER CAPRIN

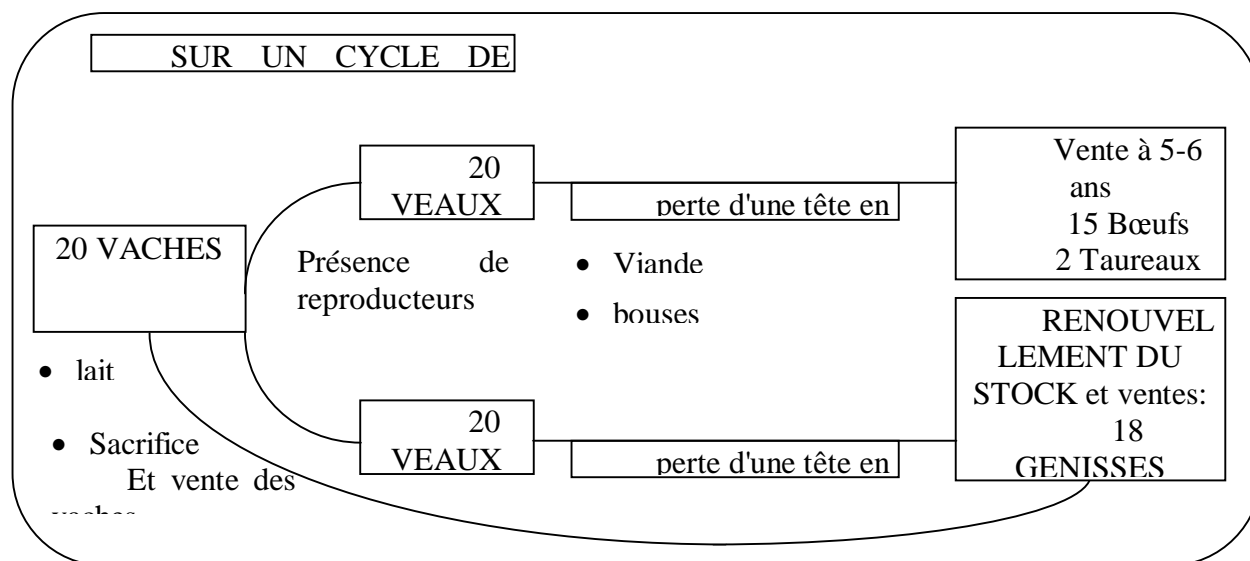
Sur Quatre ans :		R 0
<hr/>		
• 3 boucs castrés à 350 Rands		R 1050
• Lait:		
Si traite. 0.5l/ jour en moyenne pendant 2,66* 2 mois de lactation : 80 l		
à 1 Rand/ litre, transformé ou non: R 80/chèvre en lactation		
avec 3 chèvres en lactation sur 4 ans		R 240
si pas de traite (présence d'un atelier bovin)		R 0
• 3 chevrettes de renouvellement , soit R 350		R 1050
• Bouses		
• chèvres de réforme, à l'âge de 8-10 ans		autoconsommée
(viande qui ne serait pas achetée)		
si traite des chèvres	Sur quatre ans	R 2 340
PAR AN:		R 562
si pas de traite des chèvres	Sur quatre ans	R 2 100
PAR AN:		R 525

LA LOGIQUE C : UN TROUPEAU DE SIX BOVINS.



ATELIER BOVIN		
Sur Quatre ans :	traitements détiquants collectifs	
	TWECU R50*3=	R150/ an
	FREEHOLD	R 0/ an
Sur quatre ans :	TWECU	R 600
	FREEHOLD	R 0
Privés :	pulvérisateur détiquant TRATEX 4 recharges R80	~R320/ an
	Deadline (liquide verseur) 4bouteilles R80	~R320/ an
	médicaments 2 boîtes Teramycine L.A. R260	~R260 /an
<hr/>		
SUR QUATRE ANS	TWECU	R 4 200
	FREEHOLD	R 3 600
• 5 bœufs :	2 500 Rands chacun (sacrifiés à des âges différents):	R 12 500
• Lait:		
	5l/ jour + 2l/jour en moyenne pendant 2,66*6 mois de lactation : 2400 l	
	à 1 Rand/ litre, transformé ou non : R 2400/vache en lactation	
	avec 4 vaches en lactation sur 4 ans	R 3 400
• 5 génisses de renouvellement, soit 4* R 1 500 =		R 7 500
• Bouses		
• Vaches de réforme, à l'âge de 10 ans		autoconsommée,
	(viande qui ne serait pas achetée)	
Sur quatre ans	A TWECU	R 19 200
		PAR AN: R 4 800
	EN ZONE FREEHOLD	R 19 800
		PAR AN: R 4 950

LA LOGIQUE D : LE TYPE D 1 : UN TROUPEAU DE CINQUANTE BOVINS.



ATELIER BOVIN

Sur Quatre ans : traitements détiquants collectifs

FREEHOLD

R 0/ an

Sur trois ans : FREEHOLD

R 0

Privés : Traitements médicamenteux annuels

R 50/ animal/an

R 2500

SUR TROIS ANS

R 7 500

• 17 bœufs : 2500 Rands chacun vendus ou accumulés à différents âges R 42 500

• Lait:

5l/ jour en moyenne pendant 2*6 mois de lactation : 1800 l

à 1 Rand/ litre, transformé ou non : R 1800/vache en lactation

avec 20 vaches effectivement en lactation sur 4 ans

R 36 000

• 19 génisses de renouvellement, soit 19*R 1 500 =

R 28 500

• Bouses

• Vaches de réforme, à l'âge de 10 ans 15 vaches*R1000

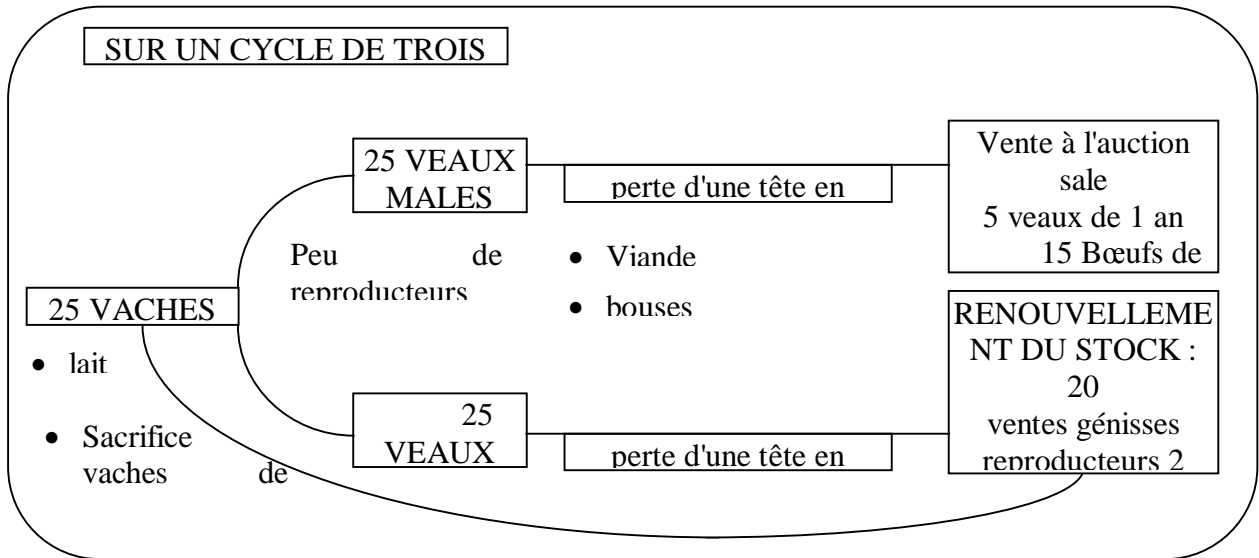
R 15 000

le reste autoconsommée, (viande qui ne serait pas achetée) Sur trois ans

R 124 500

PAR AN: R 41 125

LA LOGIQUE D : LE TYPE D 2 : UN TROUPEAU DE SOIXANTE BOVINS.



ATELIER BOVIN

Sur Quatre ans : traitements détiqants collectifs	TWECU	R50*3= R150/ an
	ALTILE et FREEHOLD	R 0/ an
Sur trois ans :	TWECU	R 450
	FREEHOLD	R 0
Privés : Traitements médicamenteux annuels		R 75/ animal/an
		R 4500/an
SUR TROIS ANS	TWECU	R 13 950
	ALTILE et FREEHOLD	R 13 500

- 15 bœufs : 2 500Rands chaque(vendus à bas prix car Auction sales, boucheries)
R 37 500
- 5 veaux de boucherie 500 Rands chaque R 2 500
- Lait: 5l/ jour + 2l/jour en moyenne pendant 2*6 mois de lactation : 2520 l
à 1 Rand/ litre, transformé ou non : R 2520/vache en lactation

avec 25 vaches en lactation sur 4 ans R 63 000

- Ventes
génisses reproducteurs 2 (Auction sales) 1200 chaque soit 2* R 1200
- génisses de renouvellement, 20 économisées soit 20* R 1500 R 32 400
- Bouses
- Vaches de réforme, à l'âge de 10 ans 20 vaches * R 1000 R 20 000

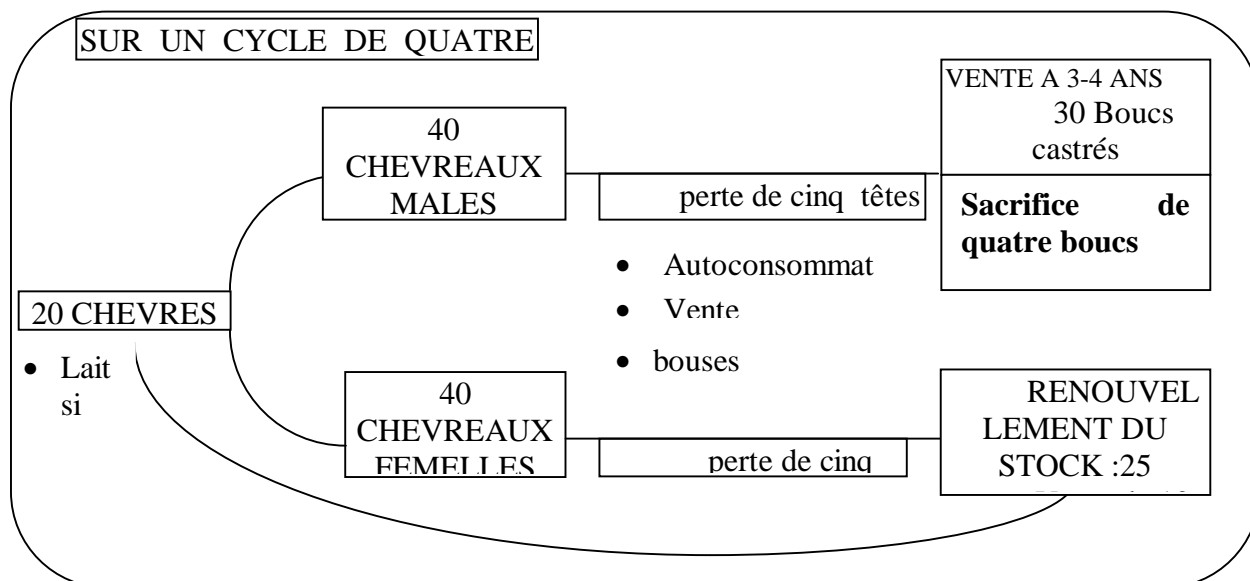
Le reste autoconsommées, (viande qui ne serait pas achetée)

Sur quatre ans

A TWECU R 141 450

PAR AN: R 47 150

LA LOGIQUE D : LE TYPE D 2 : UN TROUPEAU DE CINQUANTE CAPRINS.



ATELIER CAPRIN		
médicaments 5 boîtes Teramycine L.A. par an	6* (R130)	~R 800/ an
bains détiquants TRATEX	4 recharges R80 /25 caprins (les adultes)	~R 320/ an
autres produits médicamenteux (produits anti-vers)		R 140/ an
Sur Quatre ans :		R 1260
• 34 boucs castrés : 30*400Rands chacun (vente en début d'hiver): sacrifice des 4 boucs en début d'hiver		R 13 600
Ø Lait:		
pas de traite (car toujours présence d'un atelier bovin)		R 0
• 35 chevrettes de renouvellement, soit 35* R 350 =		R 12 250
• Bouses		
• Chèvres de réforme, à l'âge de 8-10 ans 10 chèvres R 250*10		R 2 500
• Le reste autoconsommé (viande qui ne serait pas achetée)		
pas de traite des chèvres		
Sur quatre ans		R 28 350
PAR AN:		R 7 090

6.2. les systemes de production

Les amortissements sont calculés avec le tableau 10

TABLEAU 10 INVESTISSEMENTS ET CALCUL DES AMORTISSEMENTS.

En combinant les valeurs ajoutées brutes des deux productions, on obtient :

LE SYSTEME A1

Agriculture	Modèle bas	R 210
	Modèle haut	R 880

Elevage	Bovins	R 4 370
	Caprins sans traite	R 1 250
	TOTAL	R 5 620
	Caprins avec traite	R 1 370

Salaires		R 0
Amortissements	(attelé + manuel)	R 320

Bovins

R.A.B. BAS		R 4 260
R.A.B. HAUT		R 4 930

Bovins et caprins sans traite

R.A.B. BAS		R 5 510
R.A.B. HAUT		R 6 180

Caprins avec traite

R.A.B. BAS		R 1 260
R.A.B. HAUT		R 1 930

Nombre d'actifs		1,6
------------------------	--	------------

LE SYSTEME A2

Agriculture	Modèle bas	R 1060
	Modèle haut	R 2160

Elevage	Bovins	R 4 370
	Caprins sans traite	R 1 250
	TOTAL	R 5 620
	Caprins avec traite	R 1 370

Salaires		R 0
Amortissements	(attelé + manuel)	R 320

Bovins

R.A.B. BAS		R 5 110
R.A.B. HAUT		R 6 210

Bovins et caprins sans traite

R.A.B. BAS		R 6 320
R.A.B. HAUT		R 7 520

Caprins avec traite

R.A.B. BAS		R 2 108
R.A.B. HAUT		R 3 208

Nombre d'actifs		1,4
------------------------	--	------------

LE SYSTEME B1

Agriculture	Modèle bas	R 50
	Modèle haut	R 80

Elevage	Bovins	R 1 160
	Caprins sans traite	R 525
	TOTAL	R 1 685
	Caprins avec traite	R 562

Salaires		R 0
Amortissements	(manuel)	R 13,5

Bovins

R.A.B. BAS		R 1 200
R.A.B. HAUT		R 1 230

Bovins et caprins sans traite

R.A.B. BAS		R 1 670
R.A.B. HAUT		R 1 700

Caprins avec traite

R.A.B. BAS		R 600
R.A.B. HAUT		R 630

Nombre d'actifs		1
------------------------	--	----------

LE SYSTEME B2

Agriculture		R 0
-------------	--	------------

Elevage	Bovins	R 1 160
	Caprins sans traite	R 525
	TOTAL	R 1 685
	Caprins avec traite	R 560
Salaires		R 0
Amortissements		R 0

Bovins et caprins sans traite

R.A.B.		R 1 685
---------------	--	----------------

Caprins avec traite

R.A.B.		R 560
---------------	--	--------------

Nombre d'actifs		1
------------------------	--	----------

LE SYSTEME C

Agriculture	Modèle bas	R 470
	Modèle haut	R 920
Elevage	Bovins	R 4 950
	TOTAL	R 4 950
Salaires	1 salarié permanent (polyvalents élevage/agriculture) R350/mois	R 4200
Amortissements	(manuel)	R 10
R.A.B. BAS		R 1 210
R.A.B. HAUT		R 1 660
Nombre d'actifs		1

LE SYSTEME D1

Agriculture	Modèle bas	R 8 540
	Modèle haut	R 20 280
Elevage	Bovins	R 41 125
	TOTAL	R 41 125
Salaires		R 0
Amortissements	(motorisé + attelé + manuel)	R 10 700
R.A.B. BAS		R 38 965
R.A.B. HAUT		R 50 705
Nombre d'actifs		3,4

LE SYSTEME D2

Agriculture	Modèle bas	R 9 440
	Modèle haut	R 19 430
Elevage	Bovins	R 47 225
	Caprins	R 7 090
	TOTAL	R 54 315
Salaires	2 salariés permanents polyvalents élevage/agriculture R350/mois	R 8 400
Amortissements	motorisé + attelé + manuel)	R 10 700
R.A.B. BAS		R 44 660
R.A.B. HAUT		R 54 640
Nombre d'actifs		3,4

6.3. les Courbes de comparaison entre systemes.

Nous présentons les résultats des calculs économiques en tenant compte du forçage établi au préalable, c'est-à-dire en fonction du nombre d'animaux. Nous faisons l'hypothèse que le nombre de têtes de bétail par exploitation et par actif représente le véritable indicateur de la richesse des exploitants:

- Ø Le nombre de morgen cultivés n'est pas un indicateur du niveau de production, puisqu'il a été établi par le Betterment Planning. On ne peut donc pas se baser sur la surface cultivée pour déterminer la productivité d'un actif dans ces petites exploitations.
- Ø Il est difficile de rapporter une production animale à une surface fourragère pâturée et donc de la ramener à l'unité surface, les animaux divagant la plus grande partie de l'année.
- Ø Pour l'ensemble des types décrits, l'élevage constitue la première source de revenus agricoles.
- Ø Excepté un peu de mortadelle, les homesteads n'achètent pas de viande ou de protéines animales au sens large. Leur élevage constitue la seule source d'apports animaux (lait, viande). La production végétale est par contre en concurrence avec les produits des supermarchés, où les sacs de maïs sont couramment achetés.

Nous ramenons donc l'ensemble des revenus agricoles au nombre d'animaux par actif. La séparation au sein des différents systèmes entre producteurs de bovins, de bovins-

caprins et de caprins est reliée à la différenciation géographique existant au sein de chaque finage et qui a pour origine la zonalité agro-écologique.

Nous ramenons le nombre de caprins au nombre de bovins par la relation :

$$1 \text{ Large Stock Unit (LSU)} = 6 \text{ Small Stock unit (SSU)}.$$

Les limites des courbes des systèmes se définissent par les limites d'exploitation des différents systèmes d'élevage:

1. Le type A1: producteurs de bovins: [6 - 15] LSU.
2. Le type A1: producteurs de bovins et de caprins: [10 - 18] LSU.
3. Le type A1: producteurs de caprins: [1 - 3] LSU.

Par l'étude de ces trois groupes, on peut définir un intervalle de [1 - 18] LSU/ par exploitation, soit [0,625 - 11,25] LSU / actif pour A1.

1. Le type A2: producteurs de bovins: [6 - 15] LSU
2. Le type A2: producteurs de bovins et de caprins: [8 - 15] LSU

Par l'étude de ces deux groupes, on peut définir un intervalle de [6 - 15] LSU/ par exploitation, soit [4,2 - 10,7] LSU / actif pour A2.

1. Le type B1: producteurs de bovins: : [0 - 6] LSU
2. Le type B1: producteurs de bovins et de caprins: [0 - 7] LSU
3. Le type B1: producteurs de caprins: [0 - 1] LSU

Par l'étude de ces trois groupes, on peut dès lors définir un intervalle de [0 - 7] LSU/ par exploitation, soit [0 - 7] LSU / actif pour B1.

1. Le type B2: producteurs de bovins et de caprins: [0 - 7] LSU
2. Le type B2: producteurs de caprins: [0 - 1] LSU

Par l'étude de ces trois groupes, on peut dès lors définir un intervalle de [0 - 7] LSU/ par exploitation, soit [0 - 7] LSU / actif pour B2.

On définit l'intervalle de [5 -7] LSU par exploitation, soit [5 - 7] LSU par actif pour C.

On définit l'intervalle de [35-65] LSU par exploitation, soit [10,3-19,1] LSU par actif pour D1.

Le type D2: producteurs de bovins et de caprins: [40 - 85] LSU. On peut définir un intervalle de [40 - 75] LSU/ par exploitation, soit [11,8 - 25] LSU / actif pour D2.

On pourrait ainsi présenter les courbes correspondant à chaque orientation de production dans chaque système. Mais pour souligner les caractéristiques de chacune des logiques et des types associés, nous présentons les courbes de RAB moyen par actif de chaque type en fonction du nombre de LSU/actif.

Pour établir les courbes, on choisit les valeurs extrêmes obtenus pour chacun des systèmes de manière à encadrer l'échantillon, valeurs extrêmes qui sont ramenées à l'actif pour pouvoir comparer les systèmes entre eux.

A1 :

R 6180 / 12 LSU = R 515	$y = 515 x - 320$	0.625	11.25
R 1260 / 2 LSU = R 630	$y = 630 x - 320$	R 2	R 5474
		R 74	R 6767.5

A2 :

R 7520 / 12 LSU = R 626.7	$y = 626.7 x - 320$	4.2	10.7
R 2108 / 2 LSU = R 1054	$y = 1054 x - 320$	2312	6386
		4107	10 958

B1 :

R 1700 / 7 LSU = R243	$y = 243 x$	0	7
R 600 / 1 LSU = R600	$y = 600 x$	0	1687
		0	4186.5

B2 :

R 1685 / 7 LSU = R241	$y = 241 x$	0	7
R 560 / 1 LSU = R560	$y = 560 x$	0	1685
		0	3920

C :

R 1660 / 6 LSU = R 277	$y = 277 x - 10$	5	7
R 1210 / 6 LSU = R 202	$y = 202 x - 10$	1373.51927	
		1008.51412	

D1 :

R 50 705 / 50 LSU = R 1014	$y = 1 014 x - 10 700 - 255$	10.3	19.1
R 38 965 / 50 LSU = R 779	$y = 779 x - 10 700$	-2673	8669
			4185

D2 :

R 54 640 / 69 LSU = R 792	$y = 792 x - 10 700$	11.8	25
R 44 660 / 69 LSU = R 647	$y = 647 x - 10 700$	- 30635480	
		- 1356 9098	

CONCLUSION.

Ainsi avons-nous vu que ce sont les contraintes que doivent supporter les éleveurs-agriculteurs qui conditionnent leur capacité à entretenir leurs systèmes, et en premiers chefs le capital mobilisable et la main d'œuvre disponible.

Comme la majeure partie des dépenses sont dues aux traitements détiqants, que la virulence des tiques est circonscrite dans le temps (fin de l'hiver), et que les traitements existent, il semble évident que le meilleur moyen de soutenir ces élevages est une action de soutien limitée dans le temps, dès lors massive et réalisée via les relais créés par les éleveurs eux-mêmes. Cette action aurait un effet énorme car elle lèverait un élément de blocage qui stoppe la croissance en nombre et en qualité de plus d'un tiers de notre échantillon.

En effet, face aux nécessaires dépenses pour simplement protéger son cheptel, il est nécessaire de dégager une certaine trésorerie. Or, le niveau des pensions est, selon l'expression de L. Lhopitalier, est juste en dessous du niveau du nez, suffisamment pour respirer mais pas assez pour parler et agir. Ces pensions, définies par H Cochet comme "primes à la grand-mère allaitante", sont nécessaires pour le maintien en vie du homestead, mais créent une population de vieillards, de femmes et d'enfants où la main d'œuvre manque. Il faut donc envisager de soutenir des projets qui ne nécessitent pas de main d'œuvre.

L'agriculture au sens production de végétaux a pour objectif de réaliser des économies sur la maigre pension possédée. Ces économies ont une importance réelle, car elles permettent de dégager une petite trésorerie disponible pour entretenir un troupeau, en particulier au niveau sanitaire. Elle fait la différence entre simplement le maintien en état d'un cheptel (bovin ou caprin) et son exploitation, d'où l'importance d'une possibilité d'accès sûre à ces terres de culture et donc, de régler la question foncière entre blancs et noirs en Afrique du Sud, mais aussi celle des réfugiés noirs sans accès à la terre dans l'ex-bantustan.

Ainsi, cet accès est donc primordial pour dépasser le niveau du maintien du cheptel, et ainsi d'en tirer éventuellement un revenu. Ces deux moyens (accès à une terre sûre pour les anciens réfugiés et soutien précis au niveau sanitaire) pourraient permettre cet état pour nombre de homesteads. Or, le cheptel, excepté pour les gros, éleveurs qui ont une logique de production, joue un rôle de trésorerie disponible et d'apport alimentaire non négligeable, par l'existence d'un marché local actif. Lancer l'élevage signifie donc permette une disponibilité en trésorerie intéressante pour la création de petits

businesses (Cf. P. Fedrico). Renforcer les circuits de commercialisation (routes, création de marchés non taxés, ...) pourrait appuyer cette évolution.

L'ancien système agraire comportait un nombre important d'animaux pour permettre le renouvellement de la fertilité de sols peu riches. Un soutien de l'élevage signifie aussi par là un soutien à la fertilité des champs cultivés.

Excepté un de nos systèmes de production très particulier du fait de sa main d'œuvre disponible, seuls les éleveurs qui peuvent se permettre d'investir régulièrement des sommes importantes provenant d'une activité extra-agricole pourraient avoir la capacité de devenir les black emergent farmers souhaités par le gouvernement, c'est-à-dire des fermes commerciales concurrentielles des blanches. Celles-ci sont déjà en crise et ne semblent pas constituer un modèle valable d'évolution. Il n'est pas possible que l'ensemble de la population s'oriente de cette manière. Le maintien d'une structure communautaire qui protège un membre des chocs extérieurs n'est pas à rejeter, contrairement aux souhaits de la littérature sud-africaine sur le sujet, qui souhaite une privatisation.

Il est facile en effet de déplorer l'apparent attentisme des éleveurs de la région, mais il est évident qu'il est impossible de demander du dynamisme et de l'investissement dans des projets individuels ou collectifs à une population qui craint l'avenir du fait du poids de son passé. Ils n'ont pas confiance dans la possibilité de s'insérer dans le jeu économique du monde agricole, toujours dominé par les exploitants blancs et un certain Apartheid économique (voir les possibilités de crédit). Cette même incertitude est renforcée par le flou qui règne sur la question de la réforme foncière, flou encore renforcée par les prochaines élections.

LISTE DES TABLEAUX

- TABLEAU 1** **MODE D'ECHANTILLONNAGE DANS LES VILLAGES.**
- TABLEAU 2** **DISTRIBUTION DUALE DES TERRES AGRICOLES DANS L'EASTERN CAPE.**
- TABLEAU 3** **LES DIFFERENTS TYPES DE SOL RENCONTRES.**
- TABLEAU 4** **REPARTITION DES PRODUCTIONS PAR ZONES A TWECU.**
- TABLEAU 5** **REPARTITION DES PRODUCTIONS PAR ZONES A ALTILE.**
- TABLEAU 6** **SYSTEMES COLLECTIFS DE DETIQUAGE DE DIFFERENTS FINAGES.**
- TABLEAU 7** **TERRES CULTIVEES ET BETAIL.**
- TABLEAU 8** **ORIGINE ET IMPORTANCE DES REVENUS EXTRA-AGRICOLES.**
- TABLEAU 9** **DEFINITION DES DIFFERENTS TYPES SUIVANT LES CRITERES DE DIFFERENCIATION.**
- TABLEAU 10** **INVESTISSEMENTS ET CALCUL DES AMORTISSEMENTS.**

LISTE DES CARTES

- CARTE 1** L'AFRIQUE DU SUD PHYSIQUE ET ECOLOGIQUE.
- CARTE 2** LES ANNEXIONS SUCCESSIVES AU TEMPS DE LA BRITISH KAFFRARIA.
- CARTE 3** L'AFRIQUE DU SUD DES BANTUSTANS.
- CARTE 4** L'EASTERN CAPE ADMINISTRATIF, LE TERRITOIRE DU CISKEI ET DE L'AMATOLA DISTRICT.
- CARTE 5** LES PRECIPITATIONS DANS LE CISKEI.
- CARTE 6** LES ECOTYPES DANS LE CISKEI.
- CARTE 7** LE ZONAGE A DIRE D'ACTEURS, UN ZONAGE ECONOMIQUE AUTOUR DE LA ZONE D'ETUDE.
- CARTE 8** LA ZONE DE KAMBASHE-IMIQHAYI.
- CARTE 9** MODES DE GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES A TWECU.
- CARTE 9B** LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX A TWECU.
- CARTE 10** MODES DE GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES A ALTILE.
- CARTE 10B** LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX A ALTILE.
- CARTE 11** MODES DE GESTION DES RESSOURCES FOURRAGERES DANS LA ZONE FREEHOLD.
- CARTE 11B** LES MOUVEMENTS DES TROUPEAUX DANS LA ZONE FREEHOLD.

LISTE DES FIGURES ET schémas

- FIGURE 1 L'ELEVAGE DANS L'EASTERN CAPE.**
- FIGURE 2 DIAGRAMME OMBROTHERMIQUE DE LA ZONE D'ETUDE.**
- SCHEMA 1 CLASSIFICATION DES PRATIQUES D'ELEVAGE.**
- SCHEMA 2 ORIGINE ET NATURE DES MODES DE TENURE FONCIERE DE LA PAYSANNERIE NOIRE EN AFRIQUE DU SUD.**
- SCHEMA 3A AVANT LE BETTERMENT PLANNING.**
- SCHEMA 3B L'ORGANISATION DU BETTERMENT PLANNING.**
- SCHEMA 4 CALENDRIER DES CULTURES AVANT LE TRUST.**
- SCHEMA 5 LA SITUATION ACTUELLE DANS LES VILLAGES.**
- SCHEMA 6 LA SITUATION ACTUELLE DANS LA ZONE FREEHOLD.**
- SCHEMA 7 CALENDRIER CULTURAL TYPE ACTUEL.**
- SCHEMA 8 RELATIONS ENTRE GEOLOGIE ET ZONES CULTIVEES**
- SCHEMA 9 CALENDRIER D'ELEVAGE BOVIN TYPE ACTUEL**
- SCHEMA 10 CALENDRIER D'ELEVAGE CAPRIN TYPE ACTUEL**
- SCHEMA 11 LES MOUVEMENTS DES LOTS AU SEIN D'UN HOMESTEAD DE LOGIQUE A**
- SCHEMA 13 LES MOUVEMENTS DES LOTS D'UN HOMESTEAD DE LOGIQUE B ET C**
- SCHEMA 13 LES MOUVEMENTS DES LOTS D'UN HOMESTEAD DE LOGIQUE D2**
- SCHEMA 14 DYNAMIQUE D'EVOLUTION DES SYSTEMES D'EXPLOITATION**

LISTE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 LE GUIDE D'ENTRETIENS.**
- ANNEXE 2 ESTIMATION DES BESOINS ANNUELS D'UNE FAMILLE.**
- ANNEXE 3 PRIX DES PRODUITS DE L'ELEVAGE ET DES PRODUITS
VETERINAIRES.**
- ANNEXE 4 L'ECONOMIE SUD-AFRICAINE ACTUELLE.**
- ANNEXE 5 CARTE DU BETTERMENT PLANNING SUR TWECU**

ANNEXES

ANNEXE 1 LE GUIDE D'ENTRETIEN

NATURE DU TROUPEAU (caprins, bovins, ovins)

nombre et répartition entre espèces

caractéristiques : animaux "secs" (*dry animals*: bœufs, génisses, taureau)
: jeunes (mises bas de cette saison, de cette année, moyenne)
: femelles gestantes (moyenne, période inter-mise bas)
: femelles allaitantes (période de lactation, production)

si moutons, pourquoi?

historique des troupeaux

CONDUITE D'ELEVAGE :

allotements

les jeunes avant colostrum / période d'allaitements / post sevrage et mise à l'herbe
les animaux "secs" mise au pâturage / intervalles entre collecte et raison
les femelles mise au pâturage/ collecte/ performances laitières suivant la saison/
période et intervalles de mise bas, effet des saisons

PRATIQUES D'ELEVAGE :

mouvements quotidiens des différents lots

mouvements annuels : raisons, calendrier du pâturage, changements intervenus dans les
ressources fourragères, etc.

qui prend les décisions, qui s'occupe des opérations

PRODUCTION :

lait traite: quand, dans la journée? quand, dans l'année?
combien = performances? calendrier de production, liens avec les mises bas,
relations avec le calendrier des pâturages.
qui est responsable de l'atelier?
part entre utilisation humaine et attribution au petit (veau, chevreau)
utilisation : vente, consommation familiale en lait ou en *amasi*
viande : abattage pour la famille, pour des pratiques sociales, vente
bêtes vendues lesquelles? espèce, type, âge
prix et nombre de bêtes par an

PERTES

consommation familiale

abattage pour la famille ou pour des pratiques sociales
quels animaux, à quelle époque de l'année, fréquence

vente combien par an, où, prix, quels animaux: ? qui prend la décision de vente?
objectifs de commercialisation, période de vente

maladies

lesquelles? fréquence de frappe, (épidémies, chroniques, maladies
invalidantes, etc.) ; pratiques de lutte

sécheresse quand, fréquence pratiques de lutte

vol, attaques (de chacals) fréquence et intensité, nature des bêtes volées, à quelle époque de
l'année ; pratiques de lutte

- 1_ ZONE D'INFLUENCE URBAINE ET PERIURBAINE
 - Ville et banlieues d'East London
 - Autres villes importantes
 - Petites villes
 - Mdantsane, la township d'East London
 - Aires industrielles
 - Villages périurbains
- 2_ ZONES DE VILLAGES
 - Zone montagneuse
 - Zone villageoise dépendante de East London
 - Zones "à l'écart" des flux commerciaux
 - Zone "à l'écart" et sèche
- 3_FERMES COMMERCIALES
 - Productions intensives (lait, légumes, etc.)
 - Production extensive de viande bovine
 - Fermes de viande bovine et d'ananas
 - Production ultra extensive de viande bovine
 - Fermes d'agrumes irrigués
 - Fermes maraîchères en irrigué
 - Fermes abandonnées
- 4_ ZONES MIXTES DE FERMES COMMERCIALES ET DE VILLAGES
 - Villages et fermes commerciales actives
 - Villages et fermes commerciales abandonnées
- 5_ ZONES IRRIGUEES
 - Production d'agrumes
 - Production de lait
 - Production maraîchère
- 6_ PROJET ETATIQUE D'ANANAS
- 7_ FORET
- 8_ RESERVES NATURELLES
 - Aires touristiques
 - Villages orientés vers la zone touristique
- 9_ LITTORAL

BIBLIOGRAPHIE

- A.J. Aucamp, N.M. Tainton, Veld management in the valley bushveld of the Eastern Cape, ISBN 0621088579, n°401 Department of agriculture.
- M.N. Austin, Seasonal rainfall probability analysis for Ciskei, Maps, ARDRI, n°2/89, 1989.
- G. Bazin d'après S. Devienne, Dynamique d'un système agraire régional, 1991.
- L. de Bonneval, Systèmes agraires de production vocabulaire français-anglais, INRA éditions, 1993.
- J. Brossier, L. de Bonneval, E. Landais, Systems studies in agriculture and rural development INRA éditions, 1990-1994.
- J. Brossier et al, Modélisation systémique et système agraire, Décision et organisation, séminaire INRA-SAD, 1989.
- C.J. Burt, The development of cattle fattening in tribal trust lands, 1151, Fort Hare. Collectif ARDRI, an agricultural guide book for Ciskei, 1989.
- P. Caron, thèse de Géographie, 1997.
- Chap. 3 : Pratiques, modèles d'action et stratégies des éleveurs: diversité et transitions.
- Chap. 4 : Modèle d'évolution des petites régions : états et transitions.
- Y. Clouet, J.P. Tonneau, quelle géographie au CIRAD? séminaire de géographie, 1995-1996.
- L. Combe, D. Picard, Un point sur les systèmes de culture, INRA éditions, 1990.
- J.E. Danckwerts, W.R. Teague Veld Management in the Eastern Cape, Pasture research station Eastern Cape Department of agriculture and water supply, 1989.
- M. Dufumier, Les projets de développement agricole, manuel d'expertise, CTA Karthala, 1996.
- R. Gras et al, Le fait technique en agronomie, activités agricoles et méthodes d'étude, éditions L'harmattan INRA, 1989.
- B. Hubert, Pastoralisme et territoire, Modélisation des pratiques d'utilisation Cahiers agriculture 3: 9-22, 1994.
- J. Hundleby, C.J. Rose, B. Mlumbi, Cattle production in Ciskei, past, present and future, Conference of the SA Society for animal production, 1986.
- E. Landais, G. Balent, Pratiques d'élevage, identifier, modéliser, évaluer, INRA-SAD, 1993.
- E. Landais, Système d'élevage, d'une intuition holistique à une méthode de recherche, le cheminement d'un concept.
- E. Landais, J. Bonnemaire, la zootechnie, art ou science? Courrier de l'Environnement INRA n°27, 1996.
- E. Landais, P. Lhoste, P. Milleville, Points de vue sur la zootechnie et les systèmes d'élevage tropicaux, Cah. Sci. Hum. 23 (3-4) 421-437, 1987.
- F. Lasbennes, la gestion des ressources naturelles renouvelables à Twecu, ex-Ciskei, en cours de rédaction, mémoire ESAT 1, mai-août 1998.

- P.J. Masika, A Sonandi, W. Van Averbecke, Perceived causes, diagnosis and treatment of babesiosis and anaplasmosis in cattle by livestock farmers in communal areas of the central Eastern Cape Province, South Africa, 0038-2809 Tydskr. S.Afr.vet.Ver. 68(2), 1997.
- P.J. Masika, A Sonandi, W. Van Averbecke, Tick control by small-scale cattle famers in the central Eastern Cape province, South Africa, 0038-2809 JI S.Afr.vet.Ass. 68(2), 1997.
- M. Mazoyer, L. Roudart, Histoire des agricultures du monde, Seuil, 1997.
- P. McDonald, R.A. Edwards, J.F.D. Greenhalgh, Animal nutrition, Longman Scientific & technical, 1988.
- Mémento de l'agronome, le maïs, le sorgho, etc. , Ministère de la Coopération, édition 1991.
- J.P. Onana, Politiques foncières post-apartheid, politiques Africaines n°56, Dec. 1994
- K.A. Ramsay, The developpement of indigenous livestock in southern Africa, Department of developpement aid.
- P. Starkey, Animal traction in South Africa, empowering rural communities, SA Network of Animal Traction, 1995.
- N.M. Tainton, Veld and pasture management in South Africa, Shuter and Shooter, 1988.
- N.M. Tainton, D.I. Bransby, P. De V. Booysen, Common veld and pasture grasses of Natal, Department of pasture science, University of Natal, 1976.
- D. R. Tapson, C.J. Rose, An investigation into the Kwazulu cattle industry, ARDRI n°2/84, 1984.
- P. Triay-Koné, Afrique du Sud, les petits pas de la réforme agraire, JAE, 3 mars 1997. n°236.
- W.S.W. Trollope, Land use surveys: assessment of veld condition in Ciskei, Sub-Dept pasture science, University Fort Hare, 1986.
- W. Williams, H.K.Ward, Khambashe socio-economic survey, ARDRI n°6/89, 1989.
- N. Zariouh, M. Laurent, le système agraire et les systèmes de production dans une région de l'ex-bantoustan du Ciskei, République d'Afrique du Sud, rapport de fin d'étude, 1997.
- An., A key to the shrub and tree groups. University of Fort Hare, 1989.

RESUME

Ce travail doit être intégré dans le cadre d'un projet de Recherche-Développement entre CIRAD et ARC. L'objectif de cette étude est d'analyser les pratiques techniques utilisées dans la gestion du cheptel bovin, caprin et ovin, dans les district de Zwelitsha, dans l'ancien bantustan du Ciskei, Afrique du Sud. Le travail fut réalisé dans un village récent, une zone de propriétaires privées portant près de 200 "locataires" et un ancien village. Le poids de l'histoire influence ces pratiques, par les conséquences sur la nature, l'importance du cheptel et son intégration dans des systèmes de production qui ne sont plus la principale source de revenus dans les différents finages. L'espace y reste majoritairement d'usage collectif, même dans la zone des propriétaires où l'appropriation par clôtures reste faible. Les parcours s'organisent en unités géographiques qui tiennent compte des qualités fourragères et de la distance au finage. Une analyse des ressources naturelles fait apparaître des unités de végétation qui conditionnent le mode d'utilisation des parcours, mais aussi l'importance respective des ateliers au sein de l'exploitation. L'élevage caprin ou bovin est privilégié dans certaines zones, pour des raisons agro-écologiques ou historiques. L'étude des pratiques utilisées par les éleveurs peut s'établir par l'analyse des effets des contraintes que chaque éleveur doit affronter :

Le revenu extérieur dans l'unité d'habitation, en particulier au niveau des pratiques sanitaires, le nombre d'actifs précisent le degré d'intensification

L'accès à la terre et sa mise en culture induisent des économies qui permettent de dégager une trésorerie, ainsi qu'une valorisation des fonctions du troupeau (fertilité, traction), point faible des systèmes dont l'origine remonte aux politiques de l'Apartheid. Quatre logiques de conduite des systèmes d'élevage sont identifiées:

§ Une logique de survie, l'objectif est un élevage avec le minimum d'intrants possibles.

§ Une logique "communautaire", où des pratiques anti-aléatoires sont établies au sein de la communauté du finage pour utiliser sa protection.

§ Une logique de rente, le troupeau servant de "compte épargne social".

§ Une logique de production, le troupeau est destiné à la vente et les pratiques s'intensifient en argent et en travail

L'évolution du système dépendra largement des garanties législatives, foncières que doit mettre en place le gouvernement, l'incertitude et le décalage entre cette petite agriculture et la voie commerciale extensive "blanche" proposée restant les principaux freins.

ABSTRACT

This survey has to be included in a research and development project from CIRAD and ARC. The objective of this study is to describe technical practices used in livestock management, namely cattle, goats and sheep management in the district of Zwelitsha, in the former bantustan of Ciskei, South Africa. The survey was realized in a new created village, and old one and a private farmers area, where live about 200 tenants.

History has a great effect in these practices, by the consequences on natural environment, the livestock and its integration in production systems, which are not the main source of incomes in all the areas.

The land is mainly commonly managed, even in the freehold area where fencing operations are rare. Pastures are organized in geographic units, which take in account grazing capacities and homestead distances. We can see via a natural capacity analysis that there are homogeneous vegetation units, which have an influence on pastures ways of use but also the proportion of each type of livestock inside a homestead. Goats or cattle farming are chosen because of those elements, which can have agro-ecological or historical origins. The study of practices can use the effects of constraints that each livestock farmer has to fight with. The external income in a household, especially used in sanitary practices, and the quantity of manpower hands, are the factors of intensification. Land access and land farming allow a farmer to create a treasury and a better use of his livestock functions.(fertility, traction), a weakness originated come from the segregation era. Four logics of management can be identified:

§ A logic of survival, a livestock farming with as less inputs as possible

§ A logic of "communitarism", where farmers create anti-risks practices inside a community, in order to use its protection.

§ A logic of social stock, where the stock is a social money account.

§ A logic of production, the stock will be sold and practices are more intensive in money and labour.

This system could evolve because of from law and land securities, which should be developed by the government. Insecurity and the difference between this small-scale agriculture and the proposed "black" commercial and extensive model are the main stops to this possible evolution.